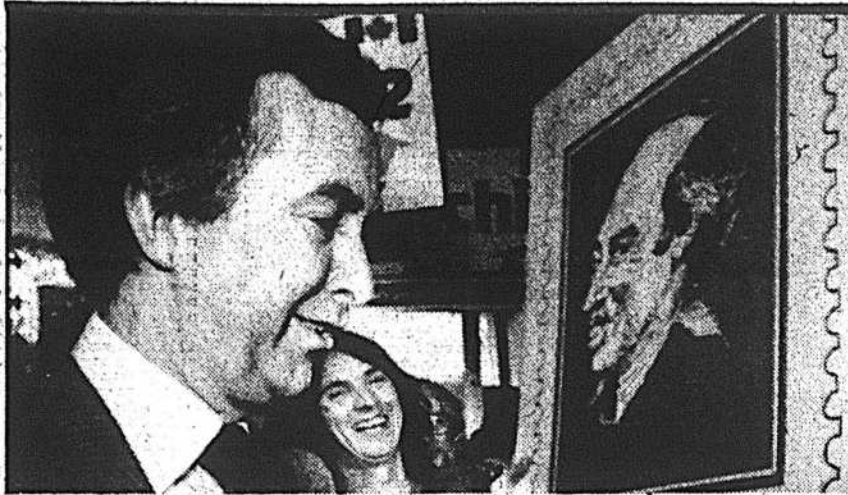




Une petite idée qui germe...

Jetant un coup d'oeil hier dans un centre commercial de Toronto sur cette «œuvre d'art», le leader conservateur Joe Clark semble s'amuser à l'idée «d'estampiller» définitivement son adversaire!

Broadbent blâme l'Inco

— page A 11

SAINT-DENIS

Accusé d'antisémitisme par son adversaire conservateur David Bernstein, le député libéral Marcel Prud'homme parle d'un recours aux tribunaux après le 22 mai.

L'affaire Caron

le match électoral

— pages A 10 à A 14

Le député libéral sortant de Beauce, M. Yves Caron, a intenté hier une poursuite en libelle contre le reporter Michel Morin de la Société Radio-Canada.

Une vague verte?

Les libéraux de la région de Québec affirment qu'ils se battent contre des fantômes, en parlant de leurs adversaires créditistes. S'il s'en montre un au petit écran, au soir du 22 mai, c'est que la vague verte était sérieuse, souligne Gérald LEBLANC.

25 CENTS

ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI \$1.75

MÉTÉO

Passages nuageux, possibilité d'averses.
Minimum: 17 Maximum: 25
Demain: Beau et chaud
Détails à la page A 2

la presse

Les obscurs du Canadien éclipsent les Rangers

— pages B 1 à B 3

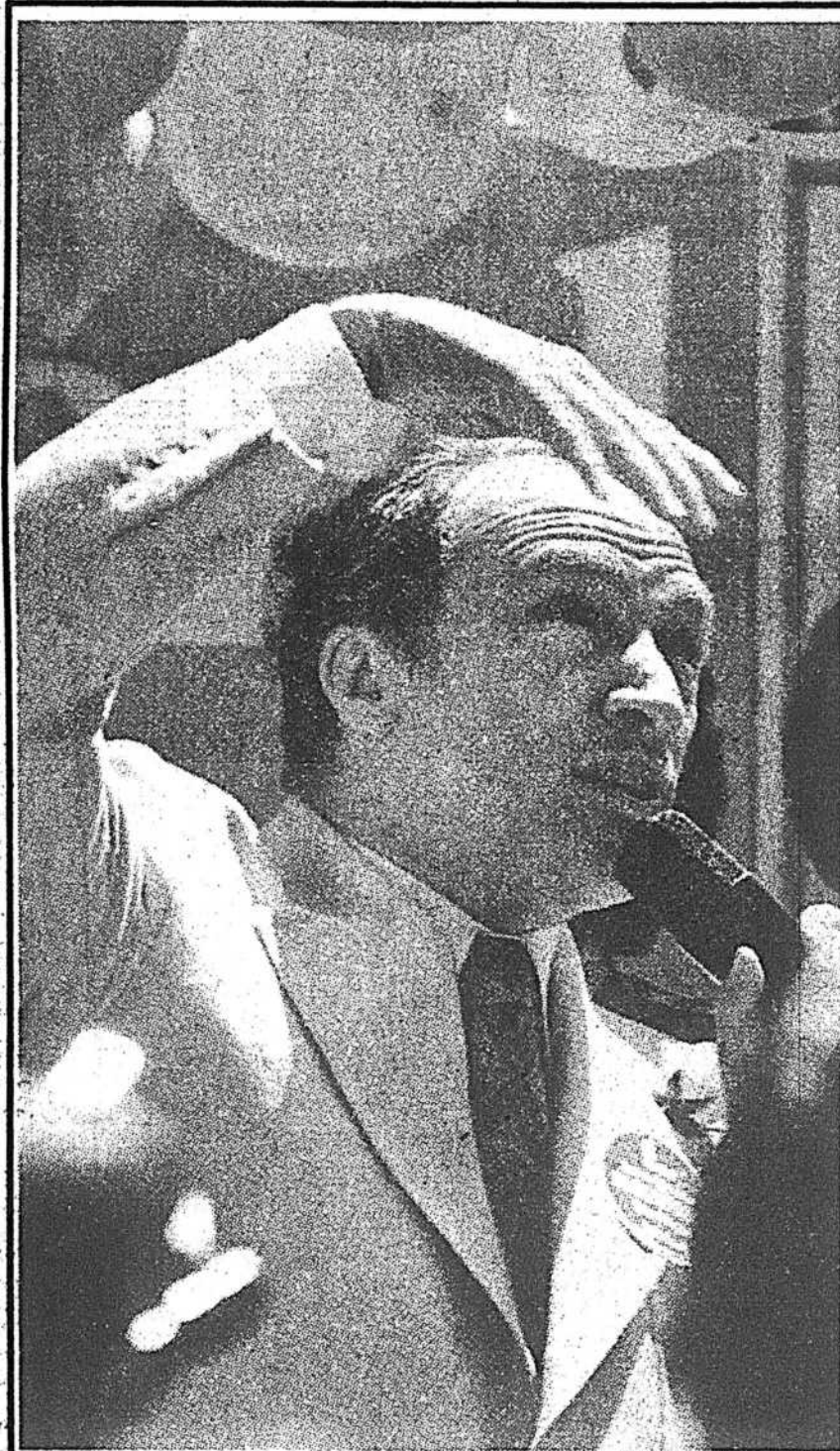


photo Pierre McCann, LA PRESSE

Plus de ballons que de libéraux

Les organisateurs libéraux montréalais ont eu du mal hier à réunir plus de 200 partisans pour accueillir le premier ministre Trudeau dans sa dernière journée de campagne au Québec, au parc Médéric-Martin dans l'Est de Montréal. Paradoxalement, M. Trudeau a été acclamé cette semaine par des foules de plus de 2,000 personnes dans l'Ouest «bleu».

— page A 11

La priorité était au «bon gouvernement»

Si le référendum avait lieu maintenant, nous le perdrons (Lévesque)

par Pierre-Paul GAGNE de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Selon le premier ministre Lévesque, il est fort probable que le gouvernement perdrait son référendum sur la souveraineté-association si celui-ci se tenait dès maintenant.

Toutefois, le référendum n'aura pas lieu demain matin et le premier ministre se dit assuré que, après avoir bien expliqué son option à la population, le Parti québécois gagnera la partie haut la main.

M. Lévesque a pris un peu tout le monde par surprise, hier, à l'Assemblée nationale, alors que, interrogé sur les propos du ministre Robert Burns, il s'est dit d'accord pour admettre que, ayant mis en veilleuse son option souverainiste depuis deux ans et demi, le gouvernement perdrait probablement son référendum si celui-ci avait lieu immédiatement.

Comme on sait, le ministre Burns avait indiqué, hier matin, au même moment où il confirmait son intention de quitter la vie politique, qu'il pensait que le Parti québécois, dans l'état actuel des choses, pourrait bien perdre son référendum ainsi que les prochaines élections.

Pourquoi le gouvernement avait-il mis son option en veilleuse? Essentiellement pour deux raisons, a expliqué, hier, M. Lévesque.

D'abord, parce que le gouvernement avait le mandat et le devoir d'être un bon gouvernement. «Pendant deux ans, a-t-il dit, on avait une tâche à remplir qui était d'être le mieux possible, ce qu'on s'était engagé à essayer, c'est-à-dire un bon gouvernement, ce qui impliquait beaucoup de législations, ce qui impliquait les efforts budgétaires que nous connaissons, après les gabegies,

les orgies de nos prédécesseurs» libéraux. Ensuite, parce que le gouvernement avait décidé de ne pas mélanger le référendum québécois et les élections fédérales, exigence qui n'existera plus à compter de mardi prochain.

Finalement, il a soutenu qu'une autre raison qui expliquerait probablement une défaite de son gouvernement si le référendum se tenait immédiatement est le fait que les libéraux, pendant ce temps, ne se sont pas gênés, eux, pour s'attaquer à l'option souverainiste.

A cet égard, il a accusé ses adversaires libéraux d'avoir la colombie facile et d'avoir continuellement tenté «de faire peur au monde» en comparant la situation d'un Québec indépendant à celle du Katanga et de l'Ouganda. Il a également accusé les libéraux de n'avoir que des «pensées

— Voir REFERENDUM, page A 6

Coût de la vie

En un an, une hausse de 9.8%

OTTAWA (PC) — Le coût de la vie a été en hausse de 9.8 pour cent durant les 12 mois qui se sont terminés le 30 avril dernier.

Cette hausse d'avril, selon Statistique Canada, était de beaucoup supérieure à celle enregistrée le mois précédent: la hausse annualisée de mars indiquait 9.2 pour cent.

Malgré tout, l'augmentation du prix des produits alimentaires a fléchi, comme le prévoyait la plupart des observateurs. Le prix des aliments a augmenté à un rythme annuel de 16.5 pour cent en avril, comparativement à 17.4 pour cent en mars.

Le consommateur moyen a dû déboursier 0.7 pour cent de plus pour maintenir son niveau de vie, en avril, que le mois précédent.

Malgré un fléchissement du prix des aliments, ces derniers produits sont demeurés le principal facteur d'inflation en avril.

Le prix des aliments, durant le dernier mois, a en effet été en hausse de un pour cent. Les fruits frais, en hausse de 4.1 pour cent, et certaines coupes de bœuf ayant augmenté de 2.1 pour cent, ont fortement contribué à cette poussée des prix.

Les légumes frais, le café et certaines coupes de porc ont bénéficié par ailleurs de légères baisses de prix.

Dans les produits autres qu'alimentaires, ce sont les automobiles neuves qui ont subi les plus fortes hausses de mars à avril.

Niveau des prix

L'indice des prix à la consommation a atteint le niveau de 187.9 en avril, de 186.6 qu'il était en mars. L'indice cent avait été fixé en 1971.

Le dollar 1971 ne vaut plus maintenant que \$0.53 au niveau du pouvoir d'achat. Le mois dernier, sa valeur s'établissait à \$0.54 et à \$0.58 il y a un an.

Parmi les principaux secteurs économiques, l'indice des prix a augmenté respectivement, au niveau annualisé d'avril, de 9.2 pour cent pour les vêtements, de 7.2 pour cent pour l'habitation, de 8.3 pour cent pour le transport, de 9.2 pour cent pour les soins de santé, de 5.6 pour cent pour les loisirs et de 5.5 pour cent pour le tabac et les alcools.

Les prix ont été en hausse annuelle de plus de neuf pour cent depuis trois mois maintenant. Le ministre Jean Chrétien, malgré tout, prédit que le taux d'inflation descendra à environ 7.5 pour cent d'ici la fin de l'année.

JE PENSE QUE JE N'AI JAMAIS PAS POSITIONNÉ SUR LA CULTURE DU BÉGONIA DANS MES ÉDITORIAUX. LÀ, AU MOINS, JE NE RISQUE PAS DE ME CONTREDIRE.



Girerd

édito

L'OTAN face à de nouveaux dangers

par Jean PELLERIN

— page A 4

sommaire

Arts et spectacles

— Informations: C 5 à C 8

— Horaires: C 10

Bandes dessinées: A 15

Décès, naissances, etc.: D 11

Économie: C 1 à C 4

Éditorial: A 4

Êtes-vous observateur?: C 12

FEUILLETON:

— «Un jardin de roses»: C 13

Horoscope: A 15

Jardins et maisons: D 8

La mode du jour: D 7

Le monde: B 9

Mon oeil sur Montréal: C 10

Mot mystère: A 15

Mots croisés: A 15

Page des lecteurs: C 11

Petites annonces: C 15 à C 15

D 3 à D 10

Radio et télévision: C 8

Sports: B 1 à B 8

Vivre aujourd'hui: D 1, D 2

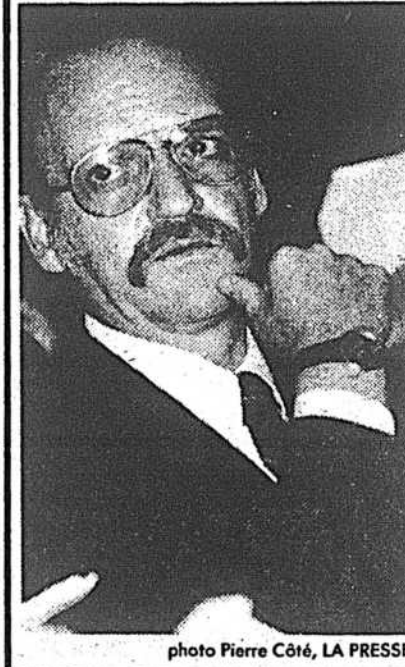


photo Pierre Côté, LA PRESSE

Burns quitte la politique

Invoquant des raisons de santé mais cachant mal un certain désabusement de la vie politique, M. Robert Burns a annoncé hier son intention de quitter la politique, au plus tard au début de l'automne. M. Burns, qui dit avoir remis sa démission comme ministre d'État à la réforme parlementaire au premier ministre Lévesque, renonce également à son poste de député de Maisonneuve et laisse à M. Lévesque le soin de décider à quel moment sa démission entrera en vigueur.

— page A 6

22 MAI

Le casse-tête des sénateurs ministres

Il est trop tôt pour prévoir comment M. Clark s'en sortirait pour se donner une représentation québécoise dans son cabinet, par le biais de nominations au Sénat, ni surtout ce qui en sortirait. Mais la formule, simple en apparence, cache plusieurs pièges.

Appelé d'office à servir dans un éventuel cabinet conservateur alors que les Québécois auraient massivement boudé M. Clark, le «ministre-sénateur» du Québec se retrouverait dans un statut pour le moins particulier. Au plan parlementaire, il ne pourra défendre ses dossiers en Chambre ni parrainer les projets de loi émanant de son secteur administratif. Seuls les députés ont en effet le droit de siéger aux Communes.

Frustrations

Interpellé lors de la période quotidienne des «questions», un des temps forts de la vie parlementaire, le ministre-sénateur devra répondre par collègue interposé, à moins que son secrétaire parlementaire ne prenne avis de la question pour la transmettre au ministre absent. Si on tient compte de la télédiffusion des travaux des Communes, on imagine sans peine qu'une telle procédure entraîne bien des frustrations pour l'opposition qui tient à mettre son homme en boîte séance tenante.

S'il est compétent, le sénateur-ministre devrait se tirer aussi bien d'affaire que ses collègues dans l'administration quotidienne de son ministère. Mais c'est autour de la table du conseil que ses problèmes pourraient commencer. En effet, il y a toujours un rapport de force qui s'établit entre les membres du cabinet. Tous ont voix au chapitre, mais toutes les voix n'ont pas le même poids.

Demi-ministre

Choisi par le premier ministre, le ministre-sénateur aura du mal à prendre ses distances à l'égard des politiques, mises de l'avant par son patron. S'il est par ailleurs en trop bonne relation avec le chef du gouvernement, il aura tôt fait d'indisposer ses collègues négligés qui eux auront été élus par leurs commettants. Et il se verra tôt ou tard accoler l'épithète peu flatteuse de demi-ministre.

Autre élément important dans le casse-tête qui attend M. Clark, si jamais il est élu, et doit mettre à exécution la promesse qu'il a faite aux Québécois, c'est l'attitude des conservateurs hors Québec. Ces derniers vivent depuis 15 ans dans le désert de l'opposition. Arrivés à la terre promise du pouvoir, il est à craindre qu'ils accepteraient très mal une générosité débordante de leur premier ministre à l'égard d'un Québec ayant boudé le Parti conservateur.

Paul LONGPRÉ

Autour du salon bleu

Prise de bec entre Ryan et Lévesque

La première prise de bec entre le nouveau chef de l'Opposition officielle, M. Claude Ryan, et le premier ministre, M. René Lévesque, n'aura pas tardé à se produire... Cela s'est produit dès hier à la faveur d'une question du député Jean-Noël Lavoie qui voulait amener le premier ministre à désapprouver les agissements de certains scrutateurs nommés par le PQ à l'occasion des récentes élections partielles. Cette invitation faisait suite à une déclaration de Robert Burns qui avait lui-même désapprouvé certains gestes posés non pas par des scrutateurs mais des recenseurs nommés par le PQ.

Le premier ministre était d'autant plus piqué au vif que M. Lavoie avait précédemment qualifié de «fanatiques» les scrutateurs péquistes, accusation que M. Lévesque a qualifiée de gratuite. Mais pour renvoyer la balle dans le camp libéral, le premier ministre s'est amusé à citer une déclaration de l'ancien directeur du «Devoir», lequel aurait déjà plaidé pour que les recenseurs appliquent l'esprit plus que la lettre de la loi électorale. M. Lévesque attribue aussi à M. Ryan la citation suivante: «Je n'insisterai pas, au moment de la révision des listes, pour qu'on refuse le droit de vote à un citoyen qui, bien que n'ayant pas son diplôme, est établi au pays depuis 10, 20 ou 25 ans». Et M. Lévesque d'interpréter que le mot diplôme ne pouvait vouloir dire que «citoyenneté», ce qui voudrait dire que M. Ryan est prêt à encourager des gens qui n'ont pas la citoyenneté à voter.

M. Ryan a soutenu qu'il voulait parler d'un «diplôme... d'orthodoxie péquiste». Le tout a donné lieu

à un débat houleux qui laisse bien voir que les échanges Ryan-Lévesque ne se feront pas tous avec l'étonnante courtoisie qui, au début de la semaine, avait caractérisé la première question posée par M. Ryan et la réponse donnée alors par le premier ministre.

Lessard veut encore bannir «stop»

Le ministre des Transports, M. Lucien Lessard, n'en démord pas et, même si cela lui a valu d'être publiquement désavoué par le premier ministre René Lévesque, il entend toujours bannir le mot «stop» des panneaux de signalisation routière. On se souviendra qu'au mois de décembre, M. Lessard annonçait l'émission d'un arrêté ministériel ordonnant que seul le mot «arrêt» apparaisse désormais sur les panneaux de signalisation. Cette décision déclencha une telle controverse que le premier ministre Lévesque, en visite à Washington en janvier, n'hésita pas à affirmer qu'il n'était pas d'accord et que cette décision serait revue par le conseil des ministres. Depuis ce temps-là, le ministre Lucien Lessard cherche une solution de compromis et doit bientôt faire des recommandations au conseil des ministres. Mais voilà que le ministre demeure convaincu que le mot «stop» doit disparaître, si on en juge par une récente entrevue accordée à un reporter de CFCF: «Quant à moi, disais-je, il n'est pas question de maintenir le terme «stop» parce que je considère encore une fois que ce n'est pas un terme français. Même si les Français font du «footing», nous on fait de la marche à pied», de lancer M. Lessard.

Un bel aveu

Intéressant et significatif est ce bel aveu fait la semaine dernière en commission parlementaire par le ministre Jacques-Yvan Morin: «J'ai fait l'expérience de l'opposition suffisamment longtemps pour savoir que les choses paraissent toujours plus faciles de ce côté et que l'argent n'est jamais un problème, tandis que, par les temps qui courent, il faut savoir choisir ses priorités...» Le seul danger, c'est que si jamais M. Morin retourne dans l'opposition, le nouveau gouvernement ne manquera sûrement pas de lui rappeler cette admission...

Les ministres, de mauvais pointeurs

Dans les jours qui ont précédé l'élection partielle dans Jean-Talon, certains dirigeants péquistes étaient, paraît-il, très confiants de prendre ce comté. Certains organisateurs ont même fait voir à quelques journalistes des listes de pointage les plaçant pratiquement gagnants. Or, le résultat fut tout autre, comme on sait, le candidat libéral Jean-Claude Rivest remportant la victoire avec une majorité de près de 6,000 voix. Or, certains militants péquistes ont leurs idées sur les raisons qui ont pu amener le PQ à faire un «pointage» aussi erroné. Et l'une de ces raisons serait que les ministres constituent les plus mauvais pointeurs qui soient. Evidemment, quand un prestigieux ministre se présente dans une maison, on l'accueille avec le sourire, on glissera même un mot favorable au gouvernement ou pour le candidat du PQ... pour ne pas déplaire au ministre. Et c'est ce qui aurait fait que plusieurs de ces électeurs en apparence sympathiques étaient en réalité des adversaires.

Daniel L'HEUREUX

Énergie: \$140 milliards à investir d'ici 1985

par Maurice JANNARD
envoyé spécial de LA PRESSE

TORONTO — D'ici 1985 le Canada devra investir plus de \$140 milliards pour satisfaire ses besoins en énergie, ce qui représente le quart de tous les investissements publics et privés.

Telles sont les prévisions qu'a avancées hier M. Milan Nastich, vice-président à la planification de l'Hydro-Québec, lors de la dernière session du colloque du Conference Board qui s'est tenue à Toronto pendant deux jours.

«Il y a de bonnes chances d'assister au début des années 1980 à un boom dans les investissements et qui aura pour origine le secteur énergétique», a affirmé M. Nastich qui a soutenu que les investissements atteindront presque \$600 milliards d'ici 1985 dont près du quart dans le domaine de l'énergie. Les dépenses en capital énergétique représenteront 5 pour cent du produit national brut canadien cette année-là.

Plus de la moitié, soit \$75 milliards, ira à la production de l'électricité. L'Hydro-Québec à elle seule investira pour \$11 milliards d'ici dix ans au développement de la Baie James. L'Ontario concentrera ses dépenses dans le nucléaire.

La construction de nouveaux pipe-lines pour le pétrole et le gaz nécessitera \$7 milliards, tandis que le développement des sables bitumineux engloutira \$11 milliards.

Selon M. Nastich, les sources conventionnelles dans l'ouest du pays devraient fournir du pétrole pour quinze années encore.

Présentement le bilan énergétique du Canada s'établit de la façon suivante: il y a un surplus à court terme pour le gaz naturel et l'électricité; pour l'uranium et le charbon, des surplus immenses (1,000 années dans le cas du charbon), mais par contre il y a un déficit grandissant pour le pétrole.

VOICI CE QUE VOUS RECEVREZ GRATUITEMENT:

10 brillants OIGNONS DE GLAIEULS pour un superbe lit de fleurs



Avec l'achat de 50 lb de fertilisant de toutes sortes ou l'achat d'un gros ballot de mousse tourbe (6 c.c.p.) ou avec l'achat de \$25.00 ou plus

1 pot de GERANIUM EN FLEUR pour l'intérieur ou le jardin

Pommier, prunier, cerisier, gadellier, vignes à raisins, poirier, framboisier, fraisier, rhubarbe, etc. Fruits en repousse très blent

CHOIX DE 85 variétés de plantes à repiquer vendues en caissette.

CONGELATEUR DE LEGUMES FRAIS

Avec des achats de quelques dollars chez Pépinière Paul's Nursery, vous pouvez emmagasiner pour une année des légumes frais: tout en sauvant plusieurs centaines de dollars.



FRAIS DE VOTRE PROPRE JARDIN

Plantez vos légumes maintenant, nous avons des plants de: laitue, poireaux, oignons, céleri, escaroles, choux, choux-fleurs, tomates, choux-raves, piments, etc...

Plantez nos conifères en pot dès maintenant



Terre à jardin en sacs et au camion, mousse de tourbe dans tous les formats, sable en sac.

Ne manquez pas notre vente ultra spéciale sur nos plants de rocailles et nos hauts plants VIVACES... En fleur année après année, choix de plus de 300 variétés différentes.

Pour une grosse touffe non pas \$1.75 à \$1.95 mais seulement la plupart 95¢

NE MANQUEZ PAS NOTRE VENTE DE PLANTS DE TOMATES... Nous en cultivons plus de 75,000 annuellement, huit différentes variétés... Le meilleur de toute l'histoire est qui elles sont plantées en pots!

9519 ouest, boul. Gouin
PIERREFONDS 684-3049



...Direction: de la Route Transcanadienne, est ou ouest prenez la sortie 60, de Laval, prenez la sortie no 8, nous sommes juste à l'ouest du pont de l'autoroute Mirabel.

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE
JUSQU'À LA NOIRCEUR

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: 17 Maximum: 25
Passages nuageux et possibilité d'averses

DEMAIN

Beau et chaud

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	25	Ciel variable	Averses et frais
Outaouais	—	25	Passages nuageux	Beau et chaud
Laurentides	—	25	Passages nuageux	Beau et chaud
Cantons de l'Est	—	23	Passages nuageux	Beau et chaud
Mauricie	—	23	Ensol. pass. nuageux	Poss. d'averses
Québec	—	25	Passages nuageux	Beau et chaud
Lac-Saint-Jean	—	23	Ensol. pass. nuageux	Poss. d'averses
Rimouski	—	20	Ensol. pass. nuageux	Beau et doux
Gaspésie	—	18	Ensol. pass. nuageux	Beau plus doux
Bas-Caraïbe	—	17	Ciel variable	Beau plus doux
Sept-Îles	—	17	Ciel variable	Beau plus doux

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	—	Victoria	7	17
Alberta	—	Edmonton	3	15
Saskatchewan	—	Regina	8	18
Manitoba	—	Winnipeg	12	20
Ontario	—	Toronto	6	17
Nouveau-Brunswick	—	Fredericton	9	20
Nouvelle-Écosse	—	Halifax	9	15
Île-du-Prince-Édouard	—	Charlottetown	9	13
Terre-Neuve	—	Saint-Jean	8	17

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
New York	12	23	Chicago	13	26
Washington	13	24	San Francisco	9	25
Boston	12	19	Nile-Orléans	19	31
			Miami	22	29

vers les capitales

Amsterdam	—	8	Londres	—	22	Stockholm	—	—
Athènes	—	20	Le Caire	—	—	Sydney	—	—
Berlin	—	27	Lisbonne	—	—	Tokyo	—	15
Bruxelles	—	25	Madrid	—	28	Tunis	—	—
Casablanca	—	—	Moscou	—	27	Vienne	—	24
Genève	—	—	Paris	—	24	Varsovie	—	—
Hong Kong	—	22	Rome	—	22			

vers les plages

Acapulco	25	33	Bermudes	19	24	Nassau	21	29
Mexico	9	26	Barbade	27	30	Rio de Janeiro	24	34

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LEE, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 — Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE: lundi au samedi	\$1.75
Lundi au vendredi	\$1.25
Samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

	13	26	52
par courrier: Canada	—	—	—
Lundi au samedi	\$37.00	\$74.00	\$148.00
Lundi au vendredi	\$24.00	\$48.00	\$96.00
Samedi seulement	\$13.00	\$26.00	\$52.00

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

	13	26	52
par courrier:	—	—	—
Lundi au samedi	\$55.25	\$110.50	\$221.00
Lundi au vendredi	\$34.45	\$68.90	\$137.80
Samedi seulement	\$20.80	\$41.60	\$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE

REDACTION	285-7272
EDITORIAL	285-7070
PROMOTION	285-7030
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7100
	285-7383

PETITES ANNONCES (annonces classées)

Commandes	285-7111
du lundi au vendredi 9h à 17h	
Pour changer ou annuler	285-7205
du lundi au vendredi 9h à 16h30	

GRANDES ANNONCES

Détailants	285-7202
National, Télé-Presse, Vacances, voyages	285-7306
Carrières et professions, nominations	285-7320

COMPTABILITÉ

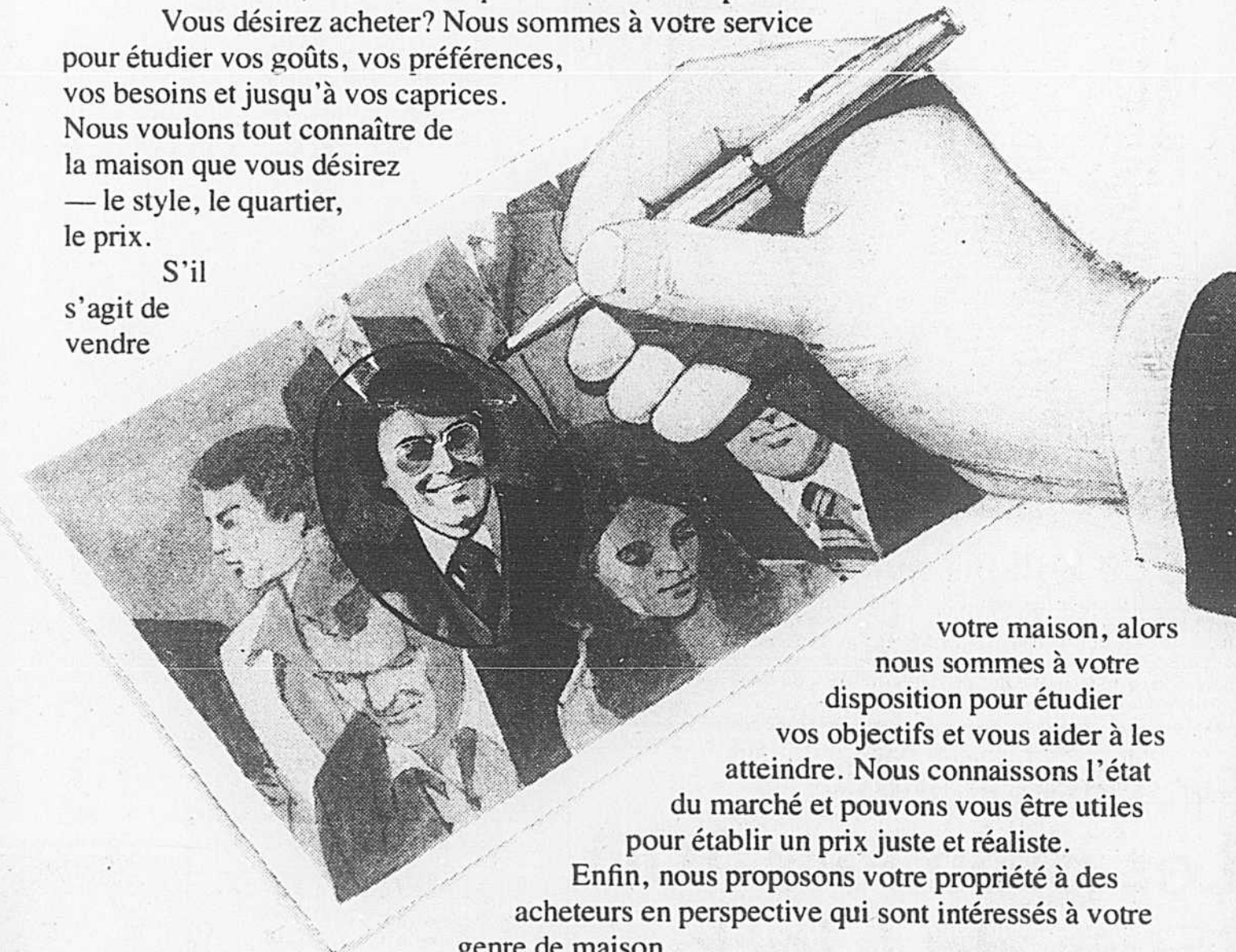
Grandes annonces	285-6892
Petites annonces	285-6901
Pour tout genre d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h30 (Samedi: 9h à 16h)	285-6911

Un exemplaire unique

Vous ne ressemblez à personne. Voilà pourquoi, lorsqu'il s'agit d'acheter ou de vendre une maison, notre service *personnalisé* vous plaira.

Vous désirez acheter? Nous sommes à votre service pour étudier vos goûts, vos préférences, vos besoins et jusqu'à vos caprices. Nous voulons tout connaître de la maison que vous désirez — le style, le quartier, le prix.

S'il s'agit de vendre



vous, votre maison, alors nous sommes à votre disposition pour étudier vos objectifs et vous aider à les atteindre. Nous connaissons l'état du marché et pouvons vous être utiles pour établir un prix juste et réaliste. Enfin, nous proposons votre propriété à des acheteurs en perspective qui sont intéressés à votre genre de maison.

Sans cette personnalité qui est tout à fait vôtre, vous n'auriez que faire de notre approche individuelle. Mais puisque vous êtes unique en votre genre, vous serez enchanté d'avoir choisi le groupe immobilier qui se veut bel et bien à votre service.



Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

à votre service

Montréal lui avait accordé carte blanche mais sans signer de contrat

L'engagement de Taillibert prévoyait des honoraires de quelque 5% du coût de l'oeuvre

par Lisa BINSSE

L'architecte français Roger Taillibert détenait une véritable carte blanche des autorités municipales pour la conception architecturale du stade olympique et aucune contrainte de nature technique ou financière ne lui a été imposée.

D'autre part, la Commission d'enquête sur le coût de la 21e Olympiade obtenait hier une copie du projet de contrat non signé par la Ville accordant à M. Taillibert des honoraires de base de 3.45 pour cent du coût total des installations olympiques (environ \$900 millions) plus 1.5% sur le coût total pour prendre en considération l'originalité de l'oeuvre.

Ce sont les deux points principaux qui ressortent du témoignage de l'éminent architecte hier devant la Commission, alors qu'il répondait aux questions précises et parfois agressives des trois commissaires, qui semblent avoir changé d'attitude à l'égard de l'illustre témoin.

Au lieu de se contenter simplement d'écouter ce témoignage, comme ils l'ont fait mercredi alors que c'était le propre avocat de M. Taillibert, Me Michel Robert, qui posait les questions, dès l'ouverture de l'audience d'hier ils ont décidé d'y participer activement. Les procureurs de la Commission étaient toujours absents.

Au cours de cet interrogatoire serré, M. Taillibert a affirmé que la ville ne lui avait jamais demandé de réduire ou de changer le concept du stade. Au moment de son engagement officiel, en avril 1973, on ne lui a posé aucune contrainte, sauf sur le plan pratique.

Par ailleurs, M. Taillibert qui, on s'en souvient, travaillait selon ses propres mots bénévolement et à ses «risques et périls» entre décembre 1972 et avril 1973, n'a été «verbalement» engagé que le 24 avril 1973, alors que le comité exécutif de la Ville de Montréal décidait de retenir ses services.

Ce n'est qu'environ 18 mois plus tard, le 12 novembre 1974, que M.

Taillibert faisait parvenir au maire Jean Drapeau un projet de contrat, le quatrième en liste.

Ce contrat ou «convention de missions» n'a jamais été contresigné par les autorités municipales et M. Taillibert n'a jamais reçu d'explication sur ce «problème». Il est catégorique: «Je n'ai aucun document signé par la Ville relativement à mon contrat, autre que les versements financiers».

Il soutient que ce projet de contrat, préparé à Paris, a été fait en accord commun entre les deux parties et en fonction des conventions des deux pays.

Une partie de ce témoignage a d'ailleurs soulevé l'ire du président de la commission, le juge Albert Malouf, lorsqu'il est devenu apparent que ni le témoin, ni son avocat, et ni celui de la Ville, Me Neuville Lacroix, n'avaient cru bon d'apporter ce document pourtant déposé à la Ville de Montréal.

«C'est tout de même incroyable qu'un témoin vienne de si loin



photo Réal ST-JEAN, LA PRESSE
M. Roger Taillibert

sans avoir en main un document de si haute importance qu'est son engagement par la Ville». S'en prenant également aux avocats de la Ville, il leur a demandé d'essayer de trouver ce document qui décrit la mission de M. Taillibert au Québec.

Cette mission, telle que décrite dans le projet de contrat (déposé durant l'audience de l'après-midi) est la suivante: préparer les études de programme et de gestion technique préalable à l'étude architecturale de l'ouvrage et apporter sa collaboration pour le développement de ces études; assumer seul la conception architecturale caractérisée par l'organisation et l'utilisation de l'espace, la disposition fonctionnelle et harmonieuse des locaux et des volumes, l'aspect des ouvrages, la définition des structures et des installations de toutes natures et apporter sa collaboration réelle pour l'exécution des travaux.

Honoraires

En vertu de ce projet de con-

trat, en plus des honoraires de base cités plus haut, M. Taillibert doit recevoir 10 p. cent des dépenses encourues lorsqu'il retient les services des tiers.

La Ville s'engage également à payer, toujours selon ce projet de contrat non contresigné, des honoraires additionnels au taux de 1.50 p. cent (sur le coût total) pour prendre en considération, «le caractère exceptionnel de l'ouvrage et l'originalité de sa nature, l'étendue des services requis portant, au-delà de l'oeuvre architecturale, sur le programme, les conseils tant sur la coordination et la préparation des activités de construction que sur l'élaboration et la préparation du programme technique avec l'emploi de techniques de pointe et la concession exclusive à la Ville par M. Taillibert de ses droits d'auteur relatifs aux Jeux olympiques».

L'architecte français n'a reçu que \$7 millions pour son travail mais, selon ce projet de contrat, il aurait pu aller chercher pas loin de \$40 millions, sinon plus.

On se sent toujours mieux chez soi... même en prison

par Martha GAGNON

Revenir au pays pour purger une peine d'emprisonnement de sept ou huit ans peut avoir un côté agréable si l'on a vécu 12 mois dans une prison du Mexique. Trois jeunes Montréalais, Louise Boivin, Normand Bollard et Gilles Boivin étaient fiers hier soir de fouler le sol québécois. Ils sont les premiers à bénéficier du traité qui permet l'échange de prisonniers entre le Canada et le Mexi-

que. On se sent toujours mieux chez soi... même dans une prison.

Grâce à la signature d'un accord entre les deux pays en mars dernier, les trois jeunes qui ont été condamnés pour l'importation de cocaïne pure, ont été autorisés à rentrer au Canada pour terminer leur peine. Et, c'est seulement lorsque la sentence a été rendue par la justice mexicaine qu'ils ont pu demander leur admission dans une prison canadienne. Leur avo-

cat, Me Gilles Beaupré, a expliqué à la PRESSE que ses clients et leurs parents étaient heureux de l'événement. Selon lui, ce traité permettra aux Canadiens qui se font arrêter au Mexique de ne pas languir dans les prisons de ce pays. Surtout que là-bas, on peut attendre longtemps avant de connaître sa sentence. C'est en septembre dernier que Me Beaupré a confié le dossier des trois Montréalais à l'avocat mexicain Rafael Heredia qui a pu accélérer le processus judiciaire.

Normand Bollard, 29 ans, Louise Boivin, 27 ans et Gilles Boivin, 26 ans avaient été arrêtés à l'aéroport international de Mexico en juin 1978 alors qu'ils s'approprièrent à quitter le pays avec 7.7 livres de cocaïne pure valant sur le marché noir environ \$5.4 millions. Les deux hommes ont été conduits à la prison Reclusio Del Oriente, en banlieue de Mexico.

Les conditions dans lesquelles ont vécu les prisonniers ont été assez bonnes, si l'on se fie aux commentaires de Me Beaupré. Evidemment, la langue et la nourriture ont été les problèmes majeurs. Mais, comme on le sait,

avec un peu d'argent tout peut s'arranger au Mexique... La souplesse de la justice tient souvent au portefeuille.

La condition préalable à un retour au Canada est la sentence. Des prisonniers ne peuvent retirer les avantages du traité qu'à cette seule condition. Dans le cas de Louise et de Gilles Boivin, il s'agit de sept ans de prison et dans celui de Normand Bollard, huit ans. Ils pourront réclamer une libération conditionnelle.

Sur un ton humoristique, l'avocat Beaupré devait confier, en attendant ses clients, qu'ils regretteront sans doute la prison mexicaine pour une seule raison: celle qui donne le privilège à un prisonnier de rencontrer sa compagne durant son incarcération, pour s'adonner à des échanges sexuels dans un endroit de la prison strictement réservé à cette fin. Le Mexique est en avance sur nous!

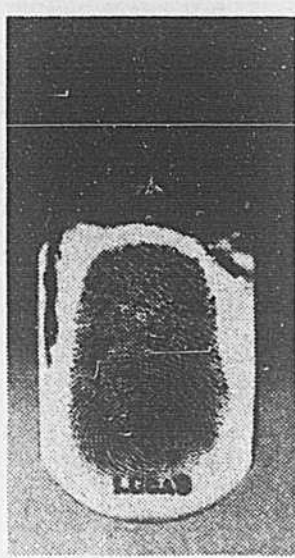


photo UPI
Louise Boivin au moment de son arrestation à l'aéroport de Mexico en juin 1978.



Ma façon à moi de lui dire "Je t'aime"

Le prendre par la main. L'emmener rue Sherbrooke, à Westmount Square ou à Pointe Claire. Sans en avoir l'air, le faire entrer chez Lucas... Voilà il est pris au piège. L'aimable joaillier le reçoit, son assistant prend sa main, fixe l'empreinte de son pouce dans la cire. Opération terminée. Deux minutes seulement pour me permettre de porter toujours son empreinte (son gold-finger).



Doigt... t'aime

En or 18kt \$270, or 14kt \$190. La version miniature pour enfants en or 18kt \$120, or 14kt \$90.

© Modèle déposé 1975

LUCAS

1476 ouest, rue Sherbrooke
Westmount Square • Fairview Pointe-Claire

Mgr Lavoie poursuit deux coroners pour libelle

QUEBEC (PC) — Mgr Lavoie a entamé mercredi, à Québec, des recours en libelle diffamatoire contre les coroners Stanislas Déry et Maurice Lagacé dans l'affaire du jeune Richard Charest, trouvé mort dans une cellule, le 12 août 1978, et pour lequel l'ancien aumônier de la prison d'Orsanville avait prononcé une homélie percutante.

Le coroner Déry est poursuivi en dommages et intérêts pour une somme de \$100,000 pour avoir accusé Mgr Lavoie, de «manquer de jugement et de ne pas pratiquer l'amour du prochain et la charité chrétienne», dans le rapport où il a exonéré les policiers municipaux de Québec de tout blâme relativement à la mort de Charest, détenu à la Centrale de police.

Le coroner Maurice Lagacé est poursuivi pour \$50,000 pour avoir traité Mgr Lavoie de «maudit fou» alors qu'il s'adressait au journaliste Guy Dubé, du quotidien Le Soleil, le 8 septembre dernier.

Dans la cause du coroner Déry, l'affaire irait vraisemblablement jusqu'à faire préciser à la Cour supérieure jusqu'où va l'immunité d'un coroner dans ses propos à la cour ainsi que dans le texte de son jugement, si immunité il y a.

L'ancien curé de Saint-Roch reproche au coroner Déry d'avoir rédigé son rapport de façon malicieuse et d'avoir faussé le sens de l'homélie prononcée le 16 août 1978 en prétendant qu'elle portait sur les circonstances de cette mort du jeune Charest alors que, selon la poursuite, l'homélie de Mgr Lavoie portait essentiellement sur le problème de la criminalité et de ses causes.

SAUVÉ FRÈRES



complets
À PRIX
VEDETTE
pour
jeunes hommes

Sauvé propose aux jeunes hommes à la mode un vaste assortiment de complets des plus variés et de bon goût pour endosser lors des nombreuses sorties de l'été.

COMPLETS 3 MORCEAUX

Faits de 100% laine ou polyester et laine. Tons de gris, marine, noir, brun. Grandeurs 34 à 40.

Ord. jusqu'à \$175.00

PRIX VEDETTE

\$119⁹⁸

6554, Plaza Saint-Hubert / Centre Laval / Les Galeries d'Anjou / Carrefour Laval
273-6392 / 688-6292 / 351-6810 / 681-9213

L'OTAN face à de nouveaux dangers

Au terme d'une réunion de deux jours à Bruxelles, l'OTAN a cru bon de réaffirmer la nécessité de maintenir et de poursuivre la modernisation de ses arsenaux, et ce, en renforçant les équipements nécessaires au transfert rapide des troupes américaines en Europe et en augmentant de trois pour cent en termes réels ses budgets annuels jusqu'en 1985.

Une pareille décision est bien conforme à l'esprit des fondateurs de l'organisme. L'OTAN continue de se percevoir comme le chien de garde de l'Europe face à l'Union soviétique. Elle reste soumise aux impératifs d'une stratégie traditionnelle alors que la nature des dangers que court notre monde a complètement changé.

Certes, l'Union soviétique persiste à avoir une conduite qui inspire encore beaucoup de méfiance, et ce, non seulement aux pays membres de l'OTAN, mais également à la Chine ainsi qu'à certains pays du Moyen-Orient et de l'Afrique. Hier, des sources proches du gouvernement américain faisaient savoir que les Soviétiques avaient installé une station d'écoute électronique au Vietnam pour surveiller le va-et-vient des unités de la flotte américaine dans le Pacifique, ce qui prouve que les stratégies de l'URSS sont dans le même état d'esprit que

ceux de l'OTAN: ils poursuivent leur bonne vieille stratégie de confrontation.

Exemple: au début du mois, les autorités d'Oman faisaient échec à une tentative d'infiltration soviétique dans leur pays par l'intermédiaire d'agents irakiens en vue de provoquer un coup d'État susceptible d'entraîner la fusion de l'Oman au Sud-Yémen communiste, ce qui aurait eu pour résultat de rendre l'URSS maîtresse du détroit d'Hormuz, voie d'exit de 50 pour cent du pétrole destiné à l'Occident.

Comme on le voit, les accords SALT ont peut-être réduit les risques de confrontation nucléaire, mais ils n'ont pas écarté les possibilités nombreuses d'accrochages graves. Les agissements soviétiques restent à surveiller, et de très près. Toutefois, maints observateurs commencent à se demander si les préoccupations de l'OTAN ne devraient pas tendre à déborder le cadre des schèmes traditionnels de défense.

Hier, l'Institut international des études stratégiques, dans un rapport rendu public à Londres, faisait une mise en garde contre la tendance qu'on a généralement de voir, dans la seule action soviétique, la cause d'à peu près tout ce qui arrive de fâcheux dans le monde. Le rapport assure que des bouleversements comparables à ceux qui viennent de se produire en Iran auront lieu dans le Tiers-monde au cours des

années 80, et sans que l'URSS en soit nécessairement responsable. Ces bouleversements, précise-t-on, risquent de menacer considérablement l'approvisionnement en matières premières des pays occidentaux industrialisés.

Le danger où pourrait être l'économie américaine de se voir partiellement paralysée du fait d'une interruption sporadique dans l'approvisionnement en pétrole n'est pas encore perçu dans sa véritable perspective. Pourtant, le problème a des aspects terrifiants quand on réalise que le nationalisme islamique se trouve à faire le jeu des Soviétiques au Moyen-Orient — jeu qui consiste à encercler de plus en plus les pays producteurs de pétrole restés en bons termes avec les États-Unis et d'autres pays de l'Ouest.

Le nationalisme islamique vient de donner, en Iran, un exemple qui, selon toute probabilité, sera suivi par quelques autres pays du secteur. Qu'advient-il à l'économie occidentale le jour où ce nationalisme islamique, allié inconscient des Soviétiques, aura complètement encerclé le golfe Persique, et par conséquent le détroit d'Hormuz qui en est l'unique issue?

L'OTAN se révélera impuissante devant une pareille situation. Aussi, l'Institut international des études stratégiques a-t-il raison de vouloir élargir les données du problème. Il faut certes

continuer à tenir le plus possible l'URSS en respect. Mais il importe tout autant de surveiller la montée de certains nationalismes, surtout dans les régions où croissent des puits de pétrole.

L'excellente suggestion faite par l'Institut arrive peut-être trop tard. Il faut, selon cette suggestion, que l'Occident fasse preuve de plus de réalisme et ne se croie pas toujours tenu d'accéder aux demandes d'approvisionnement en armes modernes provenant de ses protégés du Tiers-monde. Si, comme dit le rapport, Washington avait mieux conseillé le chah plutôt que de lui vendre pour \$25 milliards d'armements, le gâchis qui vient de se produire en Iran aurait probablement pu être évité.

Dans l'immédiate après-guerre, le monde se divisait en deux blocs. De nos jours, le Tiers-monde décolonisé — et désenchanté — forme un troisième bloc qui vient sérieusement compliquer la situation. Le vieil équilibre des forces se trouve compromis, puisque ce troisième bloc crée des embarras, non seulement à Washington, mais également à Moscou. L'art diplomatique consiste désormais à savoir composer intelligemment avec ce troisième bloc, et ce devrait être là la dimension nouvelle des préoccupations de l'OTAN.

Jean PELLERIN

Le gaz et la politique

Les citoyens ont appris mardi que des gisements de gaz naturel très importants venaient d'être découverts dans le Grand Nord canadien par Panarctic Oils Limited. Cette entreprise est financée à 80 pour cent par la société d'État Pétro-Canada. Selon les premières évaluations, il y aurait plus de trois trillions de pieds cubes de gaz à cet endroit situé à 2,500 kilomètres au nord de Regina, en Saskatchewan. Cette découverte rend les réserves de gaz de l'Arctique suffisamment importantes pour être exploitées de façon rentable, par la construction de gazoducs.

Les citoyens sont alors intéressés à savoir quelle sera la politique fédérale à ce sujet. Car les problèmes énergétiques pour un pays industriel, froid et immense comme le Canada, sont d'une importance majeure. Quelle est à ce propos l'attitude des deux partis susceptibles d'exercer le pouvoir après les élections du 22 mai? Le chef du Parti progressiste-conservateur, M. Joe Clark, a déclaré depuis longtemps et répété par la suite que s'il prenait le pouvoir, il démantèlerait la société Pétro-Canada, puisqu'elle est inutile dans une économie fondée sur l'entreprise privée. C'est tout à fait exact en théorie. Mais ce principe ne s'applique pas pour deux raisons majeures.

Il faut d'abord constater qu'il n'y a aucune entreprise privée

importante dans le domaine pétrolier qui soit canadienne. Or la prospection et l'exploitation du pétrole et du gaz sont fort coûteuses. Ensuite, le pétrole et le gaz sont des sources d'énergie si fondamentales pour un pays industriel qu'il est impossible de s'en remettre à des sociétés multinationales d'allégeance étrangère pour assurer l'approvisionnement du pays. Le détournement d'une partie du pétrole destiné au Canada par Exxon, société mère d'Imperial Oil of Canada, l'a démontré. La fonction de suppléance de l'État est donc nécessaire en l'occurrence. N'en déplaise à M. Clark et à sa théorie.

Le chef tory a, en outre, critiqué l'accord pétrolier conclu la semaine dernière entre Pétro-Canada et le Mexique, sous prétexte que c'était un «gaspillage» des fonds publics. Avec les \$9 milliards que le Canada paiera pour le pétrole mexicain, a soutenu M. Clark, on aurait pu développer deux projets d'extraction de pétrole des sables bitumineux qui auraient produit deux fois plus de pétrole. Là encore la théorie est séduisante, mais elle ne tient pas compte de la réalité. Le contrat avec le Mexique garantit 100,000 barils par jour sur les 500,000 que le Canada doit importer pour compléter sa consommation quotidienne de 1,800,000 barils. Mais les réserves de pétrole albertain s'épuisent rapidement et

le Canada devra pour longtemps encore compter sur le pétrole étranger et en accroître l'importation. Car l'extraction du pétrole des sables bitumineux est une technique encore embryonnaire et fort coûteuse.

Les plus sûrs fournisseurs de pétrole pour le Canada seront de plus en plus le Mexique et le Venezuela. Il est donc important pour le Canada d'en devenir client. D'autant plus qu'il est d'une élémentaire prudence de ne pas mettre tous ses oeufs dans le même panier pétrolier, en l'occurrence «l'autosuffisance énergétique dès 1990» promise par M. Clark. Par contre, M. Trudeau défend l'existence de Pétro-Canada. Il faut honnêtement reconnaître qu'il a raison. Car même si cette modeste société d'État ne soutient pas la comparaison avec les grandes sociétés pétrolières, sa participation dans des entreprises conjointes permet au fédéral d'assurer un minimum de contrôle sur une source d'énergie fondamentale.

Un chef d'État qui ne comprendrait pas cela serait un danger pour son pays. M. Clark, jusqu'ici, n'a pas raisonné en futur premier ministre, mais en collègue qui ne voit pas encore la réalité à travers les théories dont son cerveau est plein. Il n'est donc pas étonnant que bien des Canadiens hésitent à lui confier la direction du pays.

Ivan GUAY



Droits réservés

Marcel Adam

Pierre Trudeau provoque des sentiments mélangés

Conscient de son manque de charisme, de son incapacité d'exciter les foules, de séduire les gens par sa personnalité, Joseph Clark confiait à un journaliste, il y a quelques mois, que s'il prend le pouvoir il aura droit à la plus courte lune de miel de l'histoire canadienne.

Il avait sans doute raison. S'il devient Premier ministre ce sera moins un mariage de raison entre lui et le peuple canadien qu'un mariage de dépit, semblable à celui que contracte avec le premier venu la jeune fille qui se venge par dépit amoureux de celui qui l'a déçu.

C'est l'image la plus appropriée qui me vient à l'esprit pour décrire l'attitude d'une multitude d'Anglo-Canadiens — de l'Ontario notamment — qui continuent à voir en Pierre Elliott Trudeau l'homme le plus capable et le plus digne de diriger le pays, mais qui, à contrecœur ou à contraindre, voteront pour le candidat de Joe Clark.

Cette situation paradoxale déroute la plupart des observateurs de la vie politique. Car, habituellement, celui qui est rejeté n'est plus perçu comme l'homme possédant les qualités requises par la fonction qu'il occupait. Or, dans le cas de M. Trudeau c'est l'inverse qui se produit. Beaucoup chez ceux qui se

détournent de M. Trudeau continuent à l'admirer mais ne l'aiment plus — à l'instar de beaucoup d'autres qui voteront pour ses candidats parce qu'ils ont confiance en lui, admirant ses qualités sans pour autant l'aimer.

Certes, il y a encore une multitude de Canadiens anglophones qui aiment M. Trudeau comme au temps où il exerçait la fascination que l'on sait sur la majorité de la population. Mais chez beaucoup d'autres les sentiments sont mélangés, la frustration le disputant à l'affection qu'ils lui portent.

L'accompagnant ces derniers jours dans sa tournée, je l'ai entendu prononcer six discours d'une qualité remarquable, considérés comme ses meilleurs par les journalistes qui l'accompagnent depuis le début de la campagne.

L'observant et l'écoulant, j'admirais encore une fois son talent d'orateur et son habileté à communiquer ses idées, mais j'essayais en même temps de décoder ce qui, chez cet homme exceptionnel, frustre ses partisans et amène à le combattre ceux qui continuent à l'admirer.

J'en suis venu à la conclusion que si Pierre Trudeau est un grand politicien il n'est peut-être pas tout à fait un véritable politicien.

Les électeurs aiment être séduits, ils aiment qu'on leur fasse la cour, ils aiment que le politicien, qui est le maître entre les élections, se fasse humble, dépendant, qu'il fasse sentir aux électeurs leur pouvoir en sollicitant leur aide, leur appui au moment des élections, bref qu'il leur dise qu'il a besoin d'eux.

Mais Pierre Trudeau est toujours égal à lui-même: il ne demande jamais l'aide de personne, ni de ses députés, ni de ses ministres, ni des électeurs. Des ministres l'ont quitté parce qu'il n'a pas su ou pu leur dire qu'il avait besoin d'eux pour accomplir sa tâche; il ne le faisait pas par tempérament, sans doute aussi par principe: on fait de la politique pour servir un idéal politique, non pour servir un homme ou pour s'accomplir personnellement.

Le biographe de M. Pierre Trudeau, George Radwanski, a écrit des pages très éclairantes à cet égard.

Avec l'électorat il a la même attitude. Il parle du Canada et de ses problèmes, il énumère ce que son gouvernement a fait et entend faire, il tente de communiquer ses préoccupations quant à l'avenir du pays, il insiste pour dire que son parti est plus capable que le Parti conservateur de gouverner le pays, que lui-même est plus compétent que

Joe Clark pour faire face aux défis de notre temps, il invite aussi à voter libéral.

Mais il dit tout cela de manière à ce que les gens comprennent qu'en votant pour son parti, ce n'est pas à lui ni au Parti libéral qu'ils rendront service mais au pays, c'est-à-dire à eux-mêmes et à leurs enfants. Bref il ne demandera pas aux électeurs de voter libéral parce qu'ils aiment Pierre Trudeau mais parce qu'ils ont besoin de Pierre Trudeau. Ce qui laisse entendre qu'ils ont plus besoin de lui que lui d'eux.

Ainsi il n'établira jamais le contact sur un plan personnel, comme le font tant de politiciens qui sollicitent les suffrages des électeurs sur un ton qui laisse deviner que sans eux ils ne sont rien, qui énumèrent tout ce qu'ils ont fait qui mérite leur reconnaissance. Dans l'ensemble les électeurs sont sensibles à ce langage racoleur. Mais loin de se résoudre à faire cette concession à la vanité populaire, M. Trudeau ira même, au contraire, jusqu'à insulter des catégories d'électeurs ou à leur dire de voter contre lui s'ils en sont insatisfaits. Un vrai politicien ne proférerait jamais un tel blasphème.

En agissant de la sorte M. Trudeau situe la vie politique au niveau de la seule raison. Et en pensant que la majorité des élec-

teurs pourront le suivre sur ce terrain, il fait certes un très grand honneur à leur vertu politique, mais ou il la surestime ou il cherche à la susciter, et dans les deux cas il court le risque d'être incompris.

Cette attitude exigeante, rationnelle, abstraite, de la vie politique, risque de provoquer une autre incompréhension dangereuse pour celui qui sollicite le suffrage populaire. C'est de laisser l'impression d'une certaine arrogance, d'une certaine froideur, d'une certaine insensibilité à tout ce qui concerne le commun des citoyens: particulièrement son besoin d'être aimé, considéré, encouragé, sécurisé, etc. Les gens ordinaires peuvent admirer un tel homme, mais ils peuvent difficilement s'identifier à lui parce qu'il leur ressemble si peu.

Et si en plus il écrase impitoyablement ceux qui le contestent grâce à une supériorité intellectuelle qu'il ne sait pas se faire pardonner par un supplément d'indulgence à l'égard des autres, non seulement gêne-t-il ses propres admirateurs, mais il se crée des inimitiés profondes et permanentes qui auraient pu être évitées avec un peu plus de patience et de tolérance.

L'ex-président américain Harry Truman disait qu'un chef d'État peut facilement, par un manque d'égard ou de courtoi-

sie, infliger à des citoyens des blessures d'amour-propre qui ne guériront jamais.

M. Trudeau n'a peut-être pas assez maîtrisé chez lui ce pouvoir de blesser. Pourtant ce n'est pas la sensibilité qui fait défaut car ceux qui le connaissent bien soutiennent que c'est justement son excessive sensibilité et une très grande timidité qui expliquent des comportements qui sont perçus comme de l'arrogance, de la froideur, un manque de considération pour ceux qui sont mus par des ressorts différents des siens, du mépris pour ceux qui ne le valent pas et le contestent. Mais l'électeur juge sur ce qu'il voit et entend, non pas à partir de considérations psychologiques qu'il ne connaît pas et n'a pas à connaître.

Ces aspects de la personnalité de M. Trudeau ont peut-être contribué au fait que Joe Clark a réussi à se faire préférer à Pierre Trudeau par beaucoup de Canadiens qui le croient pourtant inférieur. Il est vulnérable, il est faible, il est dépendant, il a besoin des électeurs et le leur laisse sentir. Il est gentil et courtois avec tout le monde, même à l'endroit de ceux qui ne le sont pas pour lui et parfois même l'humilient. Beaucoup s'identifient facilement à lui parce qu'il ressemble à beaucoup de Canadiens. Alors que Pierre Trudeau est hors catégorie.

Le discours du Président et Editeur de LA PRESSE à Toronto

Pour

Cher M. Lemelin,

Je viens de lire et relire votre magistral discours prononcé devant la «Presse Canadienne» à Toronto. Laissez-moi vous dire que j'ai été bien impressionné. Fort heureusement qu'il y a encore des hommes comme vous au Canada et surtout au Québec, qui osent, avec autant de franchise, dire les faits tels qu'ils sont vraiment. Il n'est point trop tard, j'espère bien. Que votre exemple se multiplie dans les médias d'information en particulier.

La propagande nourrie au Québec présentement me rappelle celle d'un certain Goebels... et nous savons tous où cela nous a conduits. Il est temps et plus que le temps de réagir car, comme vous le décrivez si bien, qu'est-ce qui nous attend? On dirait que certains politiciens ne sont plus écoutés aujourd'hui. Il faut donc que des non-politiciens comme vous prennent la relève. Les hommes d'affaires surtout ne bougent pas assez à mon goût et ne se montrent pas assez afin de faire sonner l'alerte.

Cher M. Lemelin, je ne voudrais pas que vous criez dans le désert. Vous avez un outil formidable en mains. Vous êtes connu dans le Québec, autant que bien des politiciens. Mettez-vous en évidence et, s'il le fallait, allez droit au but: à la politique...

Marcel MORISSET,
Sainte-Foy

Cher Monsieur Lemelin,

Bravo et félicitations pour cette conférence à Toronto dont je viens de lire le texte. Vous avez parlé d'abondance.

A ma retraite ici depuis deux ans, je «scribouille» dans «La Voix Gaspésienne» de Matane, ainsi que dans «Le Pharillon» ici à Gaspé. Mes articles sont dans le même ordre d'idées que vos remarques. Or, dernièrement, le «Pharillon» m'a avisé qu'on manquait d'espace, que mes articles étaient trop longs, etc... Ce que j'ai réalisé, c'est qu'à Gaspé, une clique très active de péquistes dirigée par l'abbé Jules Bélanger contrôle Radio-Gaspésie, Diffusion-Gaspésie, les Commissions scolaires et la Chambre de commerce. On n'aimait pas mes articles, alors...

Encore une fois, bravo! et revenez souvent à la charge, sinon, nous aurons des SS ici à Gaspé dès après le référendum et je crois que je devrai aller planter ma tente en Nouvelle-Ecosse.

Vive le Canada, cher M. Lemelin.
J. R. LEBLANC, 64 ans
Gaspé

Cher monsieur,

Mon mari et moi désirons vous féliciter chaleureusement de la magnifique conférence que vous avez prononcée devant les membres du Canadian Press Club de Toronto. Ce fut pour nous une immense satisfaction de constater que les idées énoncées rejoignent tellement les nôtres!

Comme vous le savez, en banlieue de Québec, il existe une jolie, mais toute petite rue Roger-Lemelin. En raison de votre courage, et de vos dures luttas face à l'ennemi, c'est la route Trans-Canadienne qui serait digne de porter votre nom.

Ginette DELAGE
Québec

Cher Monsieur Lemelin,

A lire l'Algarade que vous avez servi au P.Q., à Toronto, on se rend compte que «la main de Lemelin» vaut bien «la main de Dieu». Merci pour les honnêtes gens et sincères félicitations.

Henri DUTIL, père
Saint-Romuald

Cher Monsieur Lemelin,

Vous avez dit quelque chose, à Toronto, qu'il fallait dire. Il y a peu de personnes capables de le faire d'une façon aussi mordante et devant un auditoire susceptible d'en comprendre toutes les implications.

Je vous félicite parce que je réalise qu'il faut beaucoup de courage pour dire aussi franchement des choses que beaucoup de gens pensent mais qu'ils n'osent pas exprimer publiquement.

Je tiens des propos semblables mais beaucoup plus timidement et je n'ai, hélas, pas le prestige ni les tribunes dont vous disposez. J'ai eu pendant plusieurs mois un programme de commentaires à la radio mais il a été supprimé.

Puissent vos propos être retenus et amener des hommes d'action à prendre position.

Marcel THÉRIEN
Economiste-conseil
Trois-Rivières

Monsieur Lemelin,

Sincères félicitations pour votre conférence prononcée devant les membres de la presse canadienne.

Vous exprimez exactement ce que les Canadiens français pensent de leur situation politique et économique mais, malheureusement, chacun n'a pas à sa disposition les moyens que vous possédez pour exprimer le fond de sa pensée.

Soyez assuré que nous sommes tous avec vous et que nous applaudissons les efforts que vous faites pour nous garder en vie. Ne vous laissez surtout pas détourner de vos idées par certains politiciens qui vous accuseront de jeter de l'huile sur le feu. Ils seraient bien trop heureux de faire taire des gens comme vous.

Merci, Monsieur Lemelin, et bravo! Nous sommes tous avec vous.

Rémi MÉTIVIER
Montréal

Monsieur Lemelin,

Permettez-moi de vous remercier de votre discours aux membres de la Presse Canadienne.

Je suis fier de mes ancêtres irlandais établis au Québec depuis plus de cent ans. Je suis également fier de mes compatriotes de langue française. Je les connais bien car j'ai été élevée dans des pensionnats bilingues. Dans le domaine des affaires, j'ai rempli mes fonctions presque totalement en français.

Je fais parvenir le texte de votre conférence à tous les endroits où j'ai des amis, du Manitoba jusqu'en Nouvelle-Ecosse.

Véronica MAGUIRE
Montréal

Monsieur Lemelin,

Bravo et félicitations pour l'exposé sincère, précis et combien réaliste que vous avez présenté.

Je veux que chaque Canadien et citoyen habitant le Canada puissent s'inspirer de ce tableau que vous avez peint avec tant de chaleur et d'humanité.

Canadiennement vôtre,
Aimée ROCHETTE, 84 ans
Québec

J'ai lu avec grande satisfaction ton exposé à Toronto sur «L'unité canadienne et la liberté». Je te félicite de ton langage franc et non équivoque.

Bonjour, continue.
Gérard DION
Université Laval
Québec

Cher Monsieur,

Votre discours sur «L'unité canadienne et la liberté» est la contribution la plus lucide et courageuse au salut des Québécois, que j'ai eue du bonheur de lire depuis très longtemps. Je vous en félicite vivement.

Roger DEHEM
Professeur à
l'Université Laval

Monsieur Lemelin,

S'il m'était possible de vous serrer la main en personne, je le ferais et je vous embrasserais de surcroît.

La conférence que vous avez donnée à Toronto est digne d'un grand Canadien. Merci.

Charlotte L. THIBAudeau
Laprairie

Monsieur Lemelin,

Merci pour votre bravoure! Vous avez eu le courage de dire fort ce que l'homme bien pensant croit quotidiennement. La descente vertigineuse du Québec vers le marxisme-léninisme et son endoctrinement nous laissent songeurs!

Mme Jean-Paul LEGAULT
Beaupré

Contre

Monsieur Lemelin,

Dans votre conférence à Toronto où vous avez seriné aux Anglais votre fiel à l'endroit du Parti québécois, il se trouve plusieurs affirmations qui méritent d'être relevées, voire même franchement corrigées.

Dire que le peuple du Québec a perdu le «bon sens» en élisant le P.Q., c'est traiter une bonne partie de la population d'une manière incohérente; c'est encore attaquer les trois quarts de vos propres journalistes (L'Actualité, mai 79) qui se disent souverainistes. (Incidentement, ce n'est pas à cause de sa page éditoriale que LA PRESSE est notre meilleur journal...)

Vos paroles n'ont su que fournir des arguments à ceux qui écrivent dans les journaux anglais des lettres où le rideau de fer, le nazisme et l'intolérance sont associés aux Québécois. C'est plutôt d'excès de tolérance, de pusillanimité qu'on doit être accusés. N'édifiez-vous pas par ailleurs un mois avant l'élection du 15 novembre (interview dans L'Actualité) que ce qu'il y avait de plus beau au Québec travail-

lait à l'intérieur du P.Q.? Deux nations, deux discours...

Vous avez choisi le Canada, c'est votre droit et vous ajoutez: «Dans cette grande maison, je n'ai aucune crainte pour ma culture française.» Les francophones, dans cette «maison», au début du pacte confédératif, formaient 50% de la population. Nous en sommes maintenant à 25%. Un de vos éditorialistes se réjouissait dernièrement de ce qu'une loi de 1890 abolissant les français au Manitoba soit jugée maintenant inconstitutionnelle. M. Prince aurait été plus inspiré de dire que les nôtres formaient alors la moitié de la population manitobaine et qu'ils ne sont plus maintenant que 3% en cette province. Évidemment, ça donne bonne conscience de relever, presque 100 ans après une loi inique. Et si jamais les anglophones réussissent à minoriser les francophones au Québec, il s'en trouvera parmi ces premiers pour subventionner le français à Notre-Dame-de-Pontmain ou à Sainte-Émilie-de-l'Énergie comme le fédéral le fait actuellement pour les minorités françaises hors Québec.

Quel style! Quelle audace! Quel charriage!

J'ai lu avec le plus grand intérêt la superbe conférence que M. Roger Lemelin a donnée aux membres de la Presse Canadienne réunis à Toronto. Bien sûr, ses raisonnements étaient le plus souvent boiteux, l'analyse manquait de rigueur et péchait par paranoïa mais, en revanche, quel style, quelle manière, quelle éloquence, quel théâtre!

Et quelle audace! Ses théories défient toute logique et sont tout simplement enlaides. Par exemple, l'idée que l'élection du P.Q. ait été un coup d'État, ne mérite-t-elle pas la plus grande attention? Cela pourrait signifier (et je pèse mes mots tout autant que les siens) que le régime Pinchot a été légitimement élu. Eh oui! De plus, si, comme il l'affirme, le P.Q. veut le pouvoir ABSOLU, on peut se laisser aller à déduire que Franco a toujours désiré la démocratie pour l'Espagne et que Hitler a fait la guerre pour avoir la paix. Ça ouvre des horizons nouveaux à l'esprit humain en général et à celui des politiciens en particulier.

Cela peut sembler simpliste, mais, que voulez-vous, pour M. Lemelin, il semble que tout soit simple. Le tout est de mettre quelques mots choc ensemble: d'un côté, coup d'État, P.Q., sécession, socialisme, microbe,

anarchie, monstrosité, cynisme; de l'autre, démocratie, autorité, liberté, majorité, instinct de conservation, sensé. Le Bien contre le Mal. Place au Mythe, place aux mythes, et exploitions pendant qu'il en est encore temps. Comme on dit, c'est de bonne guerre. Tous les politiciens s'entendent là-dessus, et M. Lemelin plus que tout autre. Malheureusement, même lorsqu'on nous vend du savon, on est plus subtil, moins charrier et plus honnête.

Allons-y perle par perle. M. Lemelin associe la hausse rapide des budgets publicitaires gouvernementaux depuis l'arrivée du P.Q. au pouvoir à la propagande des pays totalitaires. Certes, des slogans tels que «Va jouer dehors» incitent de toute évidence à la subversion. Quant à l'insidieuse publicité nous encourageant à lire, il faut comprendre qu'elle n'a d'autre but que de nous faire trébucher sur des livres marxistes qui nous pourrissent l'âme à coup sûr, livres qui, on le sait, sont tous faits d'une encre hypnotisante et démoniaque. Et il y a de même pour l'éducation permanente, le MIC et l'innommable OSE. Par tout, on nous incite à bouger et à nous instruire. Tout cela est condamnable, et personne n'en doute.

«Terrorisme intellectuel»... «Exagérations»

Monsieur Lemelin,

Suite aux propos que vous avez tenus à Toronto, il m'est venu à l'idée de vous suggérer de faire carrière en politique. Pour le Parti libéral bien entendu; d'ailleurs, vous parlez déjà comme tel.

M. Ryan, lui au moins a attendu d'être nommé chef du Parti libéral pour cracher son venin nouvellement acquis sur les méchants «séparatistes» et se livrer au «terrorisme intellectuel», marque de commerce des libéraux. Quel spectacle disgracieux! La «main de Dieu» dirigerait-elle vers les Québécois un autre «Sauveur»?

Le Mépris n'aura qu'un temps.

Pierre VERONNEAU
Montréal

Monsieur,

Permettez-moi de vous dire combien il est bon pour une Québécoise de savoir et surtout de voir que ses élites s'occupent d'elle — de ce temps-ci, vous-même, un peu plus que les autres.

Quand on songe que jusqu'à l'éditeur de mon plus grand quotidien a décidé de se charger de mon bien commun. Est-ce assez rassurant? Est-ce assez beau?

Et quelle prise en charge, quel lancement de croisade! Toronto!

Il fallait y penser. En effet, qui peut le mieux nous comprendre et nous aider nous Québécois, que la Presse Canadienne et Toronto en général et en particulier?

Monsieur, il fallait agir et agir vite (le 22 s'en vient). Vous l'avez fait. Quel courage, quelle belle âme, quelle belle élite vous faites. Bravo! Et merci encore pour mon bien commun.

Louise LADOUCEUR-CÔTÉ
Montréal

Monsieur le Président,

Autant que quiconque, vous avez droit à vos opinions sur l'actuel gouvernement du Québec. Autant que quiconque, vous avez le droit de les défendre avec les moyens dont vous disposez. Et les vôtres sont puissants.

Cependant, autant que quiconque, vous êtes tenu de respecter la collectivité à laquelle vous appartenez et qui, en l'occurrence, vous a permis d'être ce que vous êtes et d'occuper le poste que vous occupez. À l'intérieur de cette collectivité, vous avez toute liberté de contester le choix qu'elle a fait le 15 novembre 1976 et qu'elle entérine depuis en exprimant majoritairement sa satisfaction — les sondages en témoignent — envers l'équipe qu'elle a portée au pouvoir ce jour-là.

Mais, devant les gens de l'ex-

Plus encore, rappelez-vous la Loi 22. Le fédéral était contre, les Anglo-Québécois tonnaient contre elle et votre éditorial spécial «Alerte au français» n'a pas convaincu les Anglais que le français était menacé chez nous.

Et tout ça se déroulait à l'intérieur de ce qu'il y avait de plus fédéraliste. Pour s'épanouir en français, nous avons compris qu'il n'y a qu'une solution: la souveraineté. Finies seront alors ces chicanes stériles entre deux nations; elles se respecteront car elles auront chacune leur territoire. Et les péquistes ne créent pas d'illusions: en affirmant que l'accès à la souveraineté est un phénomène irréversible. Ça pourra peut-être prendre plus de temps que certains le pensent mais ça se fera. Nous n'avons pas le choix. Vu à l'échelle planétaire — et ne venez pas dire qu'il appartient au messianisme canadien — français de braver les leçons de l'histoire —, le Québec sera ou bien souverain ou bien anglophone. A long terme, c'est eux ou c'est nous. Et en l'an 3,000, vos arrière-petits-fils pourront lire «Les Plouffe» sans traduction. Et ce ne sera pas à

des conférences comme la vôtre qu'ils le devront.

Votre père, M. Lemelin, était Canadien, vous êtes Canadien français, vos enfants sont Québécois. Ne croyez-vous pas qu'il y a un malaise dans la «maison» quand on change de nom à chaque trente ans! Quant à nous, nous avons décidé que nos enfants ne deviendront pas des Québécois français ni nos petits-enfants des Canadiens. Et cela ne se fera pas dans le misérabilisme économique comme vous l'avez suggéré aux Anglais la semaine dernière. En vous relisant, je pensais à Lionel Groulx qui disait que sur le chemin de la libération notre plus grand obstacle sera le Canadien français lui-même.

Enfin pour ce qui est de votre aversion prononcée de la social-démocratie, je n'ai pu m'empêcher de penser à ces vins recherchés dont vous nous entreteniez dans votre chronique hebdomadaire. J'ai comparé votre joie de posséder ces crus dispendieux à la désolation de ceux qui, par les temps qui courent, ne peuvent s'acheter du boeuf.

Paul DAOUST
Saint-Eustache

seul, a alors conclu que si même sa femme et son médecin commençaient à être d'accord avec l'assurance-santé, l'assurance-auto et une couple de nationalisations, c'est que l'épidémie communiste gagnait sérieusement du terrain et risquait de ravager bientôt le pays. Cette belle histoire imaginaire nourrit le feuilleton nord-américain depuis au moins cinquante ans.

D'ailleurs, le remède à cette grippe qui ronge actuellement le Québec, M. Lemelin l'a en poche: l'autorité. Il va plus loin. Selon lui, une «autorité suprême incontestable» est nécessaire pour sauvegarder la «liberté». Mais de quelle liberté parlez-vous, M. Lemelin? Comment peut-on être libre si on est soumis à une autorité? Etant ce qu'elle est, l'autorité n'a jamais engendré que la soumission ou la révolte. Entre ces deux pôles, on est dans une zone de tolérance qui ne dépend que du bon vouloir de l'autorité. Ce que vous préconisez, Lemelin, c'est la soumission. Soumission à votre autorité, soumission à «votre» liberté (liberté d'entreprise et de profits que vous jugez actuellement trop restreinte) et à celle de vos pairs.

Yves LABBÉ
Montréal

térieur, le sens démocratique et la décence élémentaire auraient exigé, sinon une solidarité explicite, du moins une certaine retenue respectueuse envers ce gouvernement qui, pour l'instant, est le vôtre.

Vous êtes allé à Toronto débâter sur le Québec, sur son gouvernement et, du même coup, sur ceux qui l'ont élu. Pourtant, y a-t-il quelque chose de plus disgracieux que d'aller au loin récolter des applaudissements en bavant sur les siens?

Rémi POTVIN
Longueuil

Dans la livraison du 3 mai de votre journal, sous le titre L'UNITÉ CANADIENNE ET LA LIBERTÉ, on a eu droit, de la part de M. Roger Lemelin, à une descente en règle contre le P.Q. au sujet de la question sociale et nationale québécoise. Il est difficile de le suivre sur toute la ligne, car sa passion antipéquistes et son souci de défendre certains intérêts l'amènent à dire beaucoup d'exagérations. Il est cependant un point où l'on peut être entièrement d'accord avec lui, et c'est lorsqu'il déclare que «quand la crise québécoise sera résolue, les rapports entre nous (les deux principaux groupes fondateurs du Canada) ne pourront plus être pareils.»

Voilà l'évidence même. Car ce

La conférence prononcée par M. Lemelin (...) vient de me faire réaliser une économie de \$104; telle est la somme annuelle qu'il m'en coûtait jusqu'à aujourd'hui pour recevoir LA PRESSE à domicile et que, grâce à M. Lemelin, je n'aurai plus à déboursier.

J'espère, pour lui, que ce n'est pas le début d'un exode massif des lecteurs car, connaissant l'esprit de discernement dont fait preuve M. Lemelin, je ne serais pas surpris qu'il attribue au gouvernement péquiste la responsabilité de ce nouvel exode qui frappe «son monde des affaires».

Pierre GOULET
Montréal

Une campagne sans précédent ici

Bonjour Montréal, toute une panoplie de services gratuits

Pour la première fois en Amérique du Nord, une ville — Montréal — va être offerte à forfait aux touristes étrangers, comme Amsterdam depuis six ans, comme Rome depuis trois ans.

Le programme dévoilé hier par la Chambre de commerce de Montréal s'articule principalement sur une proposition de séjour de trois nuits dont une gratuite.

C'est dire que tous les touristes venant aux États-Unis bénéficieront d'une brochure de réductions de toutes sortes s'ils acceptent de faire un crochet de trois jours à Montréal, soit au début de leur voyage ou à la fin.

Sous le nom de «Bonjour Montréal», ce programme d'accueil personnalisé sera vendu par les grossistes européens dès l'automne afin d'en faire bénéficier leurs clients à compter du printemps de 1980.

Un livret complet de coupons-bonis est en cours de confection et sera déposé chez les grossistes de voyages d'ici un mois. Il comprendra des rabais sur les repas dans les meilleurs restaurants de Montréal, des rabais dans le métro, sur les locations de voitures, des visites guidées, l'accès à des événements culturels et sportifs. En

somme, le touriste trouvera dans ce catalogue plus de privilèges qu'il ne pourra jamais en utiliser en trois jours.

L'initiative d'un tel programme revient à une agence du gouvernement fédéral nommée «Action Mirabel» qui a été créée il y a plus d'un an afin de rentabiliser l'aéroport international de Mirabel.

De fil en aiguille, l'action de ce comité a débouché, avec l'appui des hôteliers et des autorités provinciales et municipales, à un forfait unique en Amérique du Nord.

Québec y va de \$400,000

Le ministère provincial du Tourisme a réservé une somme de \$400,000 pour la seule promotion de ce programme qui sera appliquée en trois phases.

La première phase touchera d'abord le marché européen de l'Ouest. On prévoit que dès le début du programme, quelque 50,000 voyageurs s'y inscriront et que l'on devrait atteindre un niveau annuel de 200,000 touristes venant de cette partie du monde.

En deux autres phases successives, le programme «Bonjour Montréal» sera orienté vers le vaste marché des États-Unis, puis celui de l'Ouest du Canada, enfin l'Orient.

rons le référendum, a-t-il conclu, quand, à partir du lendemain des élections fédérales, nous pourrions sans négliger notre devoir d'Etat comme gouvernement bien expliquer notre vision de l'avenir aux citoyens.

REFERENDUM

SUITE DE LA PAGE A 1

vaines, floues et trompeuses à proposer aux citoyens» au chapitre constitutionnel.

«Je suis sûr que nous gagne-

Selon un document dévoilé par la CSN et la CEQ

Assurance-chômage: nouvelles coupures de \$125 millions

par Laval LeBORGNE

A la veille du déclenchement des élections fédérales, en mars dernier, Ottawa émettait une directive confidentielle visant à faire réduire d'environ 582,400 le nombre de chômeurs et à ainsi économiser quelque \$125 millions.

C'est l'accusation qu'ont lancée hier la CSN et la CEQ en rendant publique une directive envoyée aux quelque 800 inspecteurs que compte la Commission d'assurance-chômage à travers le Canada. La copie de cette directive, que les centrales qualifient de «confidentielle», remise aux journalistes hier est signée par M. Jean-Guy Gallant, du «service d'enquêtes et de contrôles» du bureau régional de Montréal de la CAC. Mais les centrales affirment que cette directive est pancanadienne et «adaptée» aux régions par les responsables concernés selon le nombre de «coupures» qu'on leur a demandé d'apporter dans leur secteur. La directive couvre l'année fiscale 1979-1980 et vise à exclure 34% des bénéficiaires des programmes d'assurance-chômage.

Intitulée «Mémoire», cette directive de deux pages fait clairement référence au Vérificateur général du Canada et à un «objectif global» qu'on se serait fixé mais qu'on aurait ensuite réduit. Cette directive dit, entre autres, que «(...) l'objectif global a été réduit pour tenir compte de projets pilotes (...), et en raison d'un projet spécial de vérification du Vérificateur général du Canada.

«Pour atteindre cette cible, il sera attendu de chaque agent d'enquête et de contrôle lorsque présent au travail: a) une moyenne de 40 enquêtes complétées par semaine; b) un taux d'exclusion d'approximativement 34% pour l'ensemble des programmes, soit une moyenne approximative de 14 exclusions par semaine; c) un revenu global en trop payé établi de l'ordre de \$13,000 par mois.

A partir de cette directive technique, les deux centrales calculent que le gouvernement Trudeau entend prendre environ \$125,000,000 dans la poche des chômeurs. Elles affirment aussi qu'il s'agit là d'une directive confidentielle qui ajoute aux coupures officielles déjà annoncées par les autorités fédérales.

La directive en question est très précise sur les moyens que devront prendre les inspecteurs pour effectuer ces coupures.

«Il est évident que l'atteinte de la cible fixée en termes d'inadmissibilités et d'exclusions pré suppose que les litiges de disponibilité et de non-recherche d'emploi se devront d'être sérieusement exploités», y affirme-t-on (le souligné est de nous).

De conclure les centrales là-dessus: «Bref, les chômeurs dont les prestations ont été coupées de 10 p. cent en janvier 1979 voient maintenant le gouvernement fédéral leur imposer, via la réglementation, une politique sévère de contrôle visant à les priver de leurs prestations d'assurance-chômage et les reléguer à des régimes tels le Bien-être social dont les bénéfices sont tout d'abord inférieurs et exigent ensuite de nouvelles normes de qualification».

La directive en question «montre bien le caractère complètement arbitraire et artificiel des décisions d'exclusion que les fonctionnaires fédéraux sont obligés de prendre», soutiennent les centrales.

La CEQ et la CSN trouvent «totalement irresponsable un gouvernement ou un parti politique qui, à cause de son impuissance à régler les problèmes économiques, se sert des chômeurs comme bouc émissaire».

Enfin, «il n'y a pas que le Parti libéral de Pierre Elliott Trudeau qui a supporté les mesures visant à décapiter le programme d'assurance-chômage. Si celui-ci s'est fait le haut-parleur des préjugés vis-à-vis des chômeurs, le Parti conservateur a, lui aussi, voté dans le même sens que les libéraux», affirment-elles.

«Une tempête dans un verre d'eau»

Pour Emploi et Immigration Canada, il s'agit là d'une «tempête dans un verre d'eau», parce que le document en question n'a aucun caractère officiel.

«C'est une note de service mal foutue d'un petit surveillant qui s'est permis des interprétations tout à fait non conformes à nos politiques», a précisé à LA PRESSE le directeur des affaires publiques du ministère, M. Patrick Gaudreau.

La note, ajoute-t-il, a été émise par un M. Jean-Guy Gallant, une directive qu'il émettait aux 4 ou 5 enquêteurs sous ses ordres dans le centre de Montréal-Est, et aurait été rendue «nulle et non avenue» dès que son directeur en a pris connaissance. «Elle ne s'est même pas rendue au bureau régional de Montréal».

M. Gaudreau a précisé que son ministère fixait à ses enquêteurs des niveaux de performance, qu'il s'expriment en nombre d'enquêtes par semaine, mais que jamais ces critères de performance n'ont impliqué un taux de découverte de fraudes ou une somme de prestations à économiser.

Burns quitte la politique

par Daniel L'HEUREUX de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Non sans sembler la consternation, le ministre Robert Burns a confirmé hier sa démission prochaine non seulement comme ministre d'Etat à la réforme parlementaire mais comme député de Maisonneuve.

Question de fait, M. Burns dit avoir déjà remis sa démission au premier ministre, laissant à M. Lévesque le soin de décider à quel moment celle-ci entrera en vigueur. Mais dans l'esprit de M. Burns, cette démission devrait être concrétisée au plus tard d'ici le début de l'automne.

Essentiellement, M. Burns invoque des raisons de santé. Il y aura en effet un an demain, M. Burns était victime d'une attaque cardiaque qui l'obligea à prendre plusieurs semaines de repos, en plus de l'amener quelques mois plus tard à abandonner son poste de leader du gouvernement.

Désabusé

Bien qu'il s'en défende, son geste n'en trahit pas moins un certain désabusement de la vie politique. Un journaliste de la Presse canadienne qui l'avait rencontré la veille lui attribue des propos selon lesquels le gouvernement du Parti québécois perdrait à la fois le référendum et les prochaines élections. Et M. Burns aurait ajouté: «Je ne veux pas être là quand cela va arriver».

L'agence de presse venait à peine de diffuser cette nouvelle, hier matin, quand M. Burns

demanda l'ajournement de la commission parlementaire où il se trouvait pour faire «un appel très important».

Puis, tout de suite après, le député de Maisonneuve allait rejoindre les journalistes et confirmait allègrement sa démission prochaine en invoquant qu'il n'avait plus la santé pour poursuivre sa carrière politique.

Ce qui jusque là n'était qu'une rumeur qui n'aurait bien pu être qu'une manœuvre de coulisse prenait donc la forme d'une décision ferme.

Des nuances

En réponse aux questions qui ont fusé, M. Burns nuancait cependant largement les propos qu'il attribuait à la Presse Canadienne: «Ce que j'ai dit, d'affirmer M. Burns, c'est que si le référendum était tenu maintenant, il serait perdu. Mais nous allons bientôt commencer à expliquer la souveraineté-association et j'ai confiance que, après ce débat, nous allons gagner le référendum».

M. Burns s'est cependant refusé à faire des commentaires sur la stratégie électorale jusqu'à maintenant adoptée par le Parti québécois, se disant par ailleurs très fier d'avoir un jour été qualifié par le premier ministre de «puriste de l'indépendance».

Le futur démissionnaire a insisté pour dire qu'il demeurerait à l'aise au sein du Parti québécois même si «je suis un socialiste et que le Parti québécois n'est pas toujours socialisé».

Son avenir

M. Burns dit ne pas avoir enco-

re d'intention précise quant à son retour à la vie privée. Il n'écarte pas la possibilité de poser sa candidature à un poste de juge mais souligne qu'il demeure un avocat (et «un bon avocat», se plaît-il à blaguer) intéressé particulièrement au droit du travail.

Carrière

M. Burns fut en effet conseiller juridique de la CSN pendant plusieurs années, ce qui l'amena à s'impliquer dans plusieurs conflits célèbres, notamment à la Commission de transport de Montréal.

En 1970, M. Burns fut élu pour la première fois député de Maisonneuve, faisant ainsi partie du groupe des sept premiers députés péquistes à faire leur entrée à l'Assemblée nationale.

Leader de son parti en Chambre, Robert Burns devint vite un véritable maître de la procédure, suscitant l'admiration et l'estime de tous les parlementaires, y compris les membres du gouvernement. Au cours des six années que le PQ passa dans l'opposition, M. Burns fut incontestablement un «débatteur» du premier ordre.

Un de ses principaux fait d'arme de l'époque fut sans doute «l'affaire Boutin», qui devait amener la démission du député libéral de Johnson, M. Jean-Claude Boutin.

C'est avec la prise du pouvoir que le député de Maisonneuve commença à avoir un peu moins de veine. Etant par nature, comm il le rappelait lui-même.

hier, «un gars d'opposition», il assumait son rôle de leader du gouvernement comme «un mangeur d'hommes». Ce qui contribuait souvent à perturber le climat de l'Assemblée nationale et à le mettre en opposition ouverte avec le président de l'Assemblée, M. Clément Richard.

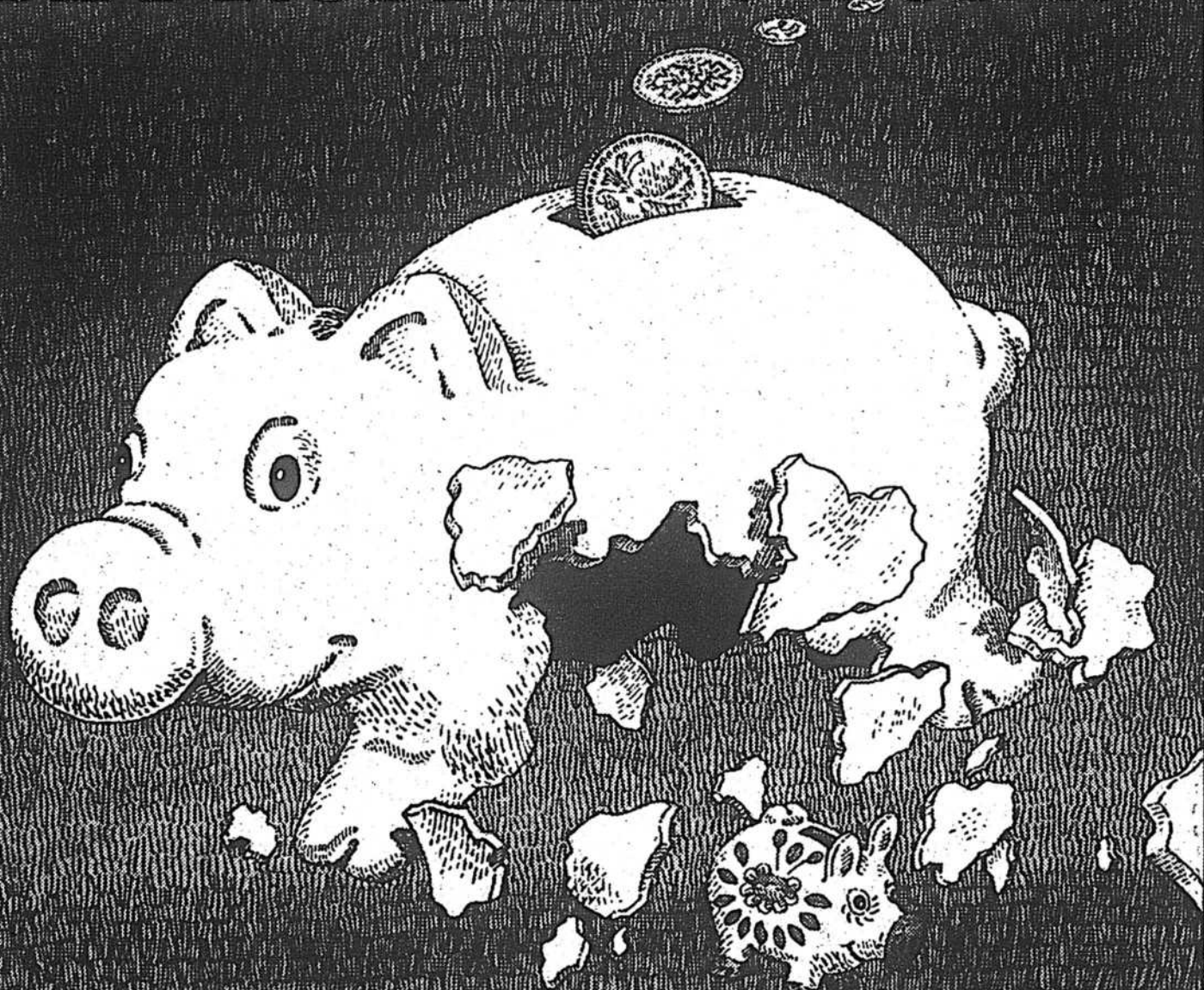
Aussi, dès juillet 1977, M. Burns devait confirmer qu'il envisageait de démissionner comme leader du gouvernement. Son remplacement à ce poste par le jeune Claude Charbon ne se fit cependant que le 26 août 1978, soit trois mois après qu'une attaque cardiaque l'eût obligé à interrompre toute activité.

Comme ministre d'Etat à la réforme parlementaire, M. Burns aura fait adopter deux lois majeures, l'une sur le financement des partis politiques, l'autre ouvrant la porte à la tenue des consultations populaires (référendum).

La réforme électorale qu'il avait promise pour l'automne dernier a cependant tardé à venir et en fait n'arrivera pas avant le mois prochain. En outre, sur la question de l'introduction de la représentation proportionnelle dans notre système de scrutin, M. Burns a dû se contenter pour cette année d'un livre vert, après avoir constaté que le cabinet n'était pas prêt à s'engager tout de go dans une telle réforme.

Or, voilà qu'à moins que M. Burns ne revienne sur sa décision, c'est un autre ministre qui devra prendre en charge la réforme électorale.

JE DÉCIDE DU PROJET, JE PROFITE DU BONI.



PLACEMENT-BONI DE LA CAISSE POPULAIRE.

«J'ai décidé d'épargner régulièrement afin de réaliser un vieux rêve. Je profite de Placement-Boni de ma caisse populaire. En plus d'un intérêt élevé sur mon capital, je bénéficierai d'un boni substantiel à l'échéance de mon plan d'épargne. Placement-Boni de ma caisse populaire, c'est vraiment profitable pour moi!»

- Pas de frais d'adhésion
- Pas de frais d'administration
- Pas de commission à payer

Exemple: plan d'une durée de 5 ans à un taux d'intérêt de 9 1/2 % *

Vous déposez mensuellement **	Vous aurez versé	Vous recevrez en capital, intérêt et boni à l'échéance ***
\$100	\$6,000	\$7,864.36
\$50	\$3,000	\$3,932.18
\$10	\$600	\$786.44

* Le taux d'intérêt peut être modifié les premier janvier et premier juillet de chaque année.

** Ceci n'est qu'un exemple pour 3 montants de dépôts mensuels. Vous pouvez choisir le multiple de \$5 que vous désirez.

*** Les montants doivent être déposés le premier jour ouvrable de chaque mois.

LA CAISSE POPULAIRE

C'est profitable...
POUR NOUS, QUÉBÉCOIS.



desjardins

Les Centres d'accueil Lanaudière

Un rapport accablant
pour l'administration

Conflits d'intérêts, népotisme, mauvaise administration, pratiques douteuses, frais de représentation excessifs, tels sont les abus qui sont dénoncés dans le rapport de Me Denis Chaurrette sur les Centres d'accueil Lanaudière.

Ce rapport avait été demandé par le ministre des Affaires sociales lorsque les employés syndiqués de Lanoraie avaient dénoncé les agissements de la direction et suite à une demande formelle du député péquiste de Berthier, M. Jean-Guy Mercier.

Créés en 1975 lors de la fusion de deux corporations, soit celle du Pavillon LeGardeur Inc. et le Centre d'accueil Lanoraie, les Centres d'accueil Lanaudière regroupent une dizaine de foyers autrefois «clandestins», qui sont subventionnés par le ministère des Affaires sociales.

M. Jean Hade

Le rapport, qui recommande la mise en tutelle de l'institution, dénonce en particulier son directeur général, M. Jean Hade, sa personnalité, son style de gestion et les exactions dont il s'est rendu coupable.

Par la bande, il s'en prend également au conseil d'administration, à son unanimité, pour ne pas dire complicité, et à certaines pratiques du ministère des Affaires sociales.

M. Hade, dit le rapport, «baigne» dans des situations de conflits, non seulement en ce qui a trait à des fournisseurs mais également à des employés.

«Il est aussi, dit le rapport, presque toujours en retard et se remonte le moral au travail en se servant à son bar, c'est certainement plus économique qu'à l'époque où le Centre avait un compte ouvert au restaurant et bar «La Grange».

Deux familles sont «particulièrement bien représentées parmi les employés» du centre: celle de M. Jean Hade et celle de M. Bernard Lebeau, responsable des ressources matérielles au centre depuis 1970.

Ont occupé ou occupent des postes, du bas en haut de l'échelle hiérarchique, les personnes suivantes: les deux épouses de M. Hade, son beau-frère, son frère, son fils, l'amie de son frère et la mère de cette amie. Pour la famille Lebeau: M. et Mme Lebeau, leur fille, deux beaux-frères et un oncle de M. Lebeau. Ce népotisme crée une situation pour le moins équivoque.

Des clans...

Le Conseil d'administration est divisé en deux clans: cinq membres d'un côté, trois de l'autre. D'après le rapport, le directeur général voyait ces cinq membres avant la réunion du Conseil pour s'assurer d'un consensus préalable à la discussion des questions.

Contrairement au règlement de la loi, le Conseil n'a pas adopté de budget pour les années 1977-78 et 1978-79. Les réunions n'ont pas été régulières et ont été tenues à la demande soit du directeur général, soit du président.

Aucune information financière n'est fournie au Conseil mensuellement ou à des périodes équivalentes. Certains membres du Conseil déclarent que les états financiers n'ont jamais été présentés de façon élaborée pour en permettre l'analyse.

Le représentant des bénéficiaires a été nommé par le Conseil au lieu d'être élu par les bénéficiaires, comme le veut la loi et il n'y a aucun syndicat au conseil d'administration.

Le président

Le président, le Dr Jean Morrissette, n'avait pas cru avant l'enquête, que le rôle du conseil d'administration était de s'assurer que des mécanismes de contrôle interne étaient installés et efficaces, que les sommes dépensées étaient justifiées et raisonnables, ou qu'une politique d'achat par soumission était en place. C'était là la fonction du vérificateur qui devait aviser le conseil lorsque quelque chose n'allait pas. Mais «tout allait bien» a déclaré le Dr Morrissette en réitérant sa confiance dans le directeur général.

«Cette conception nous apparaît dangereuse, dit le rapport. Cette attitude a pour effet et conséquence de remettre entre les mains du directeur général une latitude sur un ensemble de situations où il se trouve directement impliqué et en conflit d'intérêts.»

Quant au vérificateur, souligne encore le rapport, il n'a pas à se substituer au Conseil. Ce sont les établissements qui paient leur vérificateur. «Il est normal, affirme Me Chaurrette, qu'il ait le réflexe identique à celui de la pratique dans l'entreprise privée, c'est-à-dire qu'il travaille pour celui qui le mandate et le paie en appliquant tout de même tous les principes connus de comptabilité.» Cependant, Me Chaurrette juge inacceptable que le vérificateur ait indiqué clairement qu'il a remis ses états financiers et son rapport au comité de vérification alors que ce comité n'a jamais existé.

Me Chaurrette ajoute que l'élaboration du budget du Centre d'accueil lui est apparue comme «étant véritablement une farce». On se contente de majorer les chiffres de l'année précédente. Le directeur des services administratifs a déclaré que la préparation du budget

prenait effectivement de cinq à quinze minutes.

Lors des réunions du Conseil, «il est coutume de vider quelques 40 onces de boisson»... souligne le rapport.

Des déficits...

Pour la période 77-78, les Centres Lanaudière ont enregistré un déficit de \$137,266. L'établissement a encouru des dépenses de relocalisation autorisées par le MAS (\$131,000) et qui n'ont pas encore été remboursées. Pour la présente année, le déficit devrait, selon Me Chaurrette, se situer entre \$100,000 et \$150,000.

Des postes non autorisés sont créés, des dépassements de rémunération pour les cadres approuvés sans réserve.

Des pratiques douteuses

Certains achats, portés aux livres, n'ont pu être retracés, faute d'inventaire. Ainsi, on n'a jamais retrouvé un système de fils et clochettes d'urgence achetés par le Pavillon de Lanoraie. M. Hade a admis, en outre, avoir pris une baignoire aux Centres d'accueil Lanaudière et l'avoir emportée à Saint-Damien pour son chalet. Aucun dédommagement n'a été versé aux Centres.

Lors de ses noces, plusieurs victuailles ont été achetées par le département d'achats du centre. On a retracé une facture payée par le centre qui n'a pas été remboursée. Des employés ont travaillé à la confection du buffet des noces préparé dans les cuisines du centre.

A plusieurs reprises, des employés, sur leurs heures de travail, sont allés travailler à la rénovation du chalet de M. Hade. Son téléphone personnel à son domicile, est payé entièrement par le centre. Le compte annuel est d'environ \$1,200. Cette situation subsisterait depuis 1973.

Pour les trois derniers exercices financiers (y compris celui de 1978-79 qui est annualisé), M. Hade a reçu, comme dépenses de «millage», \$2,262.48, M. Bernard Lebeau, \$1,992.32 et Mme Yvonne Ste-Marie \$1,992.14.

L'argent des pensionnaires

Un grand nombre de comptes personnels des bénéficiaires sont administrés

en fiducie par les Centres d'accueil Lanaudière. Quelques comptes volumineux avaient, à l'occasion, des enveloppes contenant de l'argent et qui étaient gardées à proximité de la petite caisse. L'enquêteur a constaté «un tas de sorties de fonds de cette enveloppe» à des fins autres que les besoins du bénéficiaire. Il suppose que ces sommes d'argent ont été remboursées en soulignant qu'il ne peut en avoir la certitude.

Des procédures peu orthodoxes

Le contrôle interne des dépenses et des recettes est inexistant. Ainsi, plusieurs personnes ont accès au coffre-fort où l'argent des recettes est déposé. «La même personne s'occupe des encaissements et des déboursés, permettant ainsi de dissimuler des erreurs ou de permettre de non comptabiliser des recettes», écrit Me Chaurrette.

Le montant de la petite caisse n'est pas fixe. Il peut varier de \$3,000 à \$6,000. Pendant quelques jours, il a atteint \$32,000!

Les pièces justifiant l'émission de chèques ne sont pas toujours fournies comme preuve de déboursés lors de leur signature et les pièces justificatives ne sont pas annulées lors du paiement pour empêcher leur réutilisation.

Il n'existe aucun contrôle sur les stocks et sur leur utilisation. Les marchandises achetées ne sont pas livrées dans un lieu centralisé pour leur réception et plusieurs marchandises ne sont même pas vérifiées lors de la livraison.

Même laisser-aller en ce qui a trait aux feuilles de temps des employés qui ne sont pas approuvées dans beaucoup de cas. Un employé malade plus de trois mois a été payé au taux horaire de \$53.50 au lieu de \$5.35! On a pris quatre mois avant de s'en apercevoir.

Des fournisseurs choyés...

M. Pierre Letendre fournit les services de buanderie au centre d'accueil, au coût d'environ \$40,000 par année. Aussi, il est souvent invité aux agapes de M.

Hade avec diverses personnes, agapes que défraie le centre.

Me Chaurrette écrit: «... le service de M. Letendre aurait été mauvais depuis le début, tant quant à la qualité des linges fournis et du lavage effectué qu'à la quantité fournie». Les nombreux cas de plaies de lit dont LA PRESSE a fait état le 4 avril dernier, après une visite au pavillon de Lavaltrie, en témoignent. Sur ce chapitre précis, le rapport ne dit rien.

Le contrat avec M. Letendre a été modifié par M. Hade sans que ce dernier ait fait un inventaire ou ait vérifié les données motivant cette modification. M. Hade s'est fié aux chiffres de M. Letendre!

L'enquêteur a prouvé que M. Letendre ne respecte pas les quantités qui devraient justifier l'augmentation du prix.

Autres fournisseurs

M. Hade demeure à Saint-Damien, soit à 60 milles du Pavillon LeGardeur et à 45 milles de Lanoraie. Le fournisseur de viande des deux pavillons est le Marché Emery, «un épicer du coin» de Saint-Damien. A LeGardeur, les viandes ne sont jamais pesées ni vérifiées et à Lanoraie, il n'y a pas de balance. L'honnêteté de M. Emery n'est nullement mise en cause ici, c'est plutôt le prétexte utilisé par M. Hade pour éliminer son fournisseur antérieur afin de confier ses achats à M. Emery qui fait tiquer. Selon M. Hade, le premier boucher aurait triché sur les quantités. Celui-ci a tenté de vérifier ce qui se passait et n'a pu se faire entendre de la direction. Me Chaurrette conclut qu'il s'est agi d'un prétexte pour donner un bon contrat à un gars de Saint-Damien. Mais! et c'est là le hic, M. Emery est le fournisseur personnel de M. Hade qui lui doit au-delà de \$2,500 pour son marché hebdomadaire et pour ses noces. «La facture est de cette ampleur depuis environ un an.»

Enfin, il est à signaler que les pouvoirs conférés à l'enquêteur en vertu de la loi étaient vastes, mais ni le conseil d'administration, ni la direction de l'établissement n'ont été suspendus pendant l'enquête.



Claire
DUTRISAC

Le ministère des Affaires sociales (MAS) porte une part de responsabilité dans la gabegie des Centres Lanaudière. Rappelons qu'en juin 1978, le MAS a effectué une vérification à la suite d'une plainte mentionnant que des commandes de \$30,000 n'auraient jamais été remplies bien que facturées.

Cette vérification a mis en lumière des faits qui auraient appelé une enquête plus approfondie. Des factures n'ont pu être retrouvées. Des «soumissions» ont été utilisées comme factures pour obtenir un remboursement de dépenses. Le plus ahurissant, c'est que ce procédé serait monnaie courante au ministère, à la fin d'un exercice financier, afin d'éviter d'avoir des crédits périmés.

Les deux dernières années, le centre n'a pas établi de budget. Au ministère, on répond: «De toute façon, les budgets préparés par les établissements arrivent à Québec la plupart du temps trop tard pour être traités et utilisés dans l'approbation du budget de l'établissement.»

«Le MAS ne semble pas posséder actuellement, écrit Me Denis Chaurrette, les outils pour déterminer si un établissement exerce une saine gestion ou non. Il ne peut que constater des dépassements au budget et s'interroger pour savoir si ces dépassements sont dus à un besoin accru et nécessaire de soins de la population ou une exagération ou maladministration.»

Les représentants du MAS semblent mal à l'aise quand il leur faut exercer des contrôles alors qu'ils ont l'impression que le vérificateur joue le rôle de «chien de garde» et que les conseils d'administration sont autonomes, souligne Me Chaurrette.

Il a constaté dans les livres du centre, au poste «frais d'administration» plusieurs dépenses, pour des repas où le directeur général et le directeur des services administratifs allaient dîner et souper avec les représentants du MAS. Le 17 octobre 1978, l'enquêteur a relevé des reçus pour des repas payés par le centre, un dîner (\$108.85) et le même jour, un souper (\$109.). «Ces diners ou soupers avec les représentants du MAS, payés par le centre, semblent monnaie courante et faire partie des moeurs acceptées par les deux parties.»

Les fonctionnaires ont de leur côté un «per diem» prévu pour acquitter les dépenses encourues pour leurs déplacements, incluant le «millage», les repas et l'hôtel. Plusieurs fonctionnaires, en plus de se faire offrir des repas par le centre, ont réclamé le remboursement de ces repas au MAS. «Plusieurs cadres du ministère considèrent cette politique de double remboursement comme étant un avantage marginal compensant pour des heures supplémentaires travaillées et que cette situation ne représentait pas un cas unique», souligne Me Chaurrette.

Le directeur général du centre, M. Jean Hade, a confirmé que ses achats d'alcool servaient en partie à recevoir les représentants du ministère lors de leurs visites à l'établissement. De plus, à chaque voyage à Québec, pour des affaires relatives au centre, M. Hade apporte trois ou quatre «40 onces» d'alcool, payés à même la petite caisse du centre, pour les entrevues avec les fonctionnaires du MAS. Selon M. Hade, cette pratique existe depuis fort longtemps; et apporter de l'alcool est plus économique que de boire au bar des hôtels de Québec! Il semble que ce soit là une coutume répandue qui existerait dans d'autres centres d'accueil. Me Chaurrette croit que les fonctionnaires sont suffisamment bien traités par le gouvernement pour que ces «à-côtés» n'aient pas d'impact sur leur jugement. Les conclusions de la vérification faite en juin 1978 jettent quelques doutes sur cette affirmation. On s'est contenté alors de recommander que l'argent versé par le MAS et non dépensé soit simplement soustrait du prochain budget.

Le rapport souhaite que le MAS se dote d'outils plus précis pour établir un meilleur contrôle sur la gestion des établissements; il devrait exiger et approuver des budgets plus détaillés.

Les établissements publics ont l'obligation de tenir, chaque année, une assemblée publique. A l'automne de 1978, les Centres Lanaudière ont rempli cette exigence de la loi après que le directeur général ait manifesté son intention de retarder sinon d'escamoter cette assemblée.

Le rapport souligne l'indifférence de la population à l'égard des établissements qui la servent. L'assemblée annuelle constitue donc, en pratique, un moyen de contrôle «très faible».

Pourtant, une véritable bataille s'est menée qui a divisé les citoyens de Lanoraie lorsqu'il s'est agi de décider si l'ancien couvent, qui abritait alors le Centre d'accueil Lanoraie, allait être rasé pour édifier un nouvel immeuble sur son emplacement. Un comité de citoyens s'est formé qui a combattu cette décision du Conseil d'administration. Ce comité voulait garder l'ancien couvent à titre de richesse culturelle et le transformer en un centre communautaire. Il a d'ailleurs eu gain de cause.

On s'explique d'autant plus mal l'apathie de la population que déjà des bruits de toutes sortes circulaient. Des questions pertinentes auraient pu être soulevées.

La liberté d'un peuple exige un long apprentissage.



«...le service de M. Letendre aurait été mauvais dès le début, tant quant à la qualité des linges fournis et du lavage effectué, qu'à la quantité fournie.» LA PRESSE a fait état de nombreux cas de plaies de lit, dans son édition du 4 avril et sur ce chapitre précis, le rapport ne dit rien.

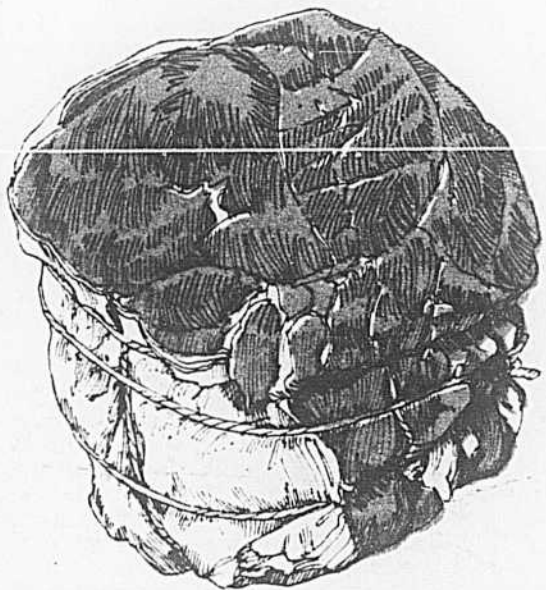
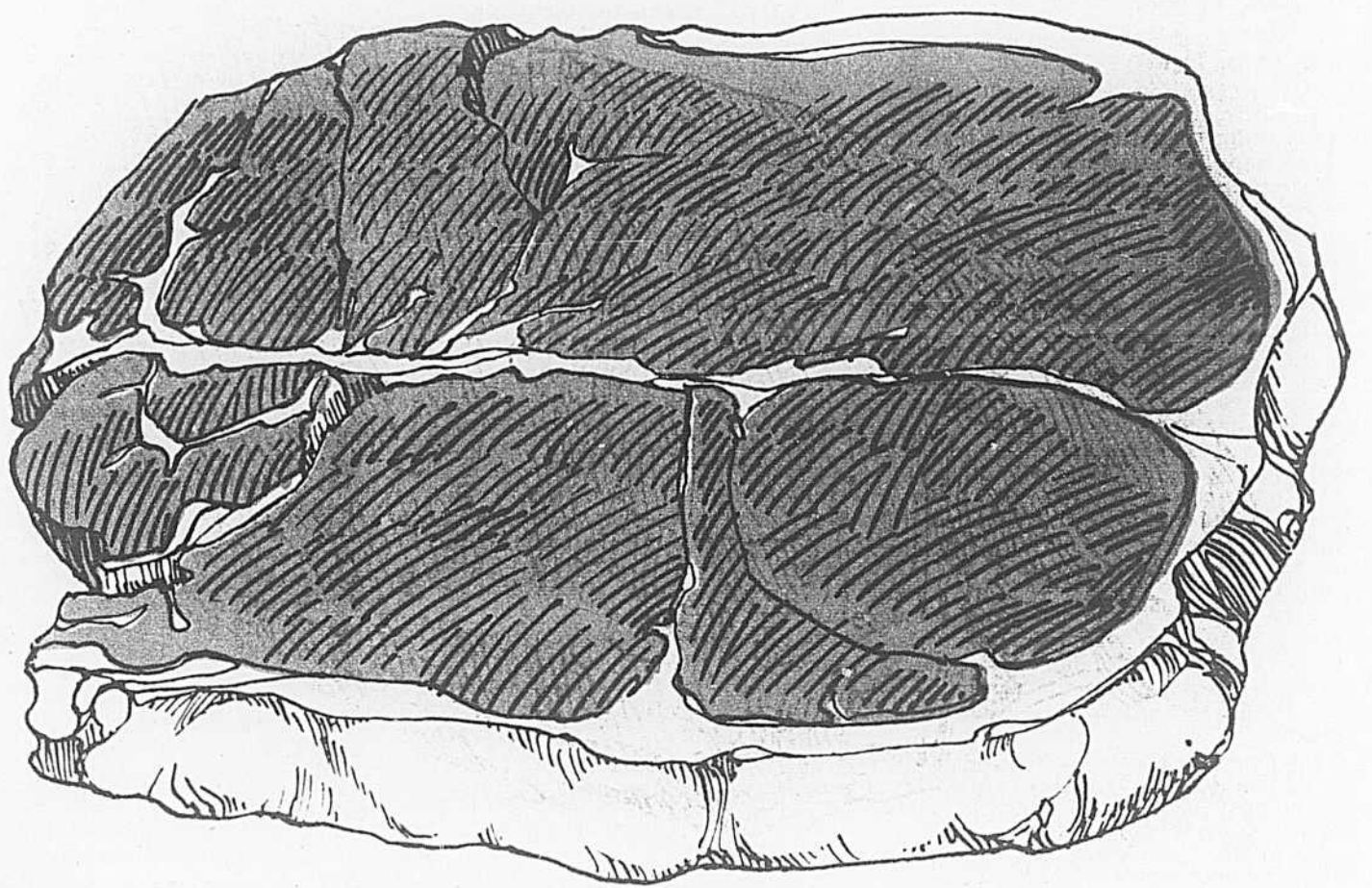
Vente Boeuf

Superbes aubaines,

Biftecks de ronde

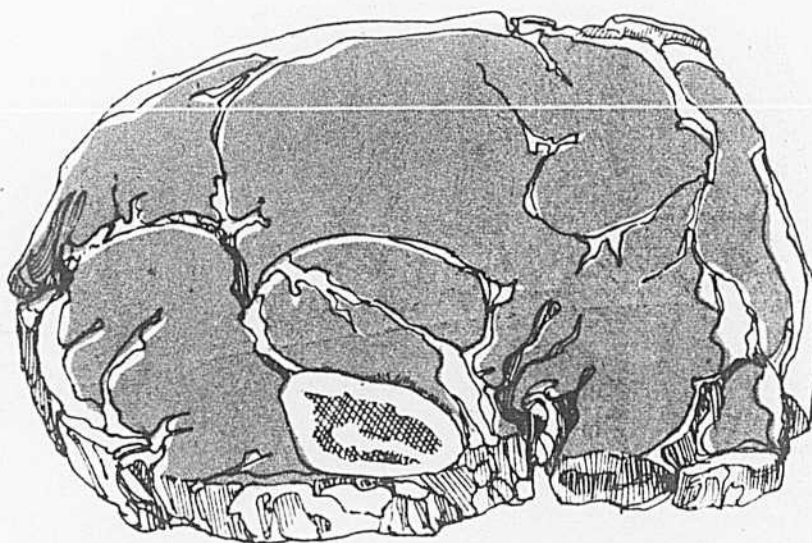
TRANCHE COMPLÈTE
DÉSOSSÉE — DE BOEUF
CANADA CATÉGORIE "A"

 **2.28** LB



Pointe de surlonge

 **2.78** LB
BIFTECK OU ROSBIF
DE BOEUF CANADA
CATÉGORIE "A"



Biftecks de surlonge

 **2.68** LB
AVEC L'OS —
DE BOEUF CANADA
CATÉGORIE "A"

**ROSBIF
HAUT CÔTÉ**

COUPE RÉGULIÈRE
DE BOEUF CANADA
CATÉGORIE "A"

AUBAINE!



1.48 LB

**ROSBIF
CÔTE CROISÉE**

DE BOEUF CANADA
CATÉGORIE "A"

AUBAINE!



1.78 LB

**ROSBIF
DE CÔTE**

DE CHOIX
DE BOEUF CANADA
CATÉGORIE "A"

AUBAINE!



2.78 LB

**BOEUF
HACHÉ**

MAIGRE
FRAIS HACHÉ

AUBAINE!



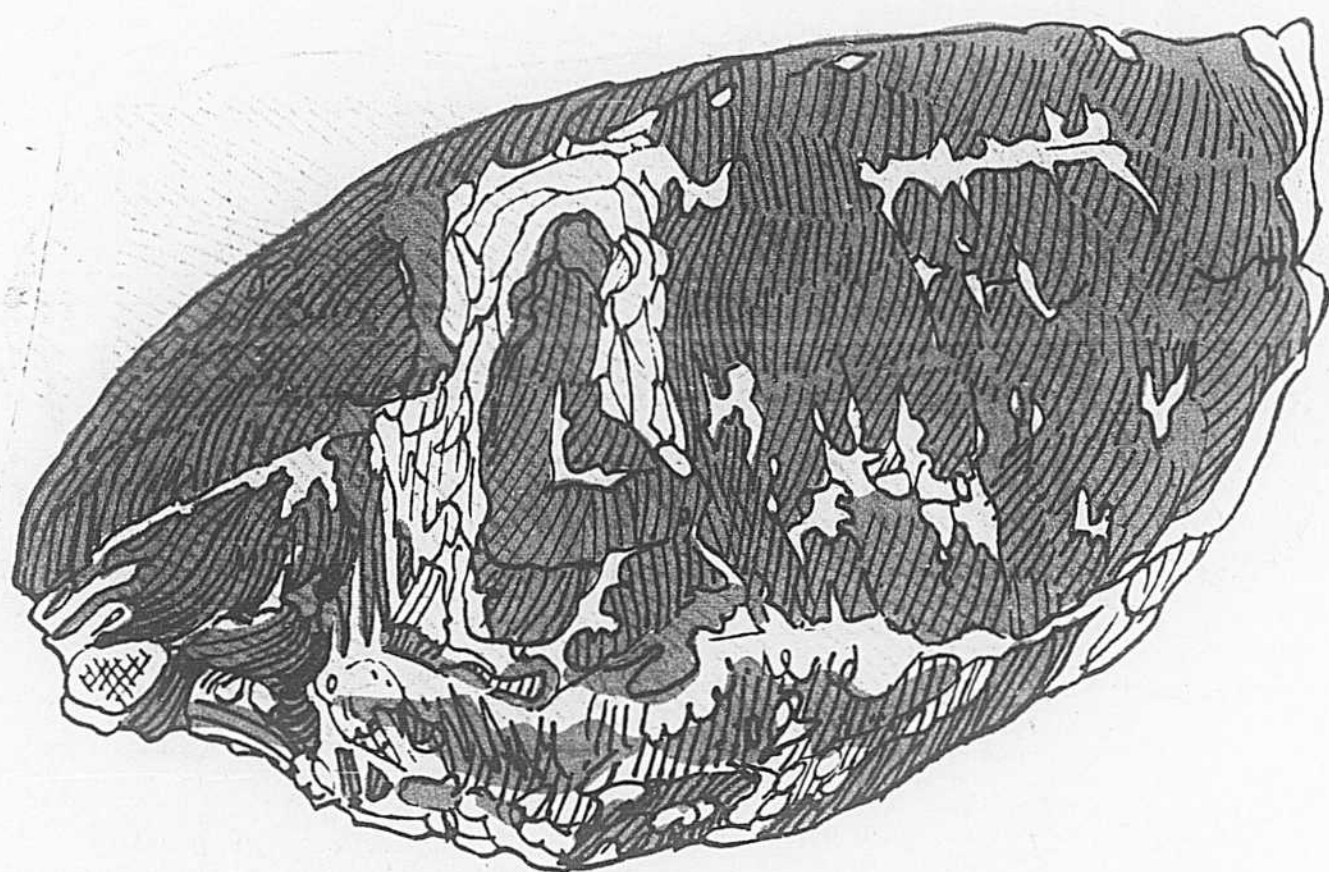
2.28 LB

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!
LES SUPERMARCHÉS DOMINION LIMITÉE

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'À LA FERMETURE
MARDI LE 22 MAI

 **ominion**

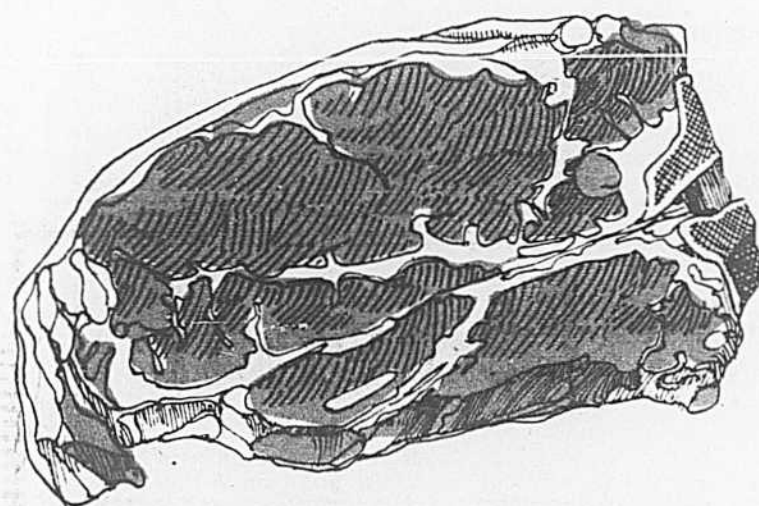
Dominion qualité superbe!



Rosbif de croupe

DÉOSSÉ SILVERSIDE OU
BAS DE RONDE DE BOEUF
CANADA CATÉGORIE "A"

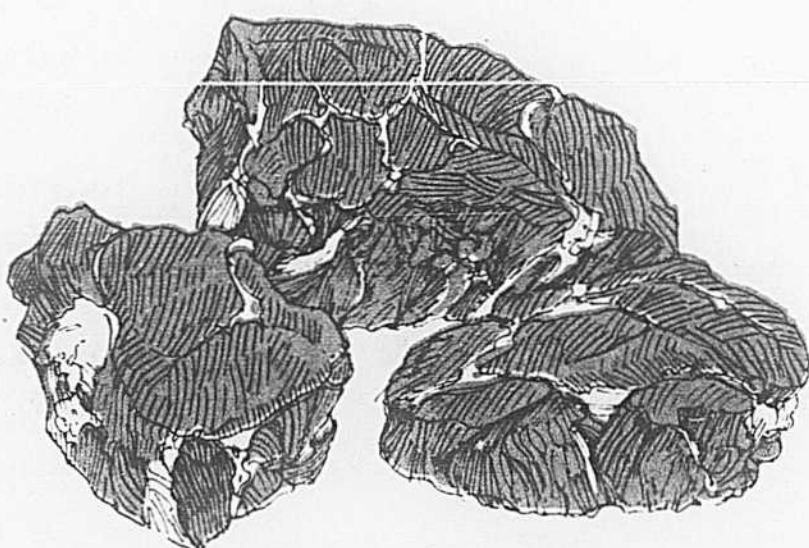

2.28 LB



Biftecks d'loyau

OU ROSBIF
DE BOEUF CANADA
CATÉGORIE "A"

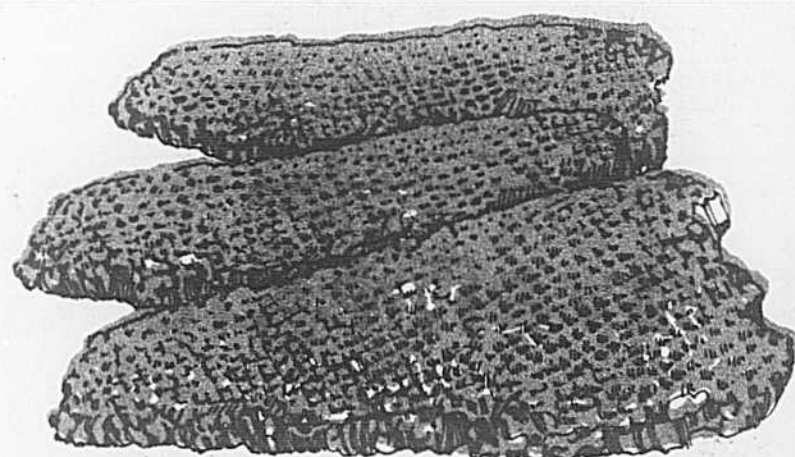

3.28 LB



Boeuf à bouillir

DE BOEUF CANADA
CATÉGORIE "A"
DÉOSSÉ


2.28 LB



Biftecks attendris

DE BOEUF CANADA
CATÉGORIE "A"


2.88 LB

C'est surtout à cause des viandes.

le match électoral



100 JOURS

SUITE DE LA PAGE A 1

de réorienter l'avenir économique du pays.

Il ne s'agit pas là que de quelques «points de repère» d'un calendrier mené en parallèle à des «efforts soutenus» de la part de M. Clark, pour assurer une présence francophone «réelle» au sein de son cabinet et de la fonction publique fédérale.

Ainsi à défaut de nommer ministres des députés québécois, M. Clark entend dans une première hypothèse élargir de huit le nombre de sénateurs et cela en vertu d'une clause obscure de l'AANB, pouvant être invoquée dans l'hypothèse d'une «urgence nationale». Deux de ces sénateurs seraient du Québec.

Seconde hypothèse, le chef conservateur se propose de réclamer la démission au nom de l'intérêt supérieur de la nation d'un certain nombre de sénateurs déjà en poste afin qu'ils cèdent leur place à des «Québécois ministrables».

Le chef conservateur a exclu, pour l'instant du moins, la possibilité d'inviter des libéraux à rejoindre les rangs de son parti. «Je préfère attendre le résultat exact de l'élection avant d'envisager sérieusement pareille alternative», a expliqué M. Clark à LA PRESSE.

Il ne fait aucun doute pour le jeune chef tory qu'il sera mercredi prochain le 16e premier ministre de l'histoire du Canada. Il n'a donc pas tardé à réunir ce qu'il appelle une «équipe de transition» qui, depuis plus d'un mois, travaille «jour et nuit» à concevoir le programme des premiers cent jours de son gouvernement ainsi qu'à sonder le terrain au sein de la fonction publique fédérale afin que les conservateurs puissent remplacer au pied levé le mandarinat libéral d'une part et dénicher des francophones d'autre part.

«J'ai demandé à mon équipe de transition d'identifier les fonctionnaires francophones ou ceux pouvant le devenir, car je crois que les gestes symboliques seront vraiment importants dans les premiers mois d'un gouvernement conservateur. Je dois démontrer qu'il sera possible aux francophones efficaces d'avoir une influence sur les politiques de mon gouvernement», a déclaré M. Clark.

En politique étrangère, M. Clark avoue ne pas avoir encore de projets immédiats bien précis. Il participera au sommet des 7 à Tokyo en juin, rencontrera ses homologues du Commonwealth en Zambie en juillet, sans toutefois vouloir défendre des politiques très arrêtées lors de ces deux réunions internationales.

Au chapitre des relations Canada/États-Unis, M. Clark a l'intention vague de rencontrer M. Carter informellement dès les premiers cent jours de son mandat, précisant toutefois qu'il n'y a rien qui presse en ce domaine.

Joe Clark premier ministre entend s'inspirer de la vie de sir John A. MacDonald à qui il aime se comparer. «MacDonald était



Sous les regards amusés des spectateurs, le chef conservateur Joe Clark se précipite vers la rive du lac Ontario, à Toronto, pour y saluer un couple d'amoureux qui semblait tout à fait oublié de sa présence.

un homme qui avait une vision très pratique de l'unité canadienne», confie-t-il. «N'est-ce pas lui qui affirma au sujet des Canadiens français: «Traitez-les comme une faction et ils agiront factieusement. Traitez-les en partenaires et ils coopéreront avec vous...?»

«Il s'agit là, je pense, du plus sage conseil qu'il ait pu donner un premier ministre anglophone, dans l'histoire du Canada. Ce que MacDonald a dit est encore vrai aujourd'hui. C'était un homme très tolérant, j'aimerais diriger le pays comme il a su le faire», conclut M. Clark, l'air décidé.

A quatre jours des élections, les subventions pleuvent

par Pierre GINGRAS
envoyé spécial de LA PRESSE

CHICOUTIMI — Qu'il soit fédéral ou provincial, le folklore électoral n'a pas beaucoup changé au cours des dernières années.

A preuve, hier après-midi au Lac-Saint-Jean, le ministre de l'Expansion économique régionale s'est lancé dans une vaste distribution de manne électorale en annonçant une vingtaine de subventions directes pour l'ensemble du Québec, dont la moitié destinée à la seule région du Lac-Saint-Jean, soit une somme d'environ \$2 millions.

L'octroi gouvernemental le plus important, une somme de \$1.2 million, ira à l'aciérie Le Petit-Paris, de Saint-Ludger-de-Milot, près d'Alma, et permettra un investissement global d'environ \$4 millions pour la création d'environ 160 emplois. Un autre \$400,000 sera versé afin de lui permettre de prendre de l'ex-

pansion. Le cortège se termine par huit autres subventions variant de \$20,000 à \$104,000.

Malhonnête

Pour sa part, le candidat créditiste dans le comté de Roberval, M. C.A. Gauthier, n'a pas été long à réagir. Il a affirmé à LA PRESSE que les procédés du ministre Lessard étaient malhonnêtes et qu'ils arrivaient un peu tard. «Il est bien trop tard pour jouer au père Noël à la fin du mois de mai», a-t-il dit avec humour. Mais celui-ci devait ajouter, plus sérieux cette fois, que le gouvernement devrait réviser la loi électorale.

«Il est inadmissible qu'un ministre qui est candidat soit autorisé à annoncer des octrois après le début qui ne peut que désavantager les autres candidats», a-t-il dit.

Selon M. Gauthier, qui est en quête de son septième mandat dans le comté de Roberval, ces subventions tardives n'auront

pas d'effet sur l'issue du vote dans son comté. De plus, selon le candidat créditiste, elles démontrent que les libéraux ne savent plus où donner de la tête.

Ford et Alcan

Quant au candidat créditiste et adversaire du ministre Lessard dans le comté Lac-Saint-Jean, sa réaction a également été rapide. Selon un porte-parole de son organisation, la plupart de ces subventions étaient prévisibles et ne sont pas exceptionnelles quant aux sommes impliquées, si ce n'est celle de l'aciérie Le Petit-Paris.

«Ce ne sont pas ces cadeaux de la dernière chance qui feront oublier aux électeurs du comté que Ford et l'Alcan iront s'installer en Ontario. D'ailleurs, attendez-vous à ce que le ministre Lessard annonce toute la pléiade des subventions des projets Perspectives Jeunesse juste à la fin de la campagne», a dit le porte-parole de M. Bouchard.

Portelance: pourquoi pas 15,000 voix de majorité?

par Paul ROY

A chaque élection depuis 1968, la majorité du libéral Arthur Portelance s'est accrue de 1,000 à 2,000 voix dans Gamelin.

En 1974, elle était de quelque 13,000 voix et l'ex-voyageur de commerce ne voit pas pourquoi elle n'atteindrait pas 15,000 voix mardi prochain.

«Depuis le début de la campagne, tout le monde nous dit qu'on n'a pas d'opposition, affirme-t-il. Je suis surpris que mon adversaire n'ait pas réussi à vendre sa marchandise mieux qu'il ne l'a fait.»

Quand il parle de son adversaire, Arthur Portelance parle de Robert Letendre, ce jeune homme de 31 ans qui fait campagne depuis maintenant un an dans ce comté de l'est de la ville. Et, n'en déplaise à M. Portelance, Robert Letendre n'est certainement pas prêt à lui concéder une majorité de 15,000 votes.

Depuis qu'il a quitté son poste à l'ambassade du Canada à Paris, le «néo-conservateur» Letendre a mis sur pied une organisation solide de jeunes militants et

il a mené une campagne très active.

«Dans Gamelin, ça ne va pas tomber, affirme-t-il. On s'est monté un fichier central pour le comté, l'équipe existe, l'association va survivre...»

Mais pour cette année, il ne se fait pas trop d'illusions. «Si on élit 10 députés conservateurs au Québec, j'en serai... si on n'en élit que cinq, je n'en serai pas.»

Depuis le début, Robert Letendre a axé sa campagne sur l'économie, tentant de démontrer la faillite du gouvernement Trudeau en ce domaine tout en faisant miroiter les promesses économiques conservatrices.

Mais Arthur Portelance, de son côté, se promène avec un article de LA PRESSE faisant état de «performances honorables» pour le gouvernement libéral à ce même chapitre de l'économie.

L'autodétermination

Le candidat conservateur a également été passablement affecté, il y a quelques semaines, quand son chef y est allé d'une déclaration niant le droit à l'autodétermination du Québec.

Tout en se disant «fédéraliste du renouveau», Robert Letendre reconnaît pour sa part ce droit fondamental aux Québécois... et il n'est pas sans compter sur le fort vote péquiste dans cette partie de la ville.

La déclaration de Joe Clark lui aura-t-elle fait perdre des votes? Son adversaire de l'Union populaire, Léo Laroque, l'espère bien, lui qui a convié les électeurs de Gamelin à une «fête très spéciale» mardi prochain. Pour cet homme d'affaires de 55 ans, indépendantiste de longue date, le 22 mai constitue l'occasion rêvée de se débarrasser d'un représentant libéral engourdi et suiveux et d'élire un candidat renseigné et sincère qui défendra l'intérêt du Québec et des citoyens de Gamelin.

Mais M. Laroque ne croit pas sérieusement que les électeurs de Gamelin saisiront cette occasion...

Sont également candidats dans Gamelin: Marc Blouin, marxiste-léniniste; Jean-Guy Daoust, créditiste; Danielle Dubois, néo-démocrate; Marie-Filleque Ferron, rhinocéros.

L'avenir du Québec et le scrutin fédéral



Marc LAURENDEAU
(collaboration spéciale)

La brusque démission de M. Robert Burns et surtout les propos défaitistes qui l'ont entourée pourraient nuire au Parti québécois lors du référendum. Prédissant que le PQ serait vaincu lors du prochain référendum et de l'élection provinciale suivante, il aurait dit: «Je ne veux pas être là quand cela se produira».

Cette première fissure, au sein d'une équipe dont la solidarité paraissait jusqu'ici extraordinaire, pourrait avoir le même effet que la toute récente victoire de Claude Ryan: faire paraître M. Trudeau moins indispensable et augmenter les chances des conservateurs le 22 mai.

Au-delà de ces considérations électoralistes, le scrutin de mardi prochain pourrait modifier le calendrier des décisions sur l'avenir du pays. Même l'échéancier du référendum, sur lequel M. René Lévesque levait mercredi un coin du voile, s'en trouvera peut-être remanié. Advenant une victoire conservatrice, la consultation populaire sur le statut du Québec pourrait se tenir dès l'automne; le gouvernement péquiste demanderait un mandat pour négocier la souveraineté-association, avant que

M. Clark n'ait le temps de gagner du terrain par sa première conférence fédérale-provinciale, qu'il annonçait récemment pour janvier 1980.

Dans l'hypothèse d'un triomphe des libéraux de M. Pierre Elliott Trudeau, la stratégie péquiste pourrait être bien différente. Avant d'affronter un chef plus redoutable et une formation dont la base électorale se situe principalement au Québec, le gouvernement Lévesque aurait besoin de faire le plein de ses divers appuis et de choisir une conjoncture politique favorable. Il faudrait que s'estompe quelque peu le souvenir des phrases percutantes de M. Robert Burns. Une victoire aux élections provinciales ne nuirait pas. Et mieux vaudrait que la négociation dans le secteur public soit terminée.

Le rapatriement

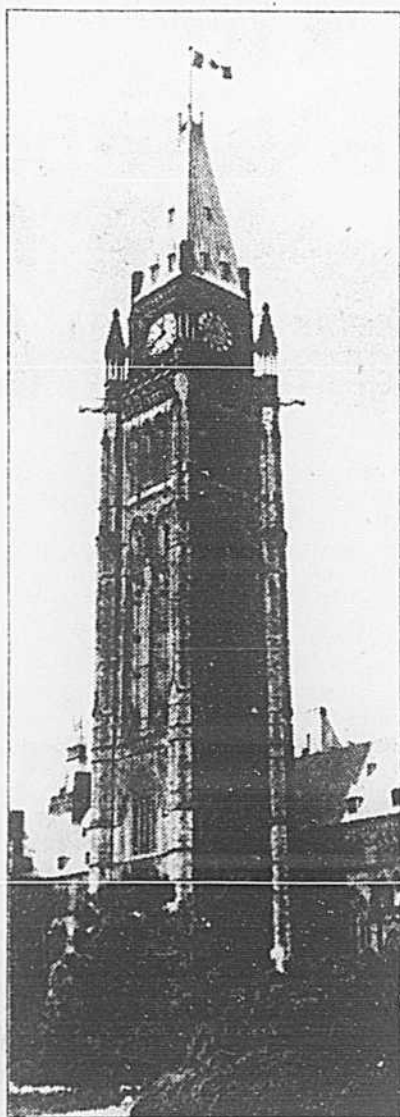
Sans doute le gouvernement Lévesque laisserait-il M. Pierre Elliott Trudeau amorcer son processus de rapatriement de la constitution. En cas d'impasse, l'échéancier promis par M. Trudeau prévoit un rapatriement unilatéral dès l'automne. On ne peut avoir la certitude qu'une telle marche des événements serait rigoureusement respectée, mais si jamais elle devait l'être, le gouvernement Lévesque pourrait déclencher son opération en riposte justement au rapatriement unilatéral; selon toute probabilité, au printemps.

Si un gouvernement ministériel était élu mardi soir, la situation deviendrait encore plus complexe, puisque le gouverne-

ment fédéral devrait, dès lors, vivre en état constant d'élection fédérale appréhendée et risquer que le référendum sur l'indépendance soit tenu dans un certain climat de confusion. En pareil cas, la tentation serait forte de reporter le référendum non seulement au printemps 1980 mais même au-delà, à l'automne 1980. Cette stratégie présenterait cependant des risques: d'abord, la population se trouverait en présence d'un brio d'engagement, puisque M. Lévesque avait promis de tenir le référendum après deux ans de pouvoir. Un tel retard pourrait exaspérer les votants et, en plus, rapprocher dangereusement le référendum du scrutin provincial.

Le comportement de Clark

Dans l'élection fédérale, la grande inconnue pour l'avenir constitutionnel du Québec, c'est le comportement éventuel de M. Joseph Clark comme premier ministre. Il tenterait, comme il le confiait hier soir à Denise Bombardier, sur les ondes de Radio-Canada, d'aménager une participation des Québécois à un gouvernement conservateur. Résigné, semble-t-il, à ne pas remporter beaucoup de sièges, M. Clark disait espérer nommer trois nouveaux sénateurs conservateurs. Même ajoutés à une poignée de députés conservateurs choisis par la population du Québec, tout cela ne formerait pas une délégation très importante à inclure dans un cabinet. M. Clark aurait fort à faire pour que le Québec ne se désinté-



resse pas de l'activité de son gouvernement. Quelle serait véritablement la

conduite adoptée par M. Clark, quant à l'épineuse question de l'unité nationale? Lors du débat télévisé, M. Pierre Elliott Trudeau est parvenu à le coincer. D'abord, il a tenté de faire dire à M. Clark qu'il céderait devant les demandes des provinces, notamment de l'Alberta sur les ressources et des Maritimes sur les pêcheries, et devant le refus de M. Clark de succomber à ce piège qui l'aurait fait apparaître comme un faible, M. Trudeau l'a amené à dire qu'il résisterait à certaines demandes des provinces. Il n'en fallait pas plus pour que M. Trudeau, habile dialecticien, conclue que les conservateurs, au fond, copient les attitudes des libéraux. Quelle que fût sa réponse ce soir-là, M. Clark était mis en échec.

La persuasion

M. Clark s'en remet à une confiance aveugle qui l'amène à croire que les Québécois ne voudront pas sortir de la Confédération. Et la «force» qu'il compte utiliser, disait-il, hier soir, en est une de «persuasion». A ce stade-ci, l'on sait encore peu de choses au sujet du «Canada des communautés», cette idée généreuse qu'il a lancée. En cours de campagne, ou à l'égard du fédéralisme décentralisé qu'il préconise depuis son accession à la direction du Parti conservateur. On ne peut évaluer s'il s'agit de simples slogans ou d'une idée, vraiment génératrice d'un nouveau compromis entre les deux nations et les diverses régions du pays.

Il faut aussi se demander si les Québécois exerceront le pouvoir

de la même manière et auront la même influence à l'intérieur de ces institutions que sont les partis fédéraux.

Les deux grands partis, pour leur part, seront conviés aussi à des défis post-électorales: leur propre renouvellement interne. Les conservateurs devront solidifier leur présence au Québec. Le Parti libéral, pour redevenir national, devra étendre ses assises électorales dans l'Ouest, dans le Canada riche, prospère et en pleine ascension, d'où il est cruellement absent. Pour les créditistes de Fabien Roy, c'est la dernière chance: avec les appuis moraux qu'ils ont reçus, s'ils n'arrivent pas à canaliser le vote de protestation, ils sont condamnés pour longtemps aux limbes de la marginalité.

Un nouvel équilibre

Le sénateur Jean Marchand affirmait récemment qu'une défaite des libéraux signifierait un recul des francophones dans ce parti et dans la fonction publique. C'est possible. Mais l'on peut aussi imaginer que se constitue un nouvel arrangement, un nouvel équilibre des représentants des deux peuples fondateurs à l'intérieur du Parti libéral. Une nouvelle élite francophone libérale participerait à une redistribution du pouvoir dans la formation. Cette échéance devra bien venir un jour.

Quel que soit le résultat de l'élection, le 22 mai sonnera une ère de redéfinition et de réalignement quant aux grandes options sur l'avenir du Québec face au fédéralisme canadien.

Le match électoral

Fabien Roy

La GRC devrait dépendre du parlement

par Jacques BOUCHARD
envoyé spécial de LA PRESSE

HULL — La Gendarmerie royale du Canada devrait être sous «la juridiction directe du parlement «canadien» et non pas dépendre, comme cela est actuellement, du solliciteur général du Canada.

C'est ce qu'a soutenu, hier, le chef du Parti crédit social du Canada, M. Fabien Roy, au cours d'une conférence de presse, à deux pas de la capitale nationale où il s'est bien gardé de mettre les pieds.

Ayant déplacé les journalistes qui le suivent dans sa tournée électorale à bord de deux avions pour venir prendre le déjeuner dans une brasserie de Gatineau, M. Roy a cependant souligné que cette prise de position était personnelle et qu'elle n'engageait pas, du moins pour le moment, le parti qu'il dirige depuis le 5 avril. Cette question, comme bien d'autres d'ailleurs, a précisée le nouveau leader créditiste, sera soumise aux militants lors d'un congrès qui se déroulera l'automne prochain.

En poursuivant son exposé sur ce que devrait être le rôle de cet organisme policier, M. Roy a précisé que la GRC devrait «être soumise à un code public très strict et qui définirait son véritable rôle de protection, afin d'éviter les abus que nous avons connus».

M. Roy a affirmé que certains agents de la GRC s'étaient conduits non pas en protecteurs des citoyens comme cela est leur rôle, mais en véritables provocateurs au cours des dernières années, en allumant des incendies et en commettant des attentats à la bombe, entre autres choses.

Toujours empreint de son nationalisme qu'il ne peut encore véritablement définir, se contentant de parler des principes et non du contenu de sa philosophie, M. Roy a ajouté que le rôle de cette police fédérale ne devait pas empêcher les provinces d'administrer la justice sur leur propre territoire, sans aucune ingérence du fédéral.

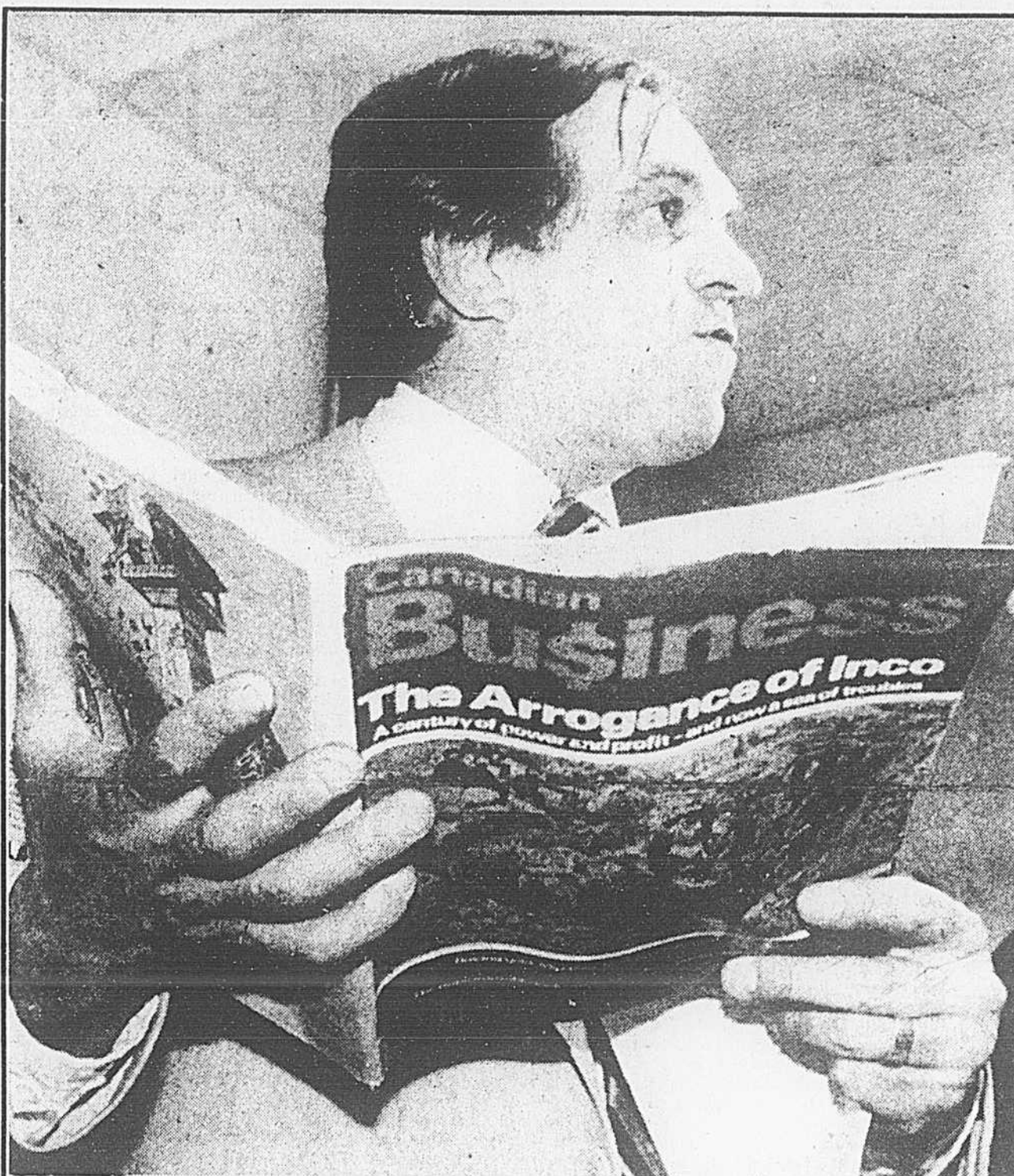
Un peu plus tard, M. Roy a répété que son parti préconisait le déplacement de l'axe économique de Montréal vers la grande région métropolitaine de la Vieille Capitale, en vue de favoriser un meilleur équilibre du développement financier de l'ensemble du Québec, ce qui ne nuirait aucunement au développement de la métropole du Canada.

Des coups fourrés

D'un autre côté, M. Roy s'attend à des coups fourrés à l'endroit de son parti par les libéraux fédéraux dans ce dernier sprint de la campagne électorale, et il a mis en garde ses partisans et organisateurs face aux éventuelles manœuvres de ses adversaires rouges. Mais il n'a pas précisé davantage.

Il a aussi accusé les libéraux de se servir de fonds du trésor national pour publier différents dépliant publicitaires dans le but de vanter les mérites du fédéralisme, ce qui fausse évidemment, selon lui, le jeu de la présente campagne électorale.

Aujourd'hui, M. Roy fait campagne dans la région de Québec et il participe en soirée à un ralliement à Victoriaville, dans le comté de Lotbinière.



Le «Canadian Business Magazine» en main, le chef néo-démocrate a accusé l'Inco hier d'arrogance à l'endroit de ses travailleurs. «Nous sommes pour les travailleurs et contre l'Inco», a déclaré Ed Broadbent.

L'accusant d'arrogance

Ed Broadbent blâme l'Inco

par Mario FONTAINE
envoyé spécial de LA PRESSE

SUDBURY — Ed Broadbent n'y est pas allé par quatre chemins hier pour appuyer les 11,500 grévistes de l'International Nickel: «Nous sommes avec les travailleurs et contre l'Inco», a-t-il déclaré sans ambages lors d'une visite-éclair à Sudbury.

De fait, le chef du NPD a fait un détour de 600 milles pour passer vingt minutes dans cette ville du nord de l'Ontario, et rejeter sur l'Inco la responsabilité de la grève qui la paralysait depuis huit mois et demi.

Un tel langage a eu l'effet d'un baume à Sudbury où le NPD compte canaliser suffisamment de votes de protestation pour déloger le député libéral sortant, le président de la Chambre des communes, James Jerome, pourtant élu avec 10,000 voix de majorité en 1974.

Le Nouveau parti démocratique met en effet M. Jerome et l'International Nickel dans le même sac, et affirme que cette compagnie a versé \$71,000 au Parti libéral entre 1974 et 1978.

En s'en prenant à l'Inco, M. Broadbent fait d'une pierre deux coups: il courtise un segment favorable de l'électorat (les syndiqués) et trouve un exemple parfait pour réclamer un contrôle canadien des ressources naturelles, un de ses thèmes préférés au cours de la présente campagne électorale.

Accusant la multinationale d'arrogance, M. Broadbent a soutenu hier qu'il est temps que des compagnies comme l'Inco investissent dans la transformation locale des minerais plutôt que de les exporter sous forme de matière brute, ce qui équivaut selon lui à exporter des milliers d'emplois.

Profits exorbitants

Selon le leader néo-démocrate, ces mêmes compagnies ne peuvent par ailleurs demander indéfiniment des augmentations salariales de 6 pour cent alors que la hausse du coût de la vie atteint les 9 pour cent. Surtout que pendant ce temps-là, elles réalisent des profits exorbitants, dit-il.

Les profits industriels se sont accrus de 58 pour cent au cours

du premier trimestre de 1979 et c'est sur le dos des consommateurs qu'une telle augmentation s'est faite, soutient M. Broadbent. Les industriels accroissent leurs marges bénéficiaires sur chaque article vendu, ce qui justifie la création d'une Commission des prix équitables, capable non seulement d'enquêter sur les hausses de prix injustifiées mais aussi de les ramener à des niveaux plus décents.

«En 1974, tout le monde parlait de l'inflation. Cette année, il n'y a que le NPD pour s'en préoccuper, car Trudeau et Clark évitent soigneusement ce sujet», affirmait en matinée le chef néo-démocrate qui prenait la parole dans une école de Cambridge, dans le sud-ouest ontarien.

M. Broadbent vient de passer deux jours entiers en Ontario et y revient ce soir après une brève visite à Terre-Neuve, où le NPD se dit confiant de remporter au moins deux des sept comtés de l'île.

Hier soir, il se trouvait à Sault-Sainte-Marie, où il est allé prêter main-forte au député néo-démocrate sortant, Cyril Symes.

Trudeau à Montréal

Déception et dépit chez les organisateurs

par Gilles PAQUIN
envoyé spécial de LA PRESSE

GRANBY — Il y avait plus de ballons rouges que d'électeurs pour accueillir le chef libéral Pierre Trudeau hier alors qu'il tenait une assemblée en plein air au parc Médéric Martin dans la circonscription de Sainte-Marie, en compagnie de sept candidats de son parti dans l'est de la ville.

En dépit de l'air de fête que les organisateurs avaient voulu donner à cette rencontre, on pouvait lire le dépit sur la figure de nombre d'entre eux devant la faible assistance regsemblée au centre du parc. Le coordonnateur de la tournée ministérielle au Québec, M. Claude Morin, a d'ailleurs souligné sa déception au député de Saint-Denis, Marcel Prud'homme. «J'ai personnellement téléphoné aux responsables de 11 circonscriptions a-t-il dit, il y a quelque chose qui ne va pas». Ce à quoi M. Prud'homme se contenta de répondre qu'il avait fait son travail et qu'il faisait le tour pour voir qui était là. Ses adjoints s'activaient en offrant aux enfants des disques du Commissaire aux langues.

Les libéraux sont d'autant plus mécontents de leur journée que la visite du premier ministre visait à donner un dernier élan à la campagne de l'aspirant libéral Jean-Claude Malépart qui doit livrer une dure bataille au conservateur André Payette. Le PC a perdu ce comté en 1972 lorsque le libéral Raymond Dupont parvenait à l'arracher à Georges Valade qui le détenait depuis une décennie.

La veille, dans la très conservatrice Saskatoon, M. Trudeau avait été reçu par près de 2,000 personnes alors qu'il effectuait une ultime visite en Saskatchewan et participait à un rallye en début d'après-midi. A Granby, en soirée hier, il a rassemblé quelque 1,000 partisans.

Le candidat libéral dans Shefford, Jean Lapierre, a d'abord fait l'éloge de son chef pour ensuite porter un coup bas au député sortant Gilbert Rondeau. «J'aime mieux sortir de l'université que de sortir de prison, et je puis vous assurer que je serai un député sans attache», a-t-il lancé.

Lévesque votera dans Saint-Jacques

QUEBEC (PC) — Tout comme les millions d'autres Canadiens, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a l'intention de voter mardi prochain, a-t-on confirmé à son bureau, hier.

La résidence montréalaise de M. Lévesque est située dans le comté de Saint-Jacques, siège occupé à la Chambre des communes par le député libéral M. Jacques Guilbault, et on a indiqué que c'est là que le premier ministre votera.

Reprenant un thème qu'il martèle depuis le début de la campagne, M. Trudeau a soutenu que sans un gouvernement central fort qui parle au nom de tous les Canadiens il n'y aurait plus de marché canadien. Selon lui, il serait plus économique pour les gens de Colombie-Britannique d'acheter leur textile à Taiwan par exemple, mais que grâce aux quotas imposés par Ottawa ils achetaient aussi en Ontario et au Québec.

Il faut que l'on maintienne ce gouvernement central fort pour s'assurer qu'au moins 50 pour cent de ce qu'on consomme au Canada soit fabriqué au Canada, a-t-il conclu. Un régime conservateur n'est guère rassurant à ce propos, a expliqué le premier ministre, puisque depuis longtemps M. Clark adopte une attitude de main tendue envers les provinces et céderait à leurs demandes au risque d'affaiblir le gouvernement fédéral.

Il a dit se fier au «gros bon sens politique des Québécois qui ont toujours compris l'importance d'élire des hommes forts à Ottawa, comme Laurier ou Saint-Laurent, pendant qu'ils envoyaient des hommes forts comme Duplessis, Taschereau, Lesage ou Lévesque à Québec».

Comme à Montréal en après-midi, M. Trudeau a de nouveau laissé entendre que la survie des communautés de langue française hors du Québec tenait à la loi des langues officielles adoptée par son gouvernement. Sans elle, ces communautés se seraient fait dévorer, a-t-il dit.

«Au moment où les gouvernements provinciaux commencent à leur donner des écoles après 112 ans, à poursuivre M. Trudeau, à ce moment-ci de notre histoire, c'est là qu'on va dire «on va t'y lâcher ça?» C'est vrai cependant qu'ils n'ont pas eu leur part de justice auparavant, a reconnu M. Trudeau, mais ce n'est pas une raison pour serrer la vis aux écoles anglaises au Québec maintenant. Il faut être juste en notre temps».

Demain, le chef libéral fait campagne en Ontario et particulièrement à Toronto où M. Trudeau travaillera jusqu'à la dernière minute, dimanche, pour préserver les sièges qui pourraient bien décider du sort de son gouvernement mardi prochain.

Roland Savard, seul espoir créditiste à Québec

par Gérald Le BLANC

QUEBEC — Roland Savard a décidé de bien remplir la vingt-septième année de sa jeune existence avec un double objectif de taille: devenir le gendre de C.A. Gauthier et le député créditiste de Québec-Est.

Il n'était d'ailleurs pas facile de dissocier cette double démarche: entrer dans la famille de C.A. Gauthier, le patriarche créditiste de Roberval, entraîne automatiquement l'adhésion à la grande tribu du major Douglas.

Et la conversion de Roland Savard a été totale. Candidat dans Québec-Est, le jeune agent de bureau de l'hôpital Saint-François-d'Assise s'est mis à l'oeuvre dès novembre 1978.

Furieux et indigné, il a visité cette semaine les journaux et les postes de radio de Québec pour dénoncer un article d'un quotidien proclamant la victoire facile des libéraux dans la région de

Québec, «faute d'adversaires coriaces, pour ne pas dire valables».

Coriace, Roland Savard l'est à la manière de son chef Fabien Roy, dont il rappelle de façon étonnante l'allure lors de l'entrée du Beauceron à l'Assemblée nationale au début des années 70.

Frêle, nerveux et même agité, le jeune espoir des créditistes a mis sur pied une organisation étonnante et exceptionnelle pour ce parti, dont la marque de commerce demeure le manque de fonds et l'artisanat.

Sur la cinquième rue à Limoilou, on se croirait en effet dans un comité central des bleus ou des rouges: une dizaine d'appareils téléphoniques, des listes de pointage bien annotées, des secrétaires bourdonnant comme des abeilles et des murs pavoisés de photos montrant bien la ressemblance physique du candidat

avec le chef et son alliance avec C.A. Gauthier.

La vague verte

Et le jeune poulain créditiste porte fièrement à la boutonnière un macaron annonçant «la vague verte». Au risque de voir M. Savard rebondir dans la salle de rédaction de LA PRESSE, il faut lui suggérer une légère modification, car le mot «courant» semblerait mieux approprié au regain créditiste dans la Vieille Capitale.

Ce courant doublera sans doute le vote des créditistes dans la plupart des comtés urbains de Québec mais il faudrait des pluies torrentielles de dernière heure pour déloger les libéraux. Même avec le redécoupage de la carte électorale, les cinq candidats libéraux partent en effet avec des majorités allant de 10,000 à 20,000 voix dans Louis-Hébert (la ville de Sainte-Foy), Langelier (à cheval sur la haute

et basse ville de Québec), Québec-Est (les quartiers nord-est de la basse ville et Vanier), Charlesbourg (la banlieue nord autour de Charlesbourg) et Montmorency (la nouvelle ville de Beauport sur la côte de Beauport).

A l'exception de Louis-Hébert et de Charlesbourg, où le chef de l'Union populaire (Henri Laberge) pourrait s'approprier une bonne partie du vote nationaliste, les créditistes demeurent les principaux adversaires des libéraux à Québec. Et leur force grandit à mesure que l'on descend vers la basse ville.

C'est donc dans les comtés de Langelier et Québec-Est, représentés par le ministre Gilles Lamontagne et le député Gérard Duquet, que la «vague verte» pourrait se faire sentir de façon importante.

C'est d'ailleurs dans ces comtés de la basse ville que les cré-

ditistes de Réal Caouette avaient fait des percées spectaculaires au début des années 60.

Et le jeune Roland Savard demeure le plus bel espoir, voire le seul, des créditistes de Fabien Roy dans les comtés urbains de Québec.

Duquet s'ennuie tout seul

Ce qui n'empêche pas son vieil adversaire, le septuagénaire libéral qui mène sa cinquième campagne électorale, M. Gérard Duquet, de clamer bien haut: «Tous mes adversaires perdront leur dépôt».

«J'aimerais bien cela avoir de vrais adversaires mais je me débats tout seul contre des fantômes, que je n'arrive pas à rencontrer», affirme sans broncher l'ancien vendeur de bijoux, qui représente Québec-Est depuis 1965.

L'establishment libéral aurait bien aimé l'écarter, au profit

d'un candidat prestigieux comme Raymond Garneau, mais M. Duquet a refusé.

Tout en déplorant le manque d'opposition, il mène une campagne acharnée contre des «fantômes», à qui il accorde en fin de compte une certaine importance. C'est d'ailleurs le même scénario chez son voisin, le maire Lamontagne, comme on continue à l'appeler à Québec. Même si l'on savoure déjà une victoire assurée à son comité central, M. Lamontagne a visé une bonne douzaine de foyers de vieillards au cours de la dernière semaine.

Si vous voyez apparaître sur votre petit écran, le 22 mai au soir, les «fantômes créditistes» de la basse ville de Québec, particulièrement celui de Québec-Est, ce sera le signe que Fabien Roy a réussi sa pêche miraculeuse d'une vingtaine de députés.

le match électoral



Roch LaSalle a mis fin à sa campagne

par André PEPIN

Quatre jours avant la tenue du scrutin, le candidat conservateur du comté de Joliette, Roch LaSalle, a mis fin à sa propre campagne électorale pour visiter en fin de semaine les circonscriptions où il croit que les candidats de sa formation ont des chances de l'emporter. Le président de l'aile québécoise du PC visitera par exemple la Mauricie, le comté de Labelle et répondra aux invitations des collègues désireux d'intensifier la lutte dans ce tout dernier tournant.

Si Roch LaSalle s'en remet maintenant à la décision des électeurs de Joliette et à ses stratégies, les libéraux de Roger Cabana pour leur part entendent bien presser le pas en ratissant de nouveau le comté, appuyés par une publicité bien orchestrée.

Les libéraux auront tout fait pour enlever ce comté aux conservateurs. Le premier ministre et la plupart des vedettes libérales ont visité Joliette ou les circonscriptions voisines pour tenter de déloger celui qui demeure un des rares espoirs des troupes de Joe Clark au Québec.

Une guerre de candidats

Le match électoral dans Joliette, contrairement à la plupart des circonscriptions où la popularité des chefs prime avant tout, s'est déroulée plutôt au niveau de la personnalité des candidats.

Conscient de sa popularité dans le comté, M. LaSalle n'a d'ailleurs pas hésité à employer la vieille tactique des assemblées publiques et des parades en automobile pour créer de l'atmosphère. C'est d'ailleurs devant un groupe qu'il est le plus à l'aise et où ses qualités d'orateur peuvent être exploitées.

Devant une assistance nombreuse, M. LaSalle déballe de bon gré ses convictions nationalistes qui l'ont amené au cours de la campagne à affronter publiquement son chef sur la question de l'avenir du Québec. Les électeurs de Joliette aiment ces prises de position de la part de leur candidat, ils les attendent, ils les souhaitent.

L'émotivité avec laquelle il aborde les problèmes québécois font d'ailleurs sa force dans le comté. Il apparaît ainsi évident que Roch LaSalle, bien avant son parti, jouit de l'appui populaire. Il n'hésite d'ailleurs pas pour déclarer qu'il quittera le caucus conservateur si les Québécois n'y ont pas leur place.

Moins connu dans le comté, le candidat libéral avait toute une pente à remonter. Maire d'une municipalité limitrophe, Roger Cabana pouvait toutefois compter sur une campagne publicitaire beaucoup plus présente que celle de son opposant. Les villes de Joliette et l'Assomption sont littéralement placardées aux couleurs libérales.

En endossant ouvertement les prises de position de son chef Trudeau sur les questions du chômage, de l'agriculture et de la menace péquiste au Québec, M. Cabana semble avoir perdu du terrain dans cette région agricole où le chômage saisonnier est important.

Les libéraux n'ont pu compter, par ailleurs, sur la présence des créditistes dans cette lutte, le candidat Alfred Blouin ne s'est pas vraiment engagé dans la mêlée. Les convictions nationalistes de Roch LaSalle y sont sûrement pour quelque chose pour expliquer la discrétion du candidat de Fabien Roy.

Labelle: une proie alléchante pour le PC

S'ils devaient faire élire quelques députés au Québec en profitant de la popularité du parti ailleurs au pays, les conservateurs auraient alors des chances d'enlever la circonscription de Labelle aux libéraux avec leur candidat Guy Racicot. La route à parcourir n'est pas longue puisque Marcel Masse avait bien failli l'emporter en 1974, malgré la piètre performance de sa formation en terre francophone, alors que seulement 1.000 voix le séparaient du libéral Maurice Dupras.

Toutefois, alors qu'en 1974 la lutte se faisait entre libéraux et conservateurs, les créditistes sont de la partie cette fois et risquent de mêler suffisamment les cartes pour permettre à Racicot de se faufiler en tête du peloton.

Jean Léveillé, le protégé de Fabien Roy, profite de la machine discrète mais efficace du ministre péquiste Jacques Léonard; un vote anti-Trudeau en faveur du Crédit social servirait alors la cause du PC, espèrent les stratégies de Racicot. La performance du Crédit social fut si maigre aux dernières élections que cette formation, même avec l'appui de la machine péquiste, ne peut vraisemblablement que diviser le vote.

Le comté de Labelle est une proie alléchante pour les conser-

vateurs qui ne débordent pas d'optimisme au Québec; le président de l'aile québécoise, Roch LaSalle, et le candidat dans Sainte-Marie, André Payette, n'hésitent pas à concentrer leurs efforts pour prêter main-forte à Racicot.

Peu de thèmes

Mais comme c'est le cas dans plusieurs circonscriptions du Québec, les thèmes développés par les candidats ne réussissent guère à semer l'enthousiasme dans ce comté. Racicot est prudent en tentant d'excuser son chef qui depuis longtemps a fait son deuil du Québec; Maurice Dupras, dépourvu d'habileté oratoire, tente de faire écho des grandes politiques nationales des libéraux; seul le créditiste réussit à susciter un peu d'intérêt en jouant sa carte nationaliste.

Interrogés au hasard, les électeurs refusent de se prononcer pour la plupart, si ce n'est que pour montrer des signes d'impatience à l'endroit de l'équipe Trudeau. Mais à quelques jours du scrutin, on ne sent pas encore dans Labelle une vague de fond qui puisse permettre de spéculer sur le résultat final, sans risquer de se tromper. Toutes les données tentent toutefois à démontrer que Labelle sera la circonscription des surprises le 22 mai.

De l'humour dans Hull

Le député et candidat libéral Gaston Isabelle peut compter sur près de 2.000 personnes bénévoles pour se faire élire. Même le rhinocéros Pierre Cantin invite les électeurs à appuyer le docteur Isabelle le 22 mai prochain car, selon lui, le député actuel est le meilleur rhinocéros au pays...

C'est donc avec humour que les électeurs de Hull parlent de l'enjeu. Les opposants de M. Isabelle doivent faire face à la grande et puissante machine libérale s'ils veulent vaincre ce qui semble impensable dans les circonstances.

Aux deux dernières élections, le docteur Isabelle promettait un monorail comme solution aux problèmes de la circulation. Cette année, il refuse d'en parler, les électeurs tournant cette promesse en dérision.

Il préfère maintenant suggérer l'organisation de centres de court séjour dans les maisons luxueuses que possède la Commission de la capitale nationale dans le parc de la Gatineau.

Et puis, lorsque l'électorat nous appuie avec autant d'ardeur, il suffit de laisser aller son imagination: le docteur Isabelle parle d'humaniser le centre-ville de Hull, etc.

Les créditistes

Seuls les créditistes sont prêts à relever leurs manches pour tenter de faire bonne figure avec leur candidat Jean Tessier. Ce dernier fait campagne depuis un bon moment déjà dans Hull, en compagnie de son collègue de Gatineau, Maurice Colleau.

Les deux candidats créditistes veulent qu'on mette plus l'accent sur le développement économique de la région que sur son développement touristique, notamment en obtenant qu'elle devienne une zone désignée, pouvant profiter des largesses du ministère de l'Expansion économique régionale.

Jean Tessier est d'avis qu'il peut faire bonne figure dans cette course, escomptant déjà l'appui des professeurs puisqu'il a enseigné au cégep de Hull avant de devenir chômeur en raison des politiques de bilinguisme.



Marcel Prud'homme parle maintenant d'un recours aux tribunaux «après le 22 mai» contre le conservateur David Bernstein.

Accusé d'être antisémite

Prud'homme menace de poursuivre Bernstein

par Gilbert LAVOIE

La campagne électorale tourne à l'aigre-doux dans le comté de Saint-Denis, où le député libéral sortant, M. Marcel Prud'homme, parle maintenant d'un recours aux tribunaux «après le 22 mai», pour se blanchir de la campagne menée par son adversaire conservateur, M. David Bernstein, autour de la question du Moyen-Orient.

C'est un article paru dans un hebdomadaire local et où M. Bernstein aurait accusé M. Prud'homme d'être antisémite, qui a mis le feu aux poudres.

«Je réglerai son problème après les élections, il y a des tribunaux pour ce genre de chose», a déclaré hier M. Prud'homme à LA PRESSE, en ajoutant «qu'il y a trop longtemps que M. Bernstein entretient ce venin qui ne peut que faire du tort à la communauté juive de Montréal».

Selon le député libéral, le candidat conservateur a littéralement terrorisé la population juive de Saint-Denis. Président de la Commission des affaires extérieures et de la défense nationale, M. Prud'homme reconnaît être d'opinion que la paix au Moyen-Orient ne pourra pas devenir réalité, sans tenir compte de la réalité palestinienne. Il reconnaît également avoir rencontré des chefs arabes, et être

allé aux funérailles du président Boumediène d'Algérie.

«Ce que mon adversaire ne dit pas, c'est que j'ai également rencontré Moshe Dayan et le président Begin en Israël, et que c'est mon intervention aux Communes, en 1967, qui a permis de bannir la publicité haineuse expédiée par la poste, par deux associations antisémites».

Le député libéral, qui a refusé récemment de participer à une émission de Radio-Québec en présence de trois autres candidats de son comté, dont M. Bernstein, explique qu'il n'a rien à discuter avec un candidat qui utilise de tels arguments.

Le plus québécois...

Le ton de la campagne n'est pas moins agressif du côté conservateur. Niant avoir accusé son adversaire d'être antisémite, M. Bernstein déclare néanmoins que M. Prud'homme a été le seul diplomate étranger à applaudir Yasser Arafat aux Nations-Unies, que son gouvernement a rejeté une résolution de l'ONU déclarant que le sionisme est l'équivalent de racisme, et que le député de Saint-Denis a déjà participé à un dîner organisé par l'association Québec-Palestine.

«Pourquoi ferais-je une campagne sur ce thème alors qu'il n'y a que 800 électeurs juifs dans mon comté?», demande cepen-

dant le candidat conservateur. Battu en 1974 après une courte campagne qui lui a néanmoins donné 4.800 voix, M. Bernstein affirme qu'il est plus québécois que son adversaire libéral: «Peut-être parle-t-il mieux français que moi, mais en pensée je suis plus québécois que lui et plus en mesure de comprendre les préoccupations actuelles de la population de la province».

M. Bernstein, qui estime avoir visité 20.000 foyers depuis 1974, se dit conscient de l'appui traditionnel des francophones envers un candidat de langue française, mais il soutient que ceux qui l'ont connu ont changé d'avis depuis. «Où iront les votes qui ont battu Bourassa en 1976?», demande-t-il, en exprimant l'espoir que la population à 65 p. cent francophone de Saint-Denis, se tournera vers les conservateurs le 22 mai.

Actuellement, huit autres candidats font campagne dans cette circonscription. Le candidat créditiste, M. Richer Francoeur, affirme qu'il arrivera bon deuxième, devant le conservateur. Le NPD, qui s'est classé quatrième en 74, est représenté cette année par Mme Diane Martin-Lévesque. Les autres candidats sont Samuel Walsh, communiste, Panagiotis Macrisopoulos, marxiste-léniniste, et Rodrigue «Chocolat» Tremblay, pour le Parti rhinocéros.

Dans Saint-Michel

Gros avantages pour la libérale

par Paul ROY

La candidate libérale dans Saint-Michel, Thérèse Killens, a son programme tout tracé pour le 22 mai au matin: elle va d'abord commencer par démissionner de son poste de commissaire et membre de l'exécutif de la CECM; puis, elle ira s'installer à Ottawa où elle passera cinq jours par semaine pour ne revenir à Montréal que les week-ends; et une fois assemblée comme député, elle entend participer à quelques comités parlementaires parce que, dit-elle, «à la Chambre des communes, il ne se passe rien».

Et si elle ne gagnait pas le 22? Pour elle, c'est totalement hors de question.

«C'est une campagne très agréable, dit-elle, c'est très tranquille, mes adversaires ne bougent pas...»

Thérèse Killens explique d'ailleurs qu'elle part avec un très gros avantage: celui d'avoir représenté le quartier Saint-Michel depuis 1973 à la CECM. «J'ai été élue à 82 p. cent en 1977».

Un autre avantage de taille qu'elle ne mentionne pas: les résultats de l'élection de 1974 reportés sur la nouvelle carte électorale donnent 19.721 voix aux libéraux dans Saint-Michel, contre 5.047 pour les conservateurs, 3.251 pour les créditistes et 2.781 pour les néo-démocrates.

Les Italiens

Mais la candidate libérale de 51 ans n'en a pas moins une campagne fort active: porte-à-porte, commerces, clubs d'âge d'or... «Je suis bien connue dans le comté», affirme-t-elle.

Ses deux principaux adversaires, le conservateur Jean-Louis Pozza et le néo-démocrate Filippo Salvatore, partent, eux, avec un très gros désavantage: celui de n'être pas du Parti libéral. Et un petit avantage: celui d'être d'origine italienne dans ce comté qui compte 20 p. cent d'Italiens.

Le conservateur Pozza est un avocat de 43 ans qui habite Laval mais qui possède une étude dans Saint-Michel. Il fait campagne en insistant surtout sur les problèmes de chômage et d'inflation, mais il avoue que les gens qu'il rencontre depuis le début n'affichent pas tellement leurs couleurs. «Ils sont polis...»

Jean-Louis Pozza dit travailler le comté depuis quelques mois déjà. Il a fait l'école des candidats du Parti conservateur, en juin dernier, puis il a entrepris de rebâtir l'organisation conservatrice dans Saint-Michel.

«Quand je suis arrivé, il y avait deux personnes, dit-il. Maintenant, on est une cinquantaine... jusqu'à ma mère de 82 ans qui est venue plier des circulaires pour moi.»

Si M. Pozza ne donne pas l'impression de se faire trop d'illusions sur ses chances de l'emporter le 22, son jeune adversaire néo-démocrate, lui, affirme avoir l'intention de gagner.

Filippo Salvatore a 31 ans et vit au Canada depuis 15 ans. Il a fréquenté les universités McGill et Harvard, où il a obtenu un doctorat en littérature; il a fait partie pendant sept ans de l'équipe de soccer de Saint-Michel; il enseigne à plein temps au collège Champlain, sur la Rive sud;



Thérèse KILLENS

il est chargé de cours au département des études anciennes et modernes de l'Université de Montréal; il représente les groupes ethniques au sein du Conseil de la langue française du gouvernement québécois, ce qui lui vaut, dit-il, une oreille sympathique dans les milieux péquistes; il écrit de la poésie et avoue un penchant pour les belles femmes...

Campagne douce

«Je mène une campagne en douceur, souligne Salvatore, nous n'avons pas voulu faire de démonstration de force.» Le jeune professeur dit compter sur l'aide de nombreux étudiants bénévoles; il a formé neuf équipes de travailleurs pour s'occuper d'autant de sections de comté et il a participé à plusieurs émissions de radio et de télévision en langue italienne.

«Avant, dit-il, les libéraux avaient l'assurance d'avoir le

\$350,000

Caron poursuit M. Morin

QUÉBEC (PC) — Le député libéral sortant du comté de Beauce et candidat en vue des élections de mardi prochain, M. Yves Caron, a intenté hier une poursuite en libelle diffamatoire au montant de \$350.000 contre le journaliste Michel Morin, de la société Radio-Canada.

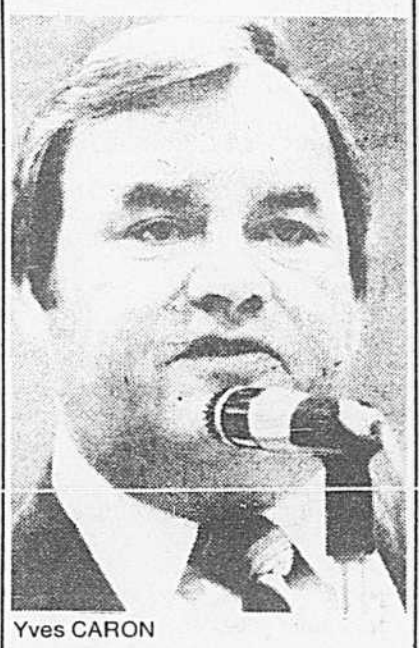
Dans une déclaration de sept pages déposée au greffe de la Cour supérieure, à Québec, M. Caron soutient que deux reportages portant sur des transactions immobilières, diffusés le 8 mai dernier, n'exposaient que d'une façon partielle et fragmentaire le contexte dans lequel se sont intervenues ces transactions.

M. Caron reproche au journaliste toute une série d'omissions et prétend que les reportages ont été conçus de façon à laisser croire qu'il s'était rendu coupable d'abus d'influence pour retirer un profit grossièrement exagéré.

Selon lui, les reportages en question ont exposé au public en général et aux électeurs du comté de Beauce en particulier, une image déformée du rôle qu'il a joué dans ces transactions.

Leur diffusion à 14 jours des élections constituait, précise la déclaration, «une tentative malicieuse de discréditer le demandeur comme candidat à l'élection fédérale du 22 mai».

Le procureur du demandeur Me Guy Lebel a également annoncé avoir expédié au sous-procureur général du Canada un préavis de 90 jours de son intention de poursuivre également la société Radio-Canada pour libelle diffamatoire.



Yves CARON

vote ethnique, mais maintenant ça change...

Et quand nous lui faisons remarquer que le vote ethnique est surtout concentré dans le quartier Saint-Michel, que la partie du comté qui englobe le quartier Ahuntsic est majoritairement francophone, Filippo Salvatore se retranche derrière «l'absence d'envergure intellectuelle» de la candidate libérale.

«Je crois être celui qui a le plus impressionné les gens», affirme-t-il. Salvatore dit d'ailleurs avoir été fort surpris de constater la sympathie des Québécois pour le NPD.

Depuis le début de sa campagne, il parle principalement de garderies gratuites, de congés de maternité, de la pension à 60 ans...

Cinq autres candidats se disputent les votes des électeurs de Saint-Michel le 22 mai, dont le créditiste John Mitchell, qui se voit obligé de refuser des invitations pour rencontrer des groupes de 200 à 400 personnes; tellement il est occupé, affirme son organisateur en chef Raymond Chapdelaine.

L'organisation créditiste de Saint-Michel dispose d'une automobile munie d'une pancarte publicitaire et, selon M. Chapdelaine, les gens téléphonent au comité central pour demander que la publicité créditiste passe sur leur rue...

Les autres candidats sont Vittoria Browzati, communiste; François Yu Gouré, rhinocéros; Bernard Longpré, Union populaire; Serge Tremblay, marxiste-léniniste.

Peterborough baigne dans un environnement «bleu»

Faulkner traîne le boulet de la trudeauphobie

par Pierre BELLEMARE
envoyé spécial de
LA PRESSE

PETERBOROUGH — Depuis le début de la campagne, le ministre Hugh Faulkner doit traîner au pied, jour après jour, un lourd boulet marqué du sceau «Trudeau, onze ans après».

C'est peut-être dans sa circonscription de Peterborough, une poche de résistance libérale du centre ontarien qui, d'est en ouest, baigne dans un environnement «bleu» pratiquement depuis la Confédération, que cette vague anti-

Trudeau dont on parle souvent est la plus forte en Ontario.

Une foule de gens rencontrés au hasard, des ouvriers, des commerçants, des hommes d'affaires tiennent un langage similaire. «On aimerait bien reconduire Faulkner aux Communes, mais à cause de Trudeau, on est obligé de voter contre lui», comme d'ailleurs le quotidien «Peterborough Examiner» incite discrètement ses lecteurs à le faire.

C'est pourquoi les stratégies du ministre des Affaires indiennes ont conçu une publicité locale qui ignore inten-

avantageusement connu. Le candidat conservateur Bill Domm a en effet fait ses preuves en affaires et au niveau de la politique supramunicipale.

Aux dernières élections de 1974, le PC avait parachuté dans Peterborough l'ex-premier ministre manitobain Duff Roblin, mais malgré ses antécédents, l'électorat n'avait pu se résigner à élire un «outsider», si bien qu'elle avait donné une majorité de près de 9.000 voix à M. Faulkner.

La bisbille s'était aus-

si installée dans le camp conservateur au cours de cette campagne facilitant davantage la tâche au libéral Faulkner. «Mais cette année, l'unanimité s'est vraiment faite autour de M. Domm, un candidat du milieu», a noté à LA PRESSE Mme Ellen Robinson, celle qui dirige les troupes conservatrices dans Peterborough.

Du renfort d'Ottawa, émanant directement des quartiers généraux du PC national, est à l'oeuvre dans le comté depuis la première heu-

re et Dave Crombie a sacrifié une journée de sa campagne dans Toronto-Rosedale pour aller épauler Bill Domm. C'est dire là la détermination du PC à reprendre ce comté acquis à M. Faulkner depuis 13 ans.

Du côté libéral, les lieutenants de M. Faulkner admettent que la lutte sera des plus serrées, d'autant plus que le NDP pourrait améliorer sa performance (13 p. cent des voix en 1974) à la faveur du désenchantement à l'égard du régime Trudeau.

Cependant, les leaders

syndicaux rangés derrière le néo-démocrate Cyril Carter, comme c'est le cas un peu partout au Canada, confessent qu'ils parviennent très difficilement à motiver l'ensemble des 10.000 syndiqués du comté qui compte en tout quelque 60.000 électeurs. Cela tient, en partie du moins, au fait que M. Carter, professeur à l'Université Trent, a du mal à tenir des propos compatibles avec les aspirations des ouvriers qui ne savent que faire des grands discours magistraux.

Des électeurs muets

Il est vrai aussi que jamais les gens n'ont été aussi mystérieux, aussi muets sur leur intention de vote. Les candidats l'ont aussi remarqué. On ne veut tout simplement pas en parler.

Sauf toutefois ce restaurateur d'origine grecque, particulièrement bavard: «Trudeau n'avait qu'à appliquer il y a dix ans ce qu'il nous promet aujourd'hui. Joe Clark est notre seul espoir, qu'on l'aime ou non». Ailleurs dans le centre-est ontarien, que LA PRESSE a survolé,

la plus grande confiance règne dans les organisations conservatrices de Mme Flora MacDonald (PC Kingston), de M. Jack Ellis (PC Prince-Edouard), de M. Tom Cossitt (PC Leeds-Grenville), de M. George Hees (PC Northumberland) et de M. Allen Lawrence (PC Durham-Northumberland).

Dans tous ces comtés comme dans ceux du Centre-Ouest, ce n'est pas tant Joe Clark qui représente le seul espoir, mais bien le Parti conservateur et ce depuis plus de... 100 ans.



Hugh FAULKNER

Pas de guerre chez les créditistes au Saguenay

par Pierre GINGRAS
envoyé spécial de LA PRESSE

CHICOUTIMI — Même si la première salve a été tirée cette semaine, la guerre entre les troupes créditistes n'aura pas lieu au Saguenay-Lac Saint-Jean. Mieux encore, ce coup de canon qui est venu beaucoup trop tard, selon les observateurs, n'empêchera pas celui qu'on visait principalement, M. C. A. Gauthier, d'être réélu pour son septième mandat dans le comté de Roberval. La déclaration de guerre de l'ex-candidat créditiste dans le comté Lac Saint-Jean, en 1974, M. Maurice Brodeur, n'aura donc rien donné.

Plus tôt cette semaine, M. Brodeur rendait publique une lettre qu'il avait fait parvenir à Fabien Roy dans laquelle il dénonce l'attitude du chef du Crédit social parce qu'il a nommé quatre candidats créditistes d'allégeance péquiste dans la région. Abandonné par le chef, cette année, M. Brodeur encourage donc publiquement les «vrais» créditistes à voter contre C. A. Gauthier, le vrai responsable de cette manœuvre. Selon un créditiste dissident du comté de Roberval, le mot d'ordre de M. Brodeur pourrait priver M. Gauthier de 1.500 votes.

Disponible

Toutefois, au cours d'une visite de LA PRESSE à Dolbeau, une cinquantaine d'employés de la Domtar, interrogés un à un, ont déclaré qu'ils voteraient en grande partie «pour C.A.». «Un homme disponible, ont-ils dit, qui a peut-être l'air «colon», mais qui prend toujours la défense de ses électeurs sans égard à leurs couleurs politiques.»

Le fait le plus curieux de cette affaire demeure cependant l'attitude du plus ardent supporteur du dissident Brodeur, M. Paul-Émile Saint-Jean, qui a déclaré que les vrais créditistes se doivent de voter pour le candidat libéral Georges-Henri Bouchard mardi prochain.

Et celui-ci d'ajouter, au nom des dissidents, «que c'était exactement ce que les vieux partis leur avaient demandé...» Un énorme iapsus probablement...

Un nouveau ministre à Chicoutimi

Par ailleurs, dans le comté de Chicoutimi où la lutte entre créditistes, libéraux et conservateurs se corse de plus en plus, un fait nouveau vient de mettre un peu de piquant dans la campagne.

En effet, sur les nombreuses brochures du candidat conservateur Jean-Marc Lavoie qui circulent depuis le début de la semaine dans le comté, celui-ci affirme qu'il sera appelé à jouer un rôle important comme ministre dans le futur gouvernement conservateur. M. Lavoie a d'ailleurs confirmé hier qu'il s'était entretenu avec Joe Clark de cette question. Pourtant les jeux sont loin d'être faits pour M. Lavoie...

LA BUICK SKYLARK 1980

CETTE NOUVELLE BUICK A TRACTION AVANT EST CONÇUE ET MISE À L'ESSAI DE FAÇON PLUS SCIENTIFIQUE QUE JAMAIS!

Lorsque vous conduirez pour la première fois une Skylark 1980, vous constaterez dès les premiers instants que vous êtes au volant d'une voiture entièrement nouvelle! Vous reconnaîtrez bien la grille de Buick dans cette voiture confortable à cinq places, mais vous saurez sur-le-champ que celle-ci est différente de toutes les Buick qui l'ont précédée.

Et vous aurez raison. La Skylark 1980, la Buick la plus récente, est dotée d'un nombre considérable de caractéristiques et de perfectionnements conçus et mis au point en vue des années 80.

Et l'économie de carburant? Elle est excellente! La nouvelle Skylark équipée d'un moteur 4-cylindres et de la boîte automatique en option offre une consommation de carburant/estimation de l'économie de 9.1 litres

aux 100 kilomètres (indice comparatif). Cela représente une économie de carburant bien supérieure à celle offerte par le modèle 1979 avec moteur 6-cylindres et équipé de façon semblable... et un meilleur rapport poids-puissance. Par exemple, la nouvelle Skylark équipée d'un moteur 4-cylindres et d'une boîte automatique accélérera de 0 à 100 km/h aussi rapidement que le modèle 1979 avec 6-cylindres et équipement comparable.

La Skylark 1980 est profilée, élégante, spacieuse et confortable... Elle est aussi construite pour être puissante, sûre et d'un bon rapport poids/puissance. Elle est vive, nerveuse et merveilleusement agréable à conduire. Elle est conçue pour résister à la corrosion grâce à des joints d'étanchéité spéciaux, des peintures d'apprêt et des métaux spéciaux, et elle bénéficie par surcroît de la garantie de 3 ans offerte par GM contre les perforations dues à la corrosion.

Certaines des nouvelles caractéristiques ci-dessous expliquent

pourquoi conduire la Skylark, c'est vraiment autre chose!

Pour vous en rendre compte, il faut l'essayer. Choisissez parmi les six nouveaux modèles Skylark 1980 celui qui vous révélera ce que la haute technique et la détermination de Buick peuvent accomplir lorsqu'il s'agit de relever le défi que présente l'évolution des temps.

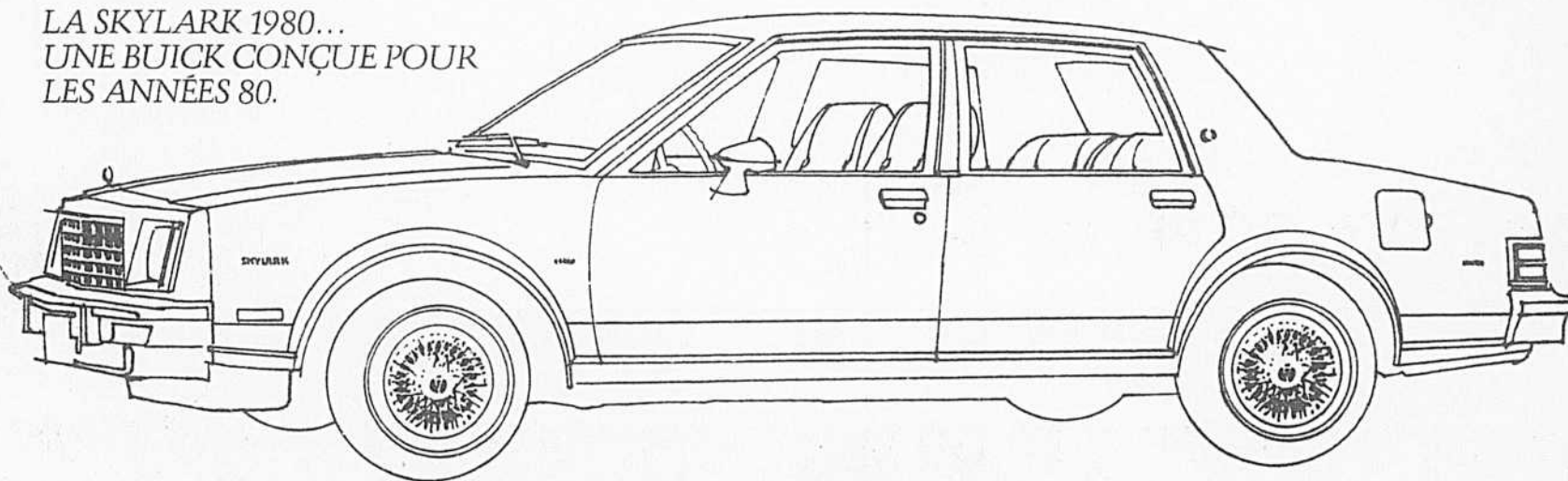
N'hésitez pas. Que vous projetiez d'acheter ou de louer une voiture, faites l'essai de la nouvelle Skylark 1980 à traction avant. Les temps changent. Les Buick aussi!

VOTRE PROTECTION

- La garantie du véhicule neuf 12 mois/20.000 kilomètres
- La garantie de 3 ans contre les perforations dues à la corrosion
- Le plan de protection continue disponible



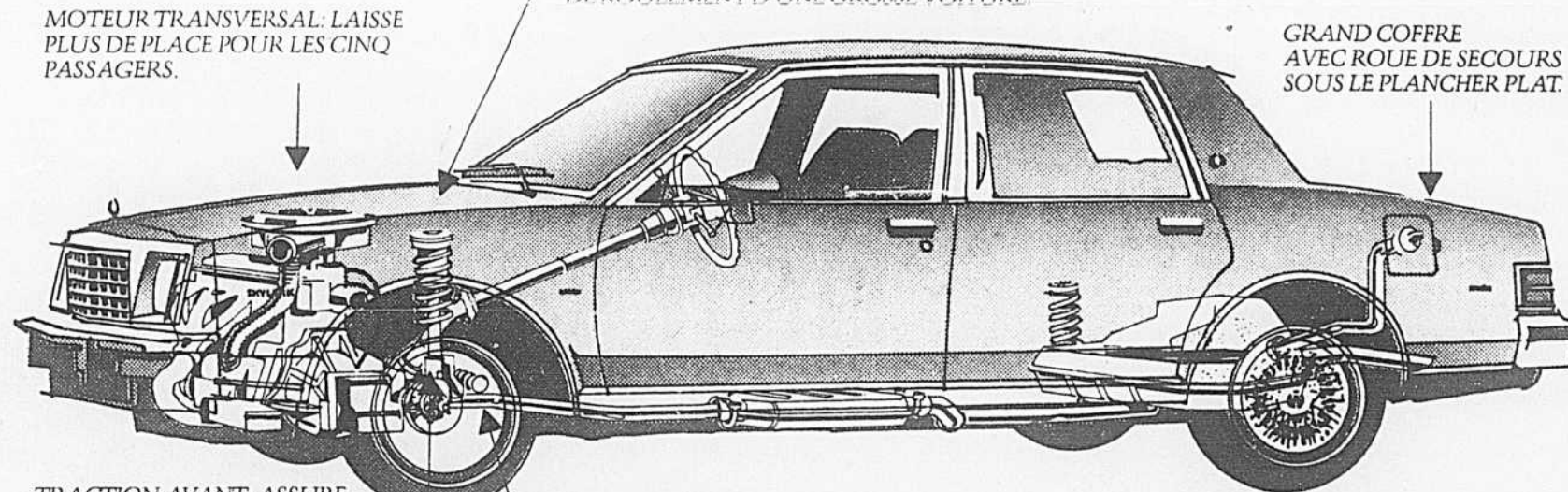
LA SKYLARK 1980...
UNE BUICK CONÇUE POUR
LES ANNÉES 80.



MOTEUR TRANSVERSAL: LAISSE PLUS DE PLACE POUR LES CINQ PASSAGERS.

SUSPENSION AVANT À JAMBE DE FORCE MACPHERSON: AIDE À ASSURER LA DOUCEUR DE ROULEMENT D'UNE GROSSE VOITURE.

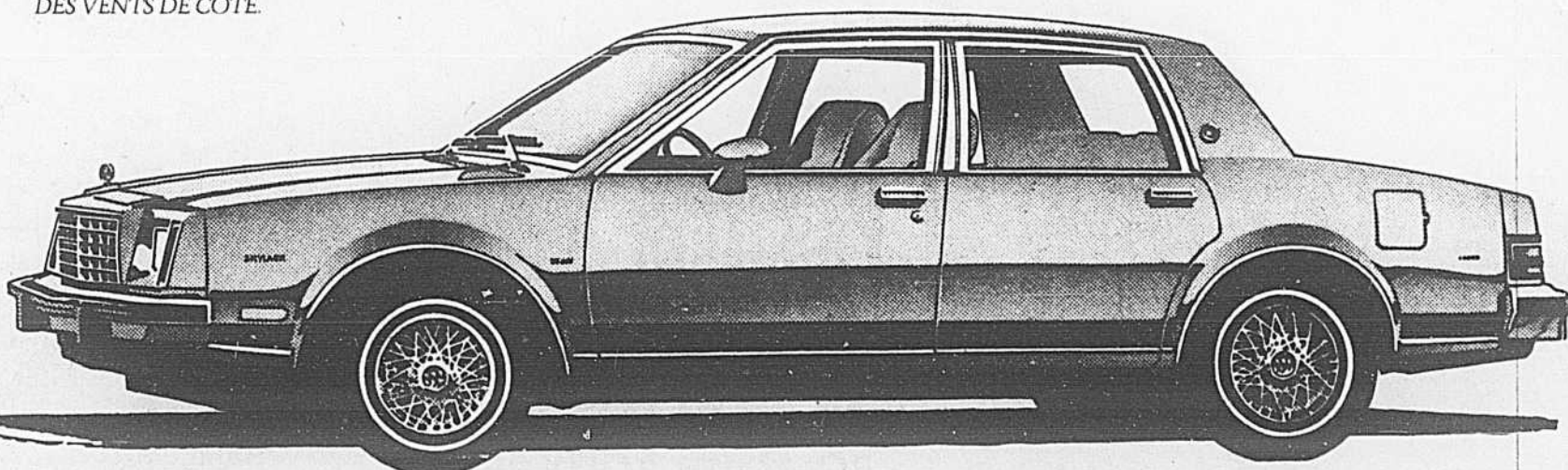
GRAND COFFRE AVEC ROUE DE SECOURS SOUS LE PLANCHER PLAT.



TRACTION AVANT: ASSURE UNE EXCELLENTE ADHÉRENCE QUI PERMET À LA VOITURE DE ROULER AVEC ASSURANCE ET DOCILITÉ SUR LES ROUTES MOUILLÉES, BOUEUSES, SABLONNEUSES, ENNEIGÉES ET EN DÉPÎT DES VENTS DE CÔTÉ.

DIRECTION À PIGNON ET CRÉMAILLÈRE: DONNE UNE BONNE MAÎTRISE DE LA ROUTE ET UNE EXCELLENTE MANIABILITÉ.

PROTECTION ÉTENDUE CONTRE LA ROUILLE.



LE SEDAN 4 PORTES SKYLARK LIMITED 1980
(Les coupés 2 portes et les sedans 4 portes sont offerts en trois séries)

SKYLARK 1980

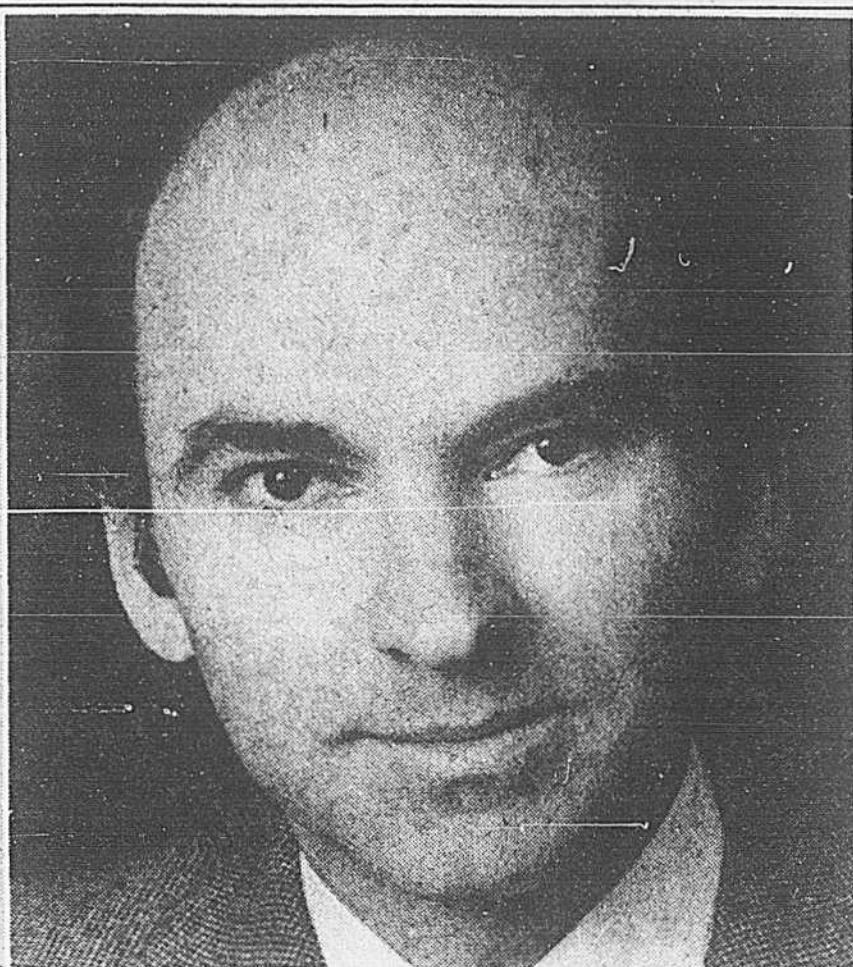
BUICK VA PLUS LOIN!

FAITES L'ESSAI D'UNE TOUTE NOUVELLE BUICK SKYLARK. PEUT-ÊTRE VOUS PERMETTRA-T-ELLE D'ENVISAGER LES PLAISIRS DE LA CONDUITE SOUS UN JOUR ENTièrement NOUVEAU!

Certains des équipements représentés ou mentionnés sont offerts en option moyennant supplément.
*D'après les essais effectués suivant les méthodes approuvées par Transports Canada. Ces chiffres de consommation/économie de carburant ne sont que des données relatives sujettes à révision. Les résultats que vous obtiendrez dépendront des endroits où vous roulez, de votre façon de conduire, de l'état de votre voiture et de l'équipement en option.



Le conservateur Claude Gervais ne ménage rien dans cette campagne et veut faire basculer le comté de Richelieu libéral depuis 1885. Quant au libéral Jean-Louis Leduc, il admet être le candidat de la dernière chance.



Le PC veut assiéger Richelieu

par Georges LAMON
envoyé spécial de LA PRESSE

SOREL — «Il est dommage que les candidats ne donnent pas leurs idées sur les Amérindiens. On parle beaucoup des minorités mais jamais des Amérindiens. Le député Côté, on ne l'a jamais vu ici. M. Gervais est le seul qui est venu nous voir: c'est un homme respecté dans la réserve, car il nous a aidés; on va sûrement penser à lui le 22 mai», affirme le chef des Abénakis Walter Watso.

Claude Gervais ne néglige rien dans cette campagne lui qui depuis trois ans déjà arpente la région pour tenter d'assiéger le comté de Richelieu, ce bastion fédéral reconnu comme libéral depuis 1885.

Il faut dire que dans cette circonscription de plus de 57.000 électeurs, les trois principaux candidats — le libéral Jean-Louis Leduc, le conservateur Claude Gervais et le créditiste André Hébert — affichent dans leur programme à peu de choses près les mêmes thèmes locaux: Marine Industrie, l'agriculture, le chômage et le parc industriel de Bécancour.

Des trois, le libéral Leduc est

l'ainé avec ses 61 ans, une soixantaine qu'il porte du reste très bien. Unique candidat à l'assemblée d'investiture libérale, ce professeur d'histoire et de géographie à la polyvalente Fernand-Lefebvre de Sorel, admet être «le candidat de la dernière chance», la «bouée de sauvetage des libéraux» comme le précise son adversaire conservateur.

«Je n'ai pas planifié ma venue, insiste M. Leduc», tout ce que je sais, c'est que j'ai beaucoup de plaisir à faire cette campagne car j'aime les défis: je ne suis pas stressé du tout car je suis un optimiste qui n'a absolument rien à perdre. Et quand bien même cela arriverait, je ne m'en formaliserais pas outre mesure, je reprendrai mon poste de professeur, un point c'est tout.»

Issu d'une famille pionnière libérale de la région, M. Leduc s'occupe depuis quarante ans d'organisation politique. «Mon père et mon grand-père en faisaient, ajoute-t-il, les circonstances ont fait que j'ai été choisi candidat».

C'est lui qui a réorganisé les libéraux du coin, désarmés par la vague péquiste de 1976.

Les conservateurs pour leur part opposent au libéral un adversaire qui a surtout fait ses preuves à l'étranger; il est revenu en 76, à l'appel de l'ex-ministre unioniste Clément Vincent, en vue de restructurer l'association unioniste et conservatrice pour finalement être choisi comme candidat conservateur.

«J'ai décidé de me lancer en politique active, insiste M. Gervais, après avoir soupesé méthodiquement toutes mes chances, tout a été pensé, très calculé et ce, de façon très scientifique».

Ce Jolietain d'origine, âgé de 43 ans, est surtout reconnu depuis son retour dans la région pour son attachement au patrimoine québécois. Président du Conseil régional de la culture à Nicolet, c'est à lui qu'on doit aussi une étude sur la vocation culturelle du Petit Séminaire et une autre sur la vocation du centre culturel de l'Institut de police de Nicolet.

Déjà M. Gervais, le seul vice-président québécois du caucus des conservateurs qui ne soit pas député, celui qu'on qualifie d'«idéologue des conservateurs au Québec», a sa place toute prête dans le futur cabinet Clark si,

bien sûr, il est élu. Sa connaissance des dossiers internationaux et surtout sa loyauté envers son chef Clark, qu'il appuie sans détour sur la question de l'autodétermination du Québec, ne sont évidemment pas étrangers à cette reconnaissance du chef.

Les créditistes

Du côté des créditistes, absents de l'élection de 1974, on ne semble pas tellement faire de bruit même si on insiste pour dire que c'est «la première fois qu'on présente un bon homme».

Leur candidat, un nouveau venu en politique, M. André Hébert, un comptable, admet que l'organisation créditiste était sinon absente, du moins chancelante dans la région depuis l'élection de 1972, époque à laquelle le créditiste s'était classé bon deuxième.

Si vers les années 60 la lutte électorale se situait surtout au niveau des partis, M. Hébert estime qu'aujourd'hui elle se fait davantage entre les candidats. Et selon lui, les gens veulent bien plus un représentant qui prendra leurs intérêts que ceux de leur parti.

Dans Sherbrooke

Pelletier veut faire mentir les statistiques

par Georges LAMON
envoyé spécial de LA PRESSE

SHERBROOKE — La tentative avortée de la décentralisation fédérale qui devait amener dans Sherbrooke le service de cartographie du gouvernement central pourrait porter un dur coup au député sortant, M. Irénée Pelletier. On se souvient que le ministre Jean Chrétien avait annoncé la venue à Sherbrooke de ce service du ministère de l'Énergie, Mines et Ressources qui devait créer 750 emplois dans la région. Or M. Chrétien, prétextant les tracasseries de la loi 101 du gouvernement péquiste, avait rapidement fait dégonfler le ballon.

Quand on sait que cette circonscription, qui recoupe deux comtés péquistes au provincial, a changé quatre fois d'allégeance politique en sept élections, que les députés y accomplissent en moyenne moins de deux mandats et que la tendance veut qu'on vote pour l'homme, on peut s'attendre à tout de l'hu-

meur des électeurs sherbrooko-

Le créditiste Jacques Blanchette, dont la formation politique a fait élire son député en 62 et en 63, s'appuie sur une organisation dirigée par l'ex-député unioniste de la région et ex-vice-président de l'Assemblée nationale devenu péquiste, M. Raynald Fréchette.

De son côté, le conservateur Yves Comtois, fils de l'ancien lieutenant-gouverneur du Québec, surtout connu comme président de l'Association des pharmaciens - propriétaires du Québec durant six années, n'est quand même pas le premier venu non plus. C'est pour les conservateurs de la région «l'homme du renouveau».

M. Comtois s'affichant comme un nationaliste québécois et qui fut d'ailleurs un supporteur péquiste à l'élection de 76, croit pourtant qu'à Sherbrooke les conservateurs possèdent un bloc inimmuable d'environ 7.000 électeurs.

Dans cette circonscription exclusivement urbaine, où 60 p. cent de la population tire ses revenus d'une industrie de service, les trois principaux candidats ont les mêmes préoccupations dans leur programme électoral: chômage des jeunes, développement industriel et personnes âgées.

M. Comtois y ajoute cependant une préoccupation supplémentaire: l'accroissement des fonds destinés à la recherche dans le secteur industriel.

Du côté libéral, on est extrêmement confiant de faire mentir les statistiques et de remporter une troisième élection. Le député sortant, M. Irénée Pelletier, fort d'une majorité de 12.000 voix à l'élection de 74, admet pourtant que rien n'est jamais acquis.

Quant au projet avorté du gouvernement fédéral, il le défend avec vigueur, insistant sur le fait qu'il ne s'agit pas là d'une décision politique, mais que le gouvernement ne pouvait offrir des garanties permettant le choix de la langue aux anglophones qui y seraient venus.



Irénée PELLETIER

LEGARÉ Woodhouse

AUJOURD'HUI
ET DEMAIN
SEULEMENT



LEGARÉ

1200 AMHERST Tél: 842-8911	6960 ST-HUBERT Tél: 271-4668	3734 NOTRE-DAME, O. Tél: 935-6994
3730 ONTARIO E. Tél: 526-1667	10530 BOUL. PIE-IX Tél: 322-2741	1020 RUE NOTRE-DAME Tél: 637-5825 (Lachine)
1480 CH. CHAMBLY Tél: 677-6353 (Longueuil)	1278 EST. AVE. MT-ROYAL Tél: 521-9245	3250 RUE MASSON Tél: 725-2453 (Rosemont)
4010 RUE WELLINGTON Tél: 768-4730 (Verdun)	4660 est. rue STE-CATHERINE Tél: 255-7029	11926 est. rue NOTRE-DAME Tél: 645-5371 (Pte-aux-Trembles)

Woodhouse

915 est, Ste-Catherine — Tél: 845-9261

GREENFIELD PARK 204 boul. Taschereau Tél: 671-5933	MONTRÉAL-NORD 6065 Henri-Bourassa Tél: 325-6611	LASALLE 8360 boul. Newman Tél: 363-4955-6	CHOMÉDEY 1180 boul. Labelle Tél: 688-9750-1
VERDUN 3913 Wellington Tél: 766-2343	MONTRÉAL 3956 est, Ontario Tél: 527-9251	CHATEAUGUAY 298 boul. d'Anjou Tél: 691-6812-3	PIERREFONDS 4989 boul. des Sources Tél: 683-5365/5367

PROFITEZ DE CETTE OCCASION EXCEPTIONNELLE!

LA SEMAINE DE LA LITERIE FINIT SAMEDI!

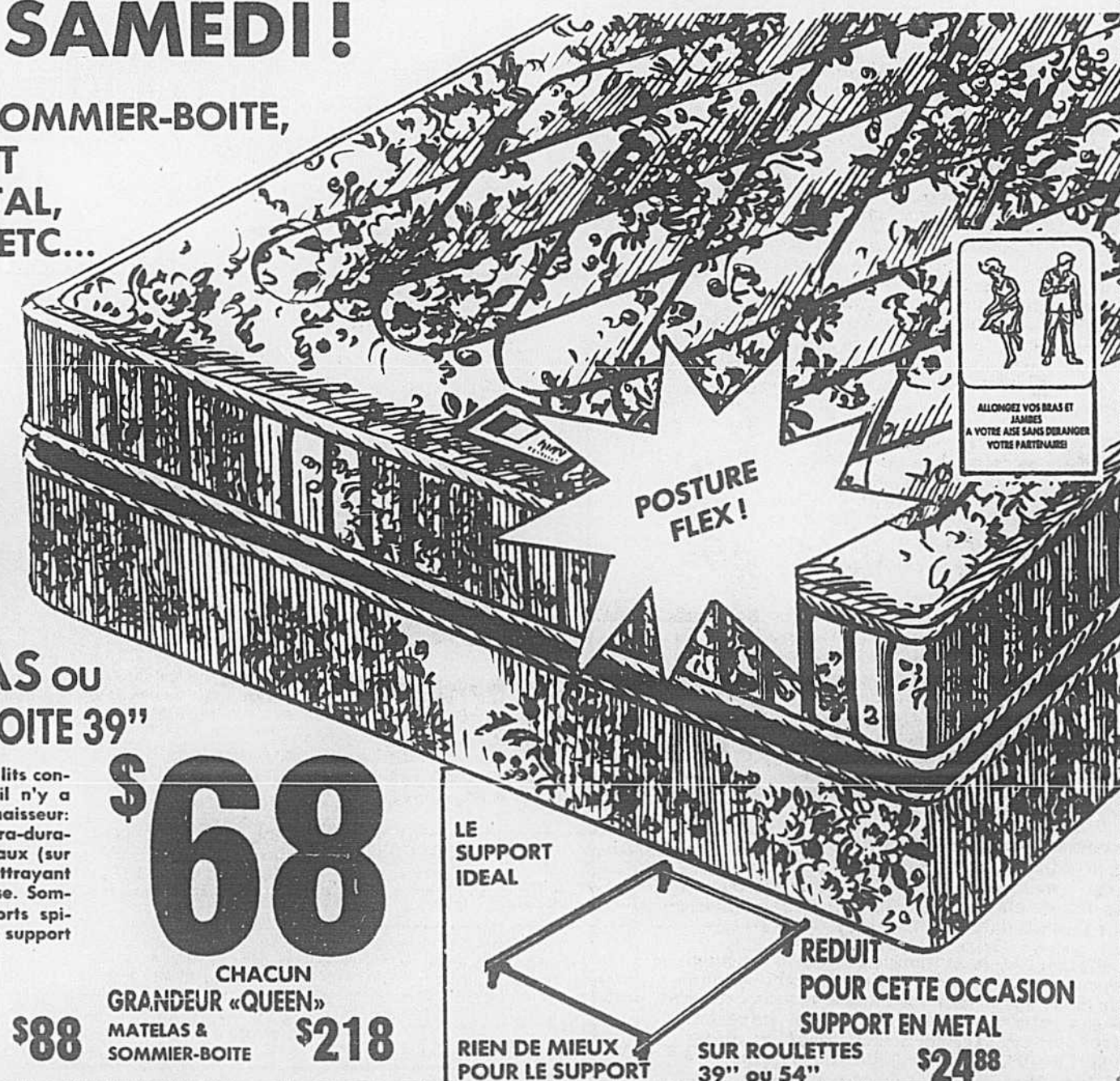
MATELAS, SOMMIER-BOITE,
SOFA-LIT, LIT
CONTINENTAL,
LIT PLIANT, ETC...
EN VENTE
CETTE
SEMAINE.



MATELAS ou
SOMMIER-BOITE 39"

Dans la fabrication des lits confortables et durables, il n'y a qu'un grand connaisseur: «SERTA». Matelas extra-durable à 325 ressorts spiraux (sur 54"). Recouvrement attrayant piqué jusqu'à la mousse. Sommier-boîte à 312 ressorts spiraux (sur 54") pour un support ferme.

GRANDEUR 54"
MATELAS OU
SOMMIER-BOITE



\$68

CHACUN
GRANDEUR «QUEEN»
MATELAS &
SOMMIER-BOITE \$218

\$88

LE
SUPPORT
IDEAL

RIEN DE MIEUX
POUR LE SUPPORT

REDUIT
POUR CETTE OCCASION
SUPPORT EN METAL
SUR ROULETTES
39" ou 54" \$2488

Votre horoscope

♈ BELIER DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Côté du cœur, il n'en tient qu'à vous d'être heureux. Le bonheur semble être à la portée de votre main mais saurez-vous vous en apercevoir? En amitié, vous risquez d'avoir quelques dissensions. Au travail, rien ne paraît menacé ou compromis. Tout ce que vous envisagez sera protégé par la chance et vous pouvez en outre compter sur l'aide de diverses personnes.

♉ TAUREAU DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Sur le plan du cœur, vous plairez beaucoup et vous ne blessez personne. Les aspects planétaires indiquent qu'en ce vendredi, vous aurez un tête-à-tête qui comptera dans votre avenir sentimental. Votre vie amicale y gagnera en détente et en optimisme. Au travail, en procédant avec ce qu'il faut de calme et de sage lenteur, vous devriez connaître de nettes améliorations.

♊ GÉMEAUX DU 21 MAI AU 21 JUIN

Au travail, vous serez impulsif et déborderez de spontanéité. Évitez de transformer ces qualités en défauts car si votre fougue plaît à beaucoup, votre franchise brutale en revanche peut vous faire des ennemis; de la pondération en tout vous est conseillée. Côté du cœur, chassez votre pessimisme, évitez de considérer un simple contretemps comme une catastrophe.

♋ CANCER DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Toujours un peu trop confiant, vous devez vous méfier des pseudo témoignages d'amitié. Poursuivez calmement votre idéal en évitant de vous confier ou de communiquer à des amis peu sûrs vos projets d'avenir ou de bonheur à deux. Si votre cœur est libre, évitez de vous emballer à la suite d'une rencontre. Au travail, fuyez tout ce qui est nébuleux, agissez avec lucidité.

♌ LION DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

Au travail, ne vous laissez pas distraire ou détourner de votre but par des gens qui prétendent vouloir vous donner de bons conseils alors qu'ils ne songent qu'à leur intérêt personnel. Agissez à votre guise, concentrez-vous, ne perdez pas votre temps. Sur le plan sentimental, ne cédez pas à une sensibilité plus nuisible qu'efficace, combattez votre susceptibilité.

♍ VIERGE DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

Au travail, n'écoutez pas les beaux parleurs, exécutez soigneusement ce que vous avez à faire. En amitié comme en amour, ne vous laissez pas tenter par un cadeau dépassant vos moyens; le climat sera euphorique mais l'heure sera aux économies. Si vous êtes libre sur le plan sentimental, vous aurez à faire face à un cas délicat et votre lanterne aura besoin d'être éclairée.

♎ BALANCE DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Côté du cœur, vous serez sensible aux attentions multiples de la personne chère. En amitié, vos véritables amis ne vous décevront pas, ils vous connaissent bien, savent ce que vous visez et ils seront francs avec vous; ayez la sagesse de les préférer aux flatteurs. Au travail, vous serez consciencieux. Votre bon sens, même votre audace, vont faire merveille.

♏ SCORPION DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Au travail, votre flair vous permettra de déjouer les intrigues. Vous saurez tirer profit des personnes déjà en place et dont l'expérience est riche d'enseignement. Vous serez habile. Sur le plan sentimental, les influences planétaires en ce vendredi vous rendront moins émotif et cela vous permettra d'être plus objectif dans vos jugements comme dans vos décisions.

♐ SAGITTAIRE DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

Vous serez très impatient au travail. Vous auriez intérêt à ne pas reprocher aux autres de ce que vous vous reprochez à vous-même. Sur le plan de l'argent, il y aura des dépenses imprudentes; soyez plus économe, apprenez à calculer. En amitié comme en amour, tenez compte de vos réactions, de vos intuitions, de vos sympathies et de vos antipathies; forcez-vous à être heureux.

♑ CAPRICORNE DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

Au travail, vous vous sentirez sûr de vous. Vous chercherez à parfaire vos connaissances mais aussi à démontrer que vous pouvez fournir un travail impeccable. Sur le plan sentimental, votre moral va se retrouver au beau fixe et vous verrez la vie en rose. Ne faites pas l'erreur de critiquer même légèrement la personne chère.

♒ VERSEAU DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

Sur le plan sentimental, vous souffrirez d'insatisfaction de vous-même. Intéressez-vous davantage à la personne chère, ne cherchez pas querelle pour des pécadilles et évitez les critiques injustes. Au travail, maîtrisez vos actes et vos paroles, ainsi vous ne commettrez aucune gaffe irréparable. Plus que jamais vous devez avoir un but précis et consacrer votre énergie.

♓ POISSONS DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Au travail, l'ambiance autour de vous sera électrique; faites preuve de beaucoup de tact. Ne confondez pas énergie active et agitation fébrile. Essayez d'être bien dans votre peau. Côté sentimental, sachez apprécier la personnalité de la personne qui vous aime. En amitié, sachez préserver votre indépendance et tenez vos distances vis-à-vis des relations récentes.

LES NAUFRAGÉS



CANDIDE



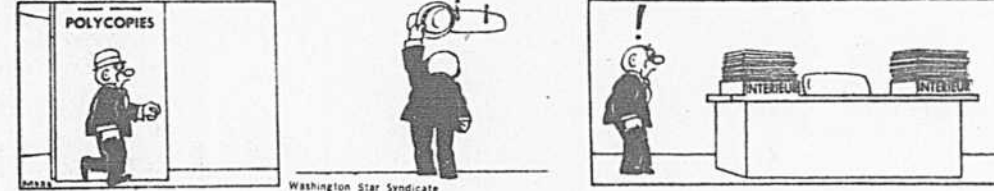
MUTT ET JEFF



PHILOMÈNE



MON ONCLE



FERDINAND



BOZO



PEANUTS



Un bain de jouvence



RÉPONSE A VOS QUESTIONS

Si vous recherchez la réponse à un problème se rapportant à l'astrologie, il suffit d'écrire à VOTRE HOROSCOPE, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9

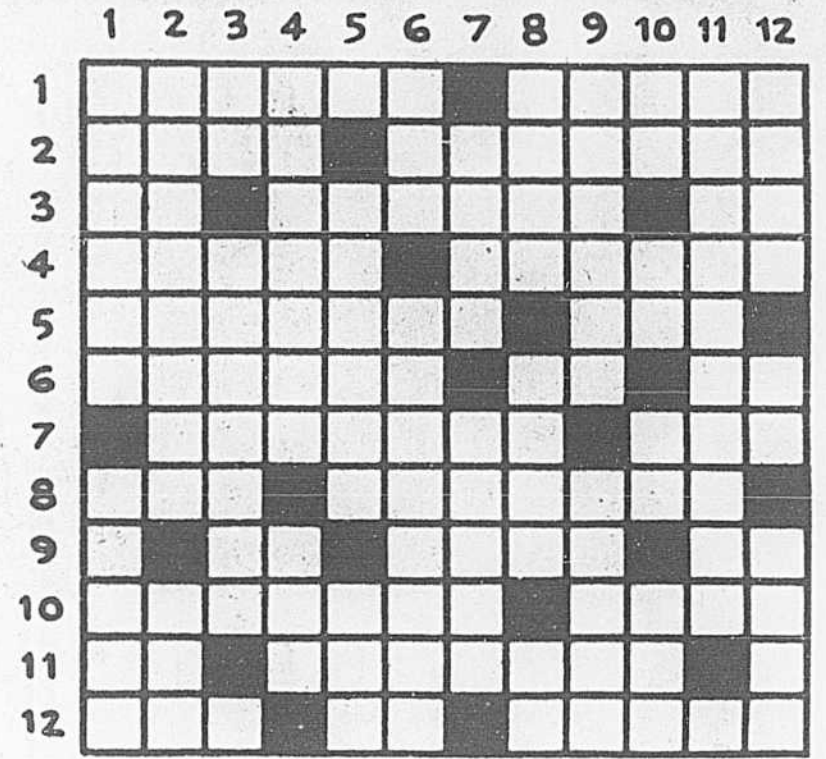
QUESTION — Je suis née le 27 avril 1910. J'aimerais s.v.p. savoir ce que me réserve l'avenir et quels peuvent être mes chiffres chanceux.

RÉPONSE — Il se peut que les choses sem-

blent évoluer plus lentement que d'habitude pour vous, cette année, et que vous éprouviez une certaine difficulté à faire confiance à autrui. Pourtant vous devriez laisser volontiers les autres assumer leurs responsabilités et prendre la direction de leurs propres affaires. Vous pouvez être dans l'obligation de remettre à une date ultérieure des déplacements, de peu d'envergure cependant. Vous recevrez d'ailleurs plus que vous ne voyagerez et vous pouvez offrir l'hospitalité à quelqu'un revenant de l'étranger, au cours de la belle saison. Vous n'aurez pas à regretter cette générosité, vous verrez, car une chance financière peut en découler. Amélioration sensible de votre condition à ce dernier niveau avec la venue du dernier trimestre de 79.

QUESTION — Pouvez-vous me dire ce que me réserve l'avenir? Je suis veuve, née le 8 octobre 1917 à 7h45 du soir et mon ami est Lion, né le 11 août 1918. Dois-je continuer de vivre

MOTS CROISÉS



- HORIZONTALEMENT**
- Doigt très court — Qui a perdu la tête.
 - Pronom — Écrivains.
 - Cité légendaire bretonne — Explication d'un fait — Charpente.
 - Contrefaire — Buté.
 - Cantiques — Levant.
 - Etendre — Article — Eprouvé.
 - Qui est seul — Celui qui ne recule devant rien.
 - Favorable à — Contractions involontaires et convulsives des muscles.
 - Avant J.-C. — Immolée — Conjonction.
 - Rendre plus stable — Sable mouvant.
 - Curie — Arbustes à fleurs blanches.
 - Lentille — Préposition — Emanation.
- VERTICALEMENT**
- Le ciel — Emploi.
 - Tenir le coup — Titre anglais.
 - Caché — Logis.
 - Lapsus — Manche, au ping-pong.
 - Grandes quantités — Monnaie de Suède.

- Se dit d'un frère servant — Sortie de boutons.
- Avachis — Monastère de l'Eglise grecque.
- Collège britannique — Fait tort à — Mot d'enfant.
- Entreprise — Impliquer.
- Patrie de Michel Anguier — En les — Aide à pousser l'aiguille — Préfixe signifiant égal.
- Aiguilles de montres.
- Chevilles — Ville de Mésopotamie — Commencement.

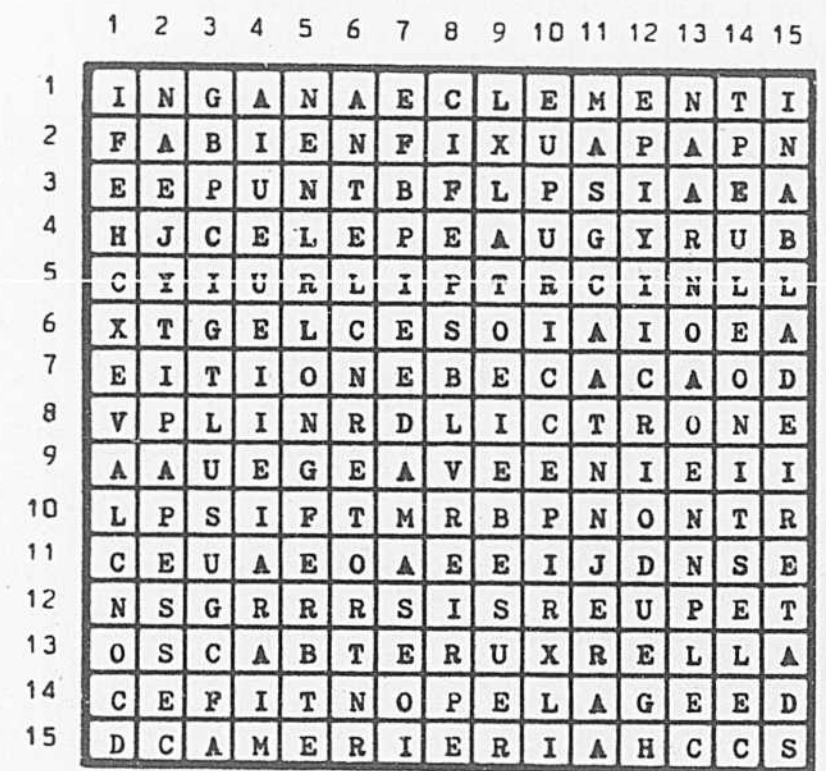
Solution au prochain numéro



Solution du dernier problème

MOT-MYSTÈRE

LES PAPES — Un mot de 7 lettres



- | | | | | |
|----------|------------|--------|---------|---------|
| ALBANI | CHEF | FABIEN | LUCE | PELAGI |
| ANAGNI | CLEMENT | FELIX | LUCIANI | PIE |
| BENOIT | CLET | HYGIN | MULE | PONTIFE |
| BORGIA | CONCLAVE | INDEX | NONCE | PRIER |
| BREF | DAMASE | JEAN | ORSINI | ROTE |
| BULLE | DATERIE | JULES | PAPAU | SARTO |
| CAMERIER | DECRETABLE | LEGAT | PAPPE | SERGIUS |
| CARAFFA | DENYS | LEON | PAPASSE | TIARE |
| CELESTIN | ETIENNE | LIBERE | PAUL | TRONE |
| CHAIRE | EUSEBE | LIN | PECCI | VICAIRE |

Solution du dernier problème: HACHOIR

Explication du jeu

Éliminez un à un les mots de la liste que vous repérez dans la grille. Ces mots peuvent se lire horizontalement, verticalement, diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite, de bas en haut et de haut en bas.

Les lettres qui vous resteront composent le mot-mystère

avec lui ou le laisser pour plaire à ses trois enfants jaloux de moi. De vrais égoïstes. Quel signe va le mieux avec le mien pensez-vous?

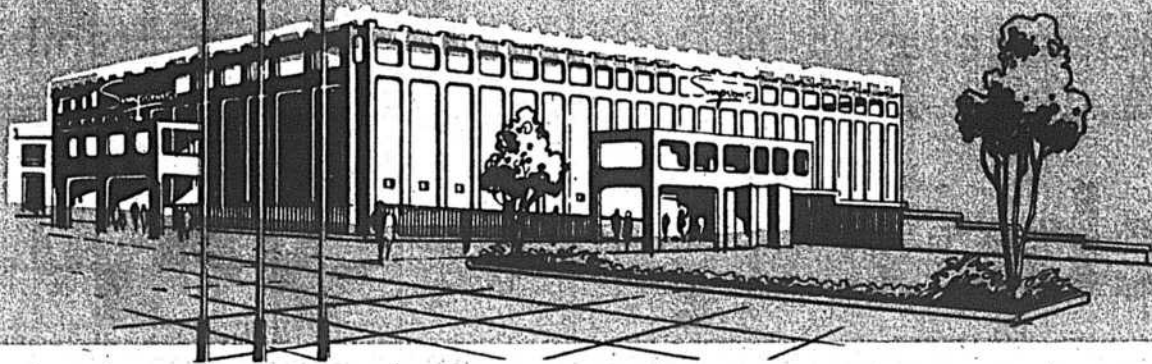
RÉPONSE — Il semble que vous savez inspirer des sympathies spontanées qui ne sont pas tout à fait platoniques chez les personnes du sexe opposé et que cette année ce don soit à son meilleur. Donc, pas de problème pour remplacer votre Lion et le laisser tout entier à ses enfants, comme vous dites. Les signes qui vont le mieux avec le vôtre sont le Verseau et le Gémeaux.

QUESTION — Que me réserve l'année 79? Je suis né un 31 janvier 43 à 3h40 a.m., ascendant Sagittaire. Voyez-vous quelques affinités pour moi avec un 29 septembre 35?

RÉPONSE — Votre vie sentimentale est convenablement bien aspectée, — asscz en tout cas pour n'avoir d'abord rien à envier à per-

sonne, et risquer des projets pour le futur. Sauf dans la dernière quinzaine de juillet ou vous pourriez bien passer par un besoin soudain de faire du changement qui, heureusement, ne durera pas, car il y aurait danger de lâcher la proie pour l'ombre. Il vous est recommandé de prendre le temps comme il vient et les aventures comme elles se présentent, mais de ne pas tenter surtout de courir deux lièvres à la fois. — même si la tentation est grande. Pratiquez la prudence, la discrétion, le doigté et la détermination et vous ne regretterez rien. Il y a entre vos signes du Verseau et de la Vierge une émulon profitable aux deux. Vous vous approuvez dans ce que vous faites et, en travaillant ensemble, vous vous appréciez davantage et développez votre personnalité et votre optimisme respectifs devant la vie. Ce que votre ascendant Sagittaire ici vient affirmer et rendre encore plus affectif. Rien en devrait pouvoir troubler une union aussi parfaite.

Simpsons



dans le magasin Simpson's à
anjou
seulement

EN VENTE SAMEDI ET LUNDI
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

Une foule d'articles offerts à prix de solde, chez Simpson's aux Galeries d'Anjou seulement.
Pièces disparates, séries incomplètes de tailles, de couleurs; fins-de-séries.
Quantités limitées. Pour achat en personne seulement.

Spécial
Petit déjeuner au
CAFÉ CAROUSSEL
1.20
Rayon 478, étage supérieur

VÊTEMENTS POUR DAMES

Manteaux tout temps pour dames. 36 seulement. Variété de modèles, couleurs et de tailles. Rayon 3614, manteaux pour dames au niveau du promenoir.

1999

Robes pour dames. 50 seulement. Variété de modèles, couleurs et de tailles variées. Rayon 3616, robes pour dames, niveau du promenoir.

\$5 et \$10

Robes longues pour dames. Modèles disponibles dans un choix de couleurs et de tailles. 100 seulement. Rayon 3307, robes pour dames, niveau du promenoir.

Prix orig. Simpson's \$40 à \$60

\$10

LINGERIE POUR DAMES

Robes de nuit courtes «French Maid» en coton. Bleu, jaune, vert ou pêche. P.M.G. et T.G. dans le groupe. 140 seulement. Peignoirs en coton. Rayures et pois, coloris divers. P, M, G dans le groupe. 60 seulement.

799

Longues robes de nuit en nylon. Épaules dégagées. Gais imprimés, coloris divers. P, M, et G dans le groupe. 20 seulement.

11.99

799

Longues robes de nuit nylon. Imprimés, P, M, G dans le groupe. 37 seulement. Rayon 3326, lingerie féminine, niveau du promenoir.

9.99

799

CHAUSSURES POUR DAMES

Espadrilles en toile d'Italie. Talon et semelle crêpe naturelle. Bleu, beige, noir ou blanc. Point. 5 à 9 (avec 1/2").

999

Mules en cuir d'Italie. Talon compensé. Blanc, beige ou tan. Point. 5 à 9.

999

CHAUSSURES POUR DAMES

Sac-enveloppe vinyle. Verni noir ou similicuir noir seulement.

Prix ord. Simpson's \$11

549

Sacs à main en cuir. 36 seulement.

2099 à 3099

SACS À MAIN POUR DAMES

Boucles d'oreilles haute mode. Pour oreilles percées ou non percées. Variété de modèles. 600 paires seulement.

Prix ord. Simpson's \$2 à \$3

75¢ à 3/2

BIJOUX POUR DAMES

Cardigans tricot acrylique, bleu seulement. Tailles diverses 38, 40, 42 et 44 dans le groupe. 60 seulement.

Prix ord. Simpson's 4.99

399

1/2 PRIX! Maillots-T «Gérard Martin» 100% coton. Manches courtes. 4 modèles. Coloris divers. P, M, G dans le groupe. 100 seulement.

15.99

799

Jupes 100% polyester, brun, noir ou marine. Tailles 10 à 18. 100 seulement.

14.99

1000

Blouses coton/polyester. Manches courtes. Imprimés et tons unis, coloris variés. 100 seulement.

5.99

399

Rayon 3302 et 3304, vêtements sport pour dames, niveau du promenoir.

VÊTEMENTS SPORT POUR DAMES

Cardigans tricot acrylique, bleu seulement. Tailles diverses 38, 40, 42 et 44 dans le groupe. 60 seulement.

Prix ord. Simpson's 4.99

399

1/2 PRIX! Maillots-T «Gérard Martin» 100% coton. Manches courtes. 4 modèles. Coloris divers. P, M, G dans le groupe. 100 seulement.

15.99

799

Jupes 100% polyester, brun, noir ou marine. Tailles 10 à 18. 100 seulement.

14.99

1000

Blouses coton/polyester. Manches courtes. Imprimés et tons unis, coloris variés. 100 seulement.

5.99

399

Rayon 3302 et 3304, vêtements sport pour dames, niveau du promenoir.

VÊTEMENTS POUR HOMMES

239 seul. Pull Tissé éponge. Tons unis ou rayures. Tailles P, M, G, TG dans le groupe.

Prix ord. Simpson's 3.99

299

166 seul. Pull en tricot coton/polyester. Rayures de tons variés. Tailles P, M, G, TG dans le groupe.

3.99

299

24 seul. Peignoir acétate. Une taille.

13.99

1199

47 seul. Ens. de détente. Polyester/coton. Bleu. Tailles 36 à 46 dans le groupe.

29.99

2499

200 seul. Chemise sport à manches courtes. Tons variés. Tailles P, M, G, TG dans le groupe.

4.99 à 7.99

399

CHAUSSURES POUR HOMMES

150 seul. Souliers sport en cuir. Blanc. Pointures variées.

Prix ord. Simpson's \$40

2999

120 seul. Souliers de ville en cuir. Brun ou noir. Modèles et pointures variés.

Rayon 3285, niveau du promenoir.

VÊTEMENTS POUR JEUNES GENS

Maillots-T en tissu éponge pour jeunes gens. Modèle en tissu 65% coton/35% polyester lavables à la machine. Manches courtes, col. Bande de taille en tricot. Rouge, marine ou brun. Tailles P, M, G dans le groupe.

\$16

850

PANTALONS IMPARFAITS POUR HOMMES

1100 seul. Pantalons «Barmish». Imparfais de qualité régulière. Polyester/laine, 100% laine ou laine mixte. Séries incomplètes de tailles et coloris.

Imp. de qual. rég. 22.95 à \$35

999

400 seul. Pantalons «Rothstein». Imparfais de qualité régulière. Polyester/laine ou laine mixte. Séries incomplètes de tailles et coloris.

19.99

599

Rayon 3260, niveau du promenoir.

CHAUSSURES POUR ENFANTS

175 seul. Sandales «Ked's». Blanc ou brun. Pointures 5 à 3 (avec 1/2) dans le groupe.

Prix ord. Simpson's 8.98-9.98

449 et 499

90 seul. Souliers de course. Modèle «Fasttrack». Pointures 8 1/2 - 12, 12 1/2 - 3.

18.00-19.00

8.99

Rayon 3283, niveau du promenoir.

9.49

MEUBLES JUVENILES

30 seul. Matelas format standard. 27" x 52". Motifs variés. Modèle 750.

Prix ord. Simpson's 29.99

1999

30 seul. Matelas format standard. 27" x 52". Motifs variés. Modèle no 590.

34.98

2299

30 seul. Coussinet vinyle.

13.98

999

30 seul. Poussettes. Tons variés.

26.98

1999

10 seul. Chiffonnier 5 tiroirs. Blanc.

125.00

8999

10 seul. Lit standard. Motif «Humpty Dumpty», blanc.

100.00

7999

14 seul. «Jolly Jumper».

11.98

599

Rayon 3473, niveau du promenoir.

ARTICLES POUR BEBES

20 seul. Pyjama «Dr Denton». Jaune. Tailles 3 à 4 dans le groupe.

Prix ord. Simpson's 7.00

399

80 seul. Dormeuse tissu éponge. Jaune, rose pâle ou bleu. Tailles P, M, G dans le groupe.

5.49

299

38 seul. Draps genre housse pour lit d'enfant. Bleu ou jaune.

7.50

399

15 seul. Pyjama. Bleu ou jaune. Tailles P et G dans le groupe.

6.00

299

Rayon 3335, niveau du promenoir.

VÊTEMENTS POUR FILLETTES

30 seul. Ens. 2 pcs jupe et gilet. Coton imprimé. Tailles 7-14 dans le groupe.

Prix ord. Simpson's 17.98

1099

60 seul. Pantalons polyester/coton. Beige, rose pâle ou bleu. Tailles 7-14 dans le groupe.

10.49

799

60 seul. Pantalons coton, rose pâle. Tailles 7-14 dans le groupe.

7.99

799

28 seul. Blouse coton. Rose, jaune ou blanc. Tailles 7-14 ans dans le groupe.

7.99

799

Rayon 3336, niveau du promenoir.

VAISSELLE A BON PRIX

30 seul. Service à dîner 53 pcs en porcelaine translucide. Pour 8 personnes. 2 motifs: motif floral, jaune et orange sur fond blanc; motif géométrique jaune et brun au centre, sur fond blanc.

3999

300 seul. Tasses à café. Coloris variés.

Prix ord. Simpson's 1.50

99¢

Rayon 3445, étage supérieur

LINGE DE MAISON

Couverture style romantique. Acrylique, laine, nylon. Choix de coloris. 15 seul. 72" x 90".

Prix ord. Simpson's 22.98

1699

15 seul. 80" x 100".

26.98

1999

50 seul. Serviette qualité imparfaite. Coloris et dim. variés.

4.99 à 7.99

299 à 599

200 seul. Ens. draps. Variété d'imprimés. Variété de couleurs.

2.79 à 2.99

149

Jumeau ch. Double ch. Queen ch.

1399 1799 2299

80 seul. Serviettes bain/mains, débarbouillettes. Tissé éponge. Variété de coloris.

Prix ord. Simpson's 2.99 à 5.99

199 à 399

75 seul. Lavettes. Divers coloris.

2.79 à 2.99

149

Rayon 3551, étage supérieur

30 seul. Coussins. Polyester/coton. Couleurs variées. 12" x 12".

2.99

249

25 seul. Rideaux de cuisine. Polyester/coton. Diverses couleurs et dimensions.

9.98 à 24.98

499 à 1299

15 seul. Poufs à compartiment. Or, brun, vert. 1 seule dimension.

19.98

1449

Tentures «Diana». 150" x 95".

119.98

5999

Rabais 55. Fauteuil de lit polyester/coton. Tons bleu, jaune, brun, beige, orange.

19.98

1498

Rayon 3385, étage supérieur.

JOUETS

20 seul. Bicyclettes de luxe style «Moto-Cross».

11999

Rayon 3470, étage supérieur.

CAMERAS

2 seul. Caméra «Bell & Howell». Modèle 1225XL.

Prix ord. Simpson's 299.98

22499

2 seul. Caméra «Bell & Howell». Modèle 1226XL.

399.98

29999

2 seul. Caméra «Bell & Howell». Modèle 1237XL.

499.98

37499

2 seul. Ciné-caméra «Bell & Howell». Modèle 2143XL.

239.98

17999

2 seul. Projecteur sonore «Bell & Howell». Modèle 1470Z.

229.98

17249

2 seul. Projecteur sonore «Bell & Howell». Modèle 1944Z.

369.98

27749

2 seul. Projecteur sonore «Bell & Howell». Modèle 6002R.

369.98

27749

2 seul. Projecteur sonore «Bell & Howell». Modèle 1744Z.

359.98

26999

Rayon 3210, niveau du promenoir.

LAMPES

2 seul. Lampe de table céramique motif floral. Blanc no C012.

Prix ord. Simpson's 29.99

1499

4 seul. Lampe de table céramique. Motif floral. Blanc no C013.

29.99

1499

2 seul. Lampe de table céramique. Base bois. Ton argent. No 4878.

15.99

599

4 seul. Lampe de table céramique. Base ton or. No 5098.

59.98

3999

4 seul. Lampe de table céramique. Beige et brun. No 2360.

29.99

1499

4 seul. Lampe de table céramique. Beige et jaune. No 2359.

29.99

1499

4 seul. Lampe de table céramique. Base motif floral. No 52079.

49.98

3499

4 seul. Lampe de table céramique. Base ton beige. No 52399.

49.98

3499

Rayon 3439, étage supérieur.

ARTICLES MENAGERS

10 seul. Batterie de cuisine «Kromberg» 7 pcs. Motifs floraux bleu, intérieur brun.

Prix ord. Simpson's 54.98

3998

10 seul. Batterie de cuisine «Puccino» 7 pcs. Motifs floraux. Bleu, brun, rouille, intérieur beige.

54.98

3998